

SEPTEMBRE 2017



ATLAS DES CENTRES COMMUNES DU VAUCLUSE

CONVENTION MULTIPARTITE ANNUELLE D'APPLICATION 2016

Sommaire

PRÉAMBULE.....	5
----------------	---

SYNTHÈSE.....	6
---------------	---

PORTRAITS COMMUNAUX

Apt.....	10
Bollène.....	12
Carpentras	14
Cavaillon.....	16
L'Isle-sur-la-Sorgue	18
Monteux	20
Orange	22
Pernes-les-Fontaines.....	24
Pertuis.....	26
Sorgues	28
Vaison-la-Romaine.....	30
Valréas	32
Vedène	34

ANNEXES MÉTHODOLOGIQUES

Baromètre volet communal	39
Baromètre volet centre	71

Préambule

L'atlas des 100 communes et de leurs centres a été réalisé pour analyser et objectiver la problématique de dévitalisation des centres-anciens. Il constitue aussi un précieux matériau de connaissance des principales polarités de l'espace régional.

Pour chaque commune figurent :

- Un cadrage communal qui comporte :
 - des chiffres clés ;
 - un baromètre à trois dimensions (dynamisme, attractivité, fragilité), chacune étant alimentée par dix indicateurs ;
 - un bref commentaire présentant la commune et faisant état de ses forces et faiblesses ;
 - une carte de situation de la commune.
- Un cadrage sur le centre qui comporte :
 - des chiffres clés ;
 - un baromètre portant sur trois indicateurs : fragilité du parc de logement, fragilité sociale et densité commerciale ;
 - un bref commentaire présentant la situation du centre ;
 - une carte de situation du centre.

Le présent document constitue un extrait de l'atlas qui concerne les 13 communes du département de Vaucluse.

En introduction, il intègre une synthèse de la situation des centres dans le département.

La méthodologie retenue pour réaliser le cadrage communal et le cadre sur les centres figurent en annexe.

VAUCLUSE

Carte de synthèse

Typologie des communes

Polarités du SRADDT

- Centre régional
- Centre local

Autres communes du panel

- Ville centre d'intercommunalité
- Ville secondaire d'intercommunalité
- ▲ Ville centre d'intercommunalité non comprise dans le panel

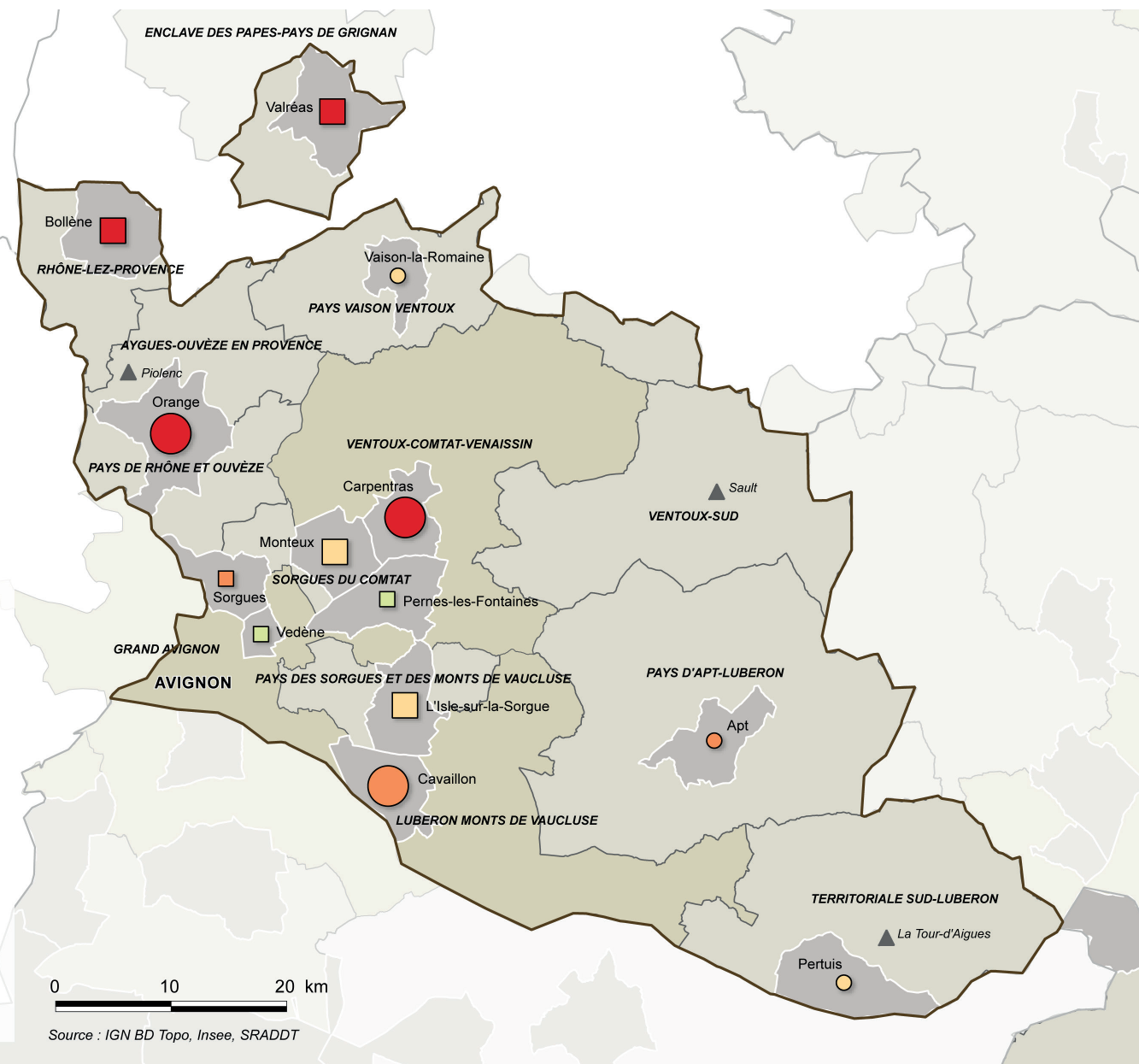
Niveau de fragilisation des centres

Niveau d'alerte

- Très élevé
- Élevé
- Moyen
- Faible
- Très faible
- Commune du panel

Type d'intercommunalité

- Communauté d'agglomération
- Communauté de communes
- Métropole



VAUCLUSE : DES CENTRES EN GROSSE DIFFICULTÉ

Le département de Vaucluse couvre une superficie de 3567 km² pour une population de près de 550 000 habitants. Il compte 151 communes et 15 intercommunalités dont 3 sont à cheval avec les départements de la Drôme (Enclave des papes – pays de Grignan), des Bouches-du-Rhône (Pays d'Aix) et du Gard (Grand Avignon). L'aire urbaine d'Avignon couvre près de la moitié de la superficie du Vaucluse et déborde en effet sur les départements voisins des Bouches-du-Rhône et du Gard. Elle regroupe, dans sa partie vauclusienne, les trois quarts de la population départementale. C'est le long du couloir rhodanien que l'urbanisation se développe le plus, même si la basse vallée de la Durance concentre également la population avec les pôles de Cavaillon et Pertuis. Sur les 13 communes présentes dans notre panel, 3 sont référencées comme centres régionaux (Orange, Carpentras et Cavaillon), 3 comme centres locaux (Vaison-la-Romaine, Apt et Pertuis), le reste des communes concernées sont des villes centres ou secondaires d'intercommunalité.

COMMUNES DU VAUCLUSE						
Niveau d'alerte des centres	Très faible	Faible	Moyen	Élevé	Très élevé	
Type de commune						
Centre régional				1	2	3
Centre local			2	1		3
Villes-centres d'intercommunalité						0
Villes secondaires d'intercommunalité		2	2	1	2	7
Total communes du panel	0	2	4	3	2	13

UN NORD-VAUCLUSE FRAGILE : UN NIVEAU D'ALERTE « TRÈS ÉLEVÉ » POUR VALRÉAS, BOLLÈNE, ORANGE ET CARPENTRAS.

L'attention se porte sur les centres des villes du Nord-Vaucluse (Valréas, Bollène, Orange et Carpentras) qui présentent des niveaux de fragilisation très élevés. Il faut cependant nuancer la situation de ces centres. Tout d'abord on note le cas alarmant de Carpentras qui montre de grandes fragilités sur tous les plans (logement, précarité sociale et vitalité commerciale) alors que le niveau de fragilité du centre d'Orange s'explique par une très forte fragilité du parc de logements, quand le niveau de fragilité de Bollène et Valréas s'explique davantage par une fragilité sociale et commerciale des centres.

UNE VIGILANCE À CONSERVER POUR CAVAILLON, SORGUES ET APT.

Ces trois communes affichent un niveau d'alerte élevé, mais là encore il convient de nuancer la situation d'Apt dont le niveau de fragilité concerne la précarité sociale et la fragilité du parc de logements dans le centre, alors que Sorgues et Cavaillon s'illustrent par une dévitalisation commerciale très importante. Il faut par ailleurs noter que le niveau élevé de fragilité sociale de Cavaillon concerne également l'ensemble de la commune.

DES CENTRES QUI RÉSISTENT ET MAINTIENNENT UNE BONNE VITALITÉ.

Les spécificités touristiques de Vaison-la-Romaine et de l'Isle-sur-la-Sorgue permettent à leur centre de conserver un bon dynamisme et une forte vitalité commerciale, bien que saisonnière. Pertuis et Monteux en tant que centre local et ville-centre d'intercommunalité se maintiennent et font figure de profil moyen. Enfin deux centres vauclusiens tirent leur épingle du jeu, en grande partie grâce à de faibles taux de vacance et un niveau de vie des habitants plus élevé : Pernes-les-Fontaines et Vedène.

PORTRAITS COMMUNAUX

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 4508 ha

Logements : 6711

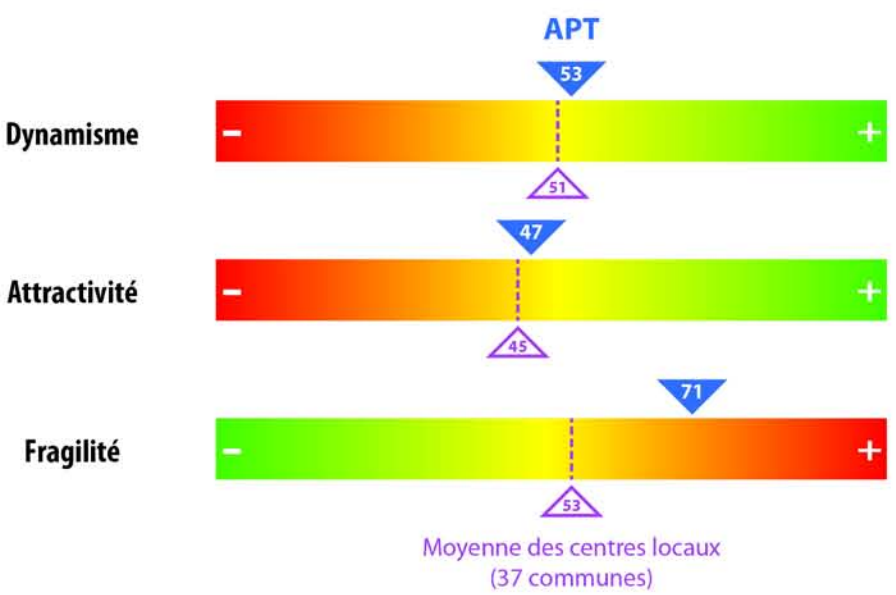
Code INSEE : 84003

Population : 12325

Emplois : 6165

Source : INSEE

Positionnement de la commune



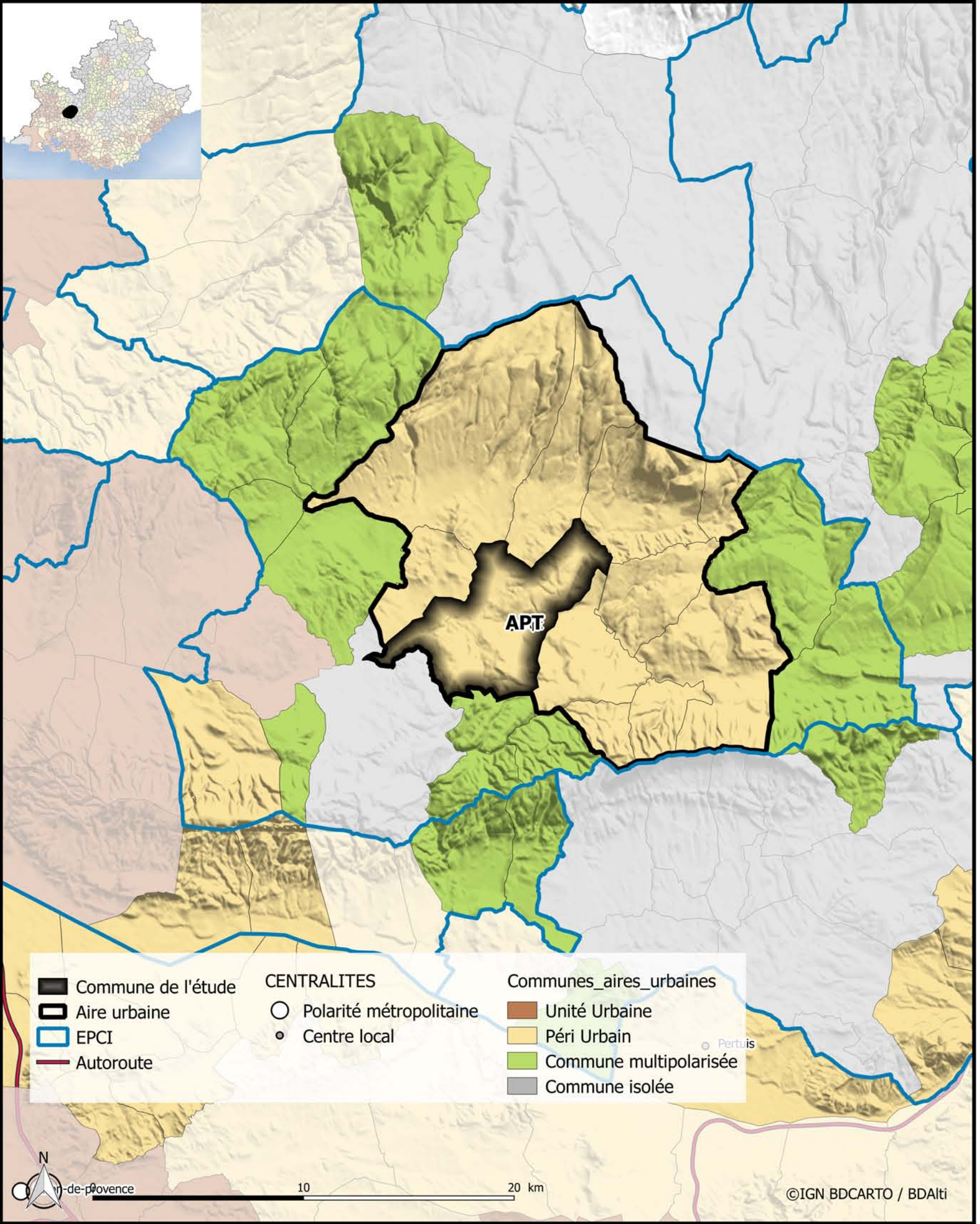
Apt est la principale ville de la communauté de communes du pays d'Apt Luberon (30 000 habitants). Elle se situe au cœur du parc régional du Luberon. Comparativement aux autres centres locaux de la région, elle affiche une attractivité notable. Elle concentre aussi les problèmes de son bassin de vie car le niveau de fragilité est particulièrement élevé : elle se situe au second rang parmi les 37 centres locaux répertoriés par le STRADDT.

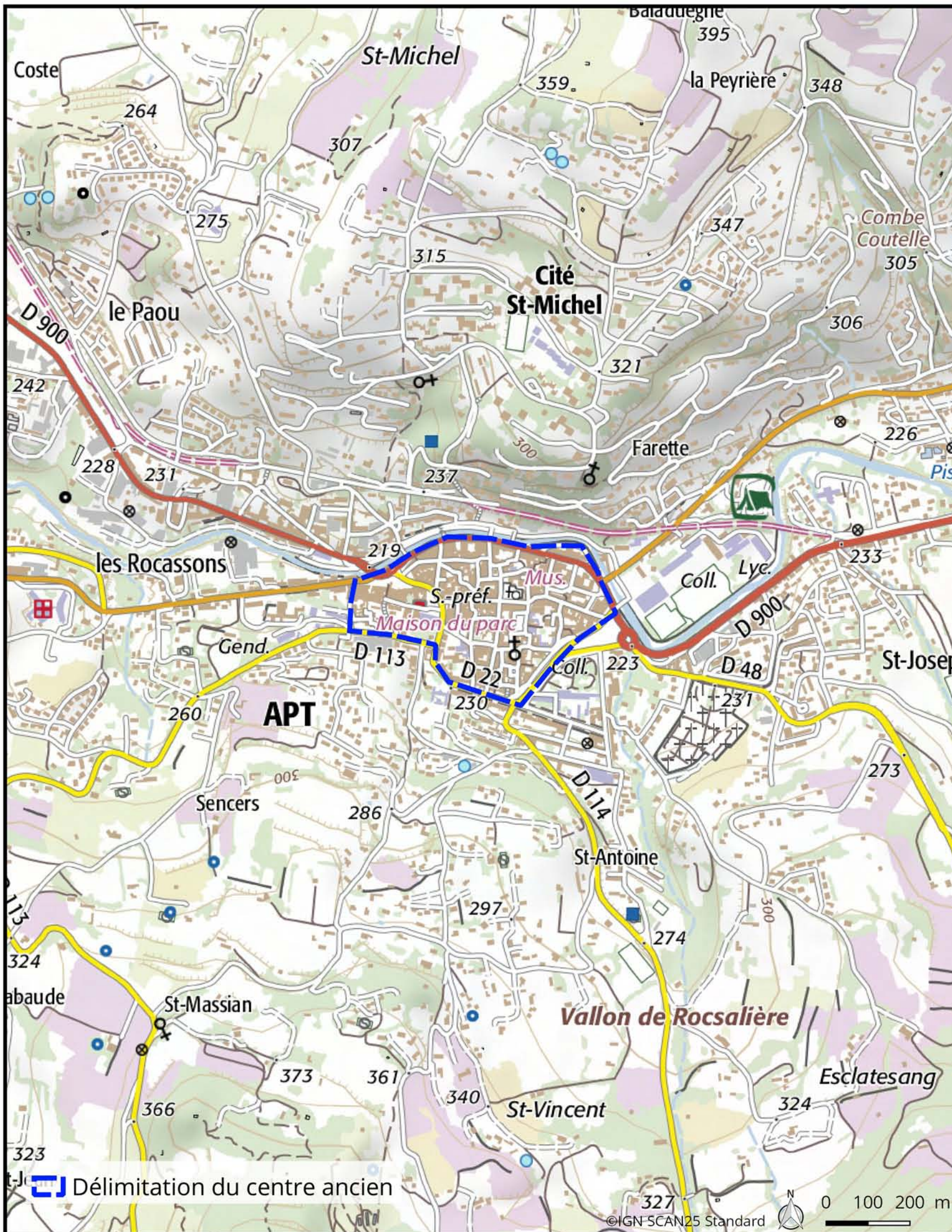
Forces :

Apt bénéficie d'une bonne dynamique résidentielle et sa population est en forte croissance. Le parc de logements augmente sans développement notable de la vacance. Apt est dotée d'une bonne attractivité touristique et exerce une attractivité économique importante en tant que centralité locale.

Faiblesses :

Malgré ses atouts, Apt présente de nombreuses fragilités. Le taux de pauvreté, la part élevée de non diplômés et la faiblesse des revenus des ménages placent cette ville dans une situation très défavorable. Le revenu médian a peu évolué et la faible connectivité diminue considérablement son niveau d'attractivité





APT

Population * : 2 500

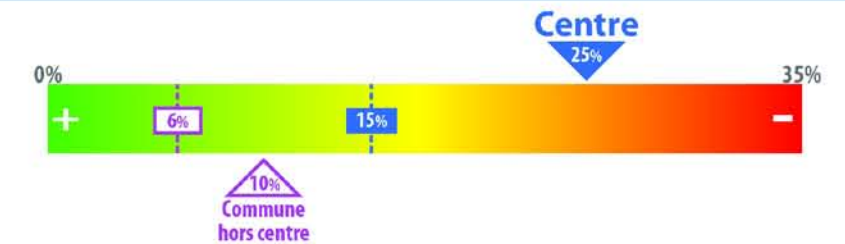
* (estimation de la population en 2010)

Superficie : 16 ha

CADRAGE : CENTRE ANCIEN

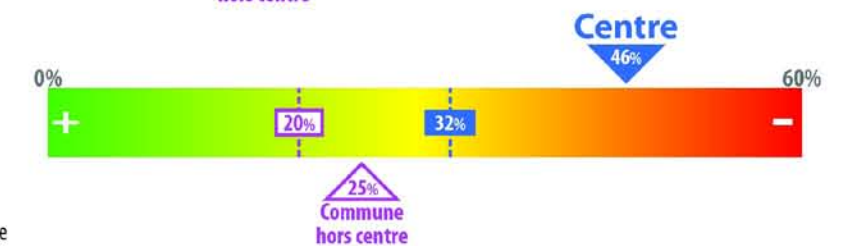
FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT

(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastré - Bases MAJIC 2016



FRAGILITÉ SOCIALE

(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011



■ Moyenne des 100 centres
■ Moyenne des 100 communes hors centre

VITALITÉ COMMERCIALE

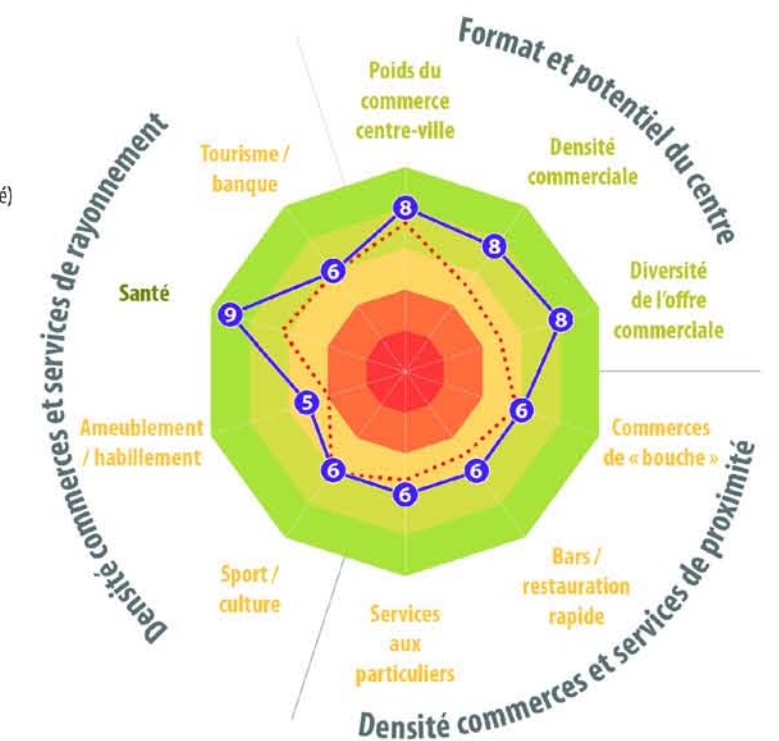
(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016

Groupe de notes :

- 9-10 (très forte densité)
- 7-8 (forte densité)
- 5-6 (densité moyenne)
- 3-4 (faible densité)
- 1-2 (très faible densité)

● Notes obtenues par centre

..... Notes moyennes des centres du panel de comparaison :
Centres locaux



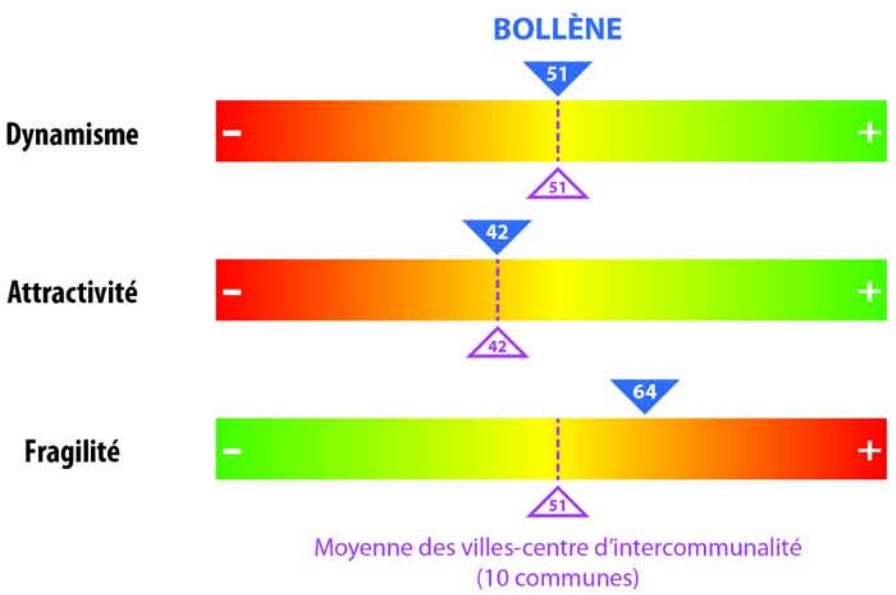
Si la taille du centre d'Apt et la part de population vivant dans le centre sont très proches de la moyenne des centres locaux, le nombre d'habitants du centre est en revanche bien supérieur à la moyenne (2 514 contre 1 850). Avec une croissance de 20% de la population en 50 ans, Apt est l'une des seules villes du Vaucluse à gagner des habitants. Mais cette croissance est portée presque uniquement par le solde migratoire. Apt est un centre qui présente un niveau d'alerte élevé du fait du haut degré de la vacance des logements (25% contre 15% pour l'ensemble du panel) et de l'importance du taux de bas revenus (46% contre 32%). De plus, les différentiels des taux avec le reste de la commune sont particulièrement importants, signe qu'au-delà des fragilités liées à la commune, le centre présente un phénomène d'abandon et de paupérisation marqué. En revanche, la situation du commerce ne présente pas de signes alarmants.

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 5431 ha Logements : 6684 Code INSEE : 84019
Population : 13776 Emplois : 5969

Source : INSEE

Positionnement de la commune



Bollène est une commune située au nord du département de Vaucluse à la jonction de la Drôme, de l'Ardèche et du Gard. Située à proximité de grands axes de communications, elle est desservie par l'autoroute A7 via l'échangeur no 19 qui dessert également tout le nord Vaucluse. C'est la ville-centre de la petite communauté de communes Rhône-Lez Provence (5 communes, 24 000 habitants). C'est une commune qui pâtit d'un fort niveau de fragilité : elle se classe dans ce domaine au 10ème rang de l'ensemble du panel et six indicateurs sur dix reflètent en situation défavorable.

Forces :

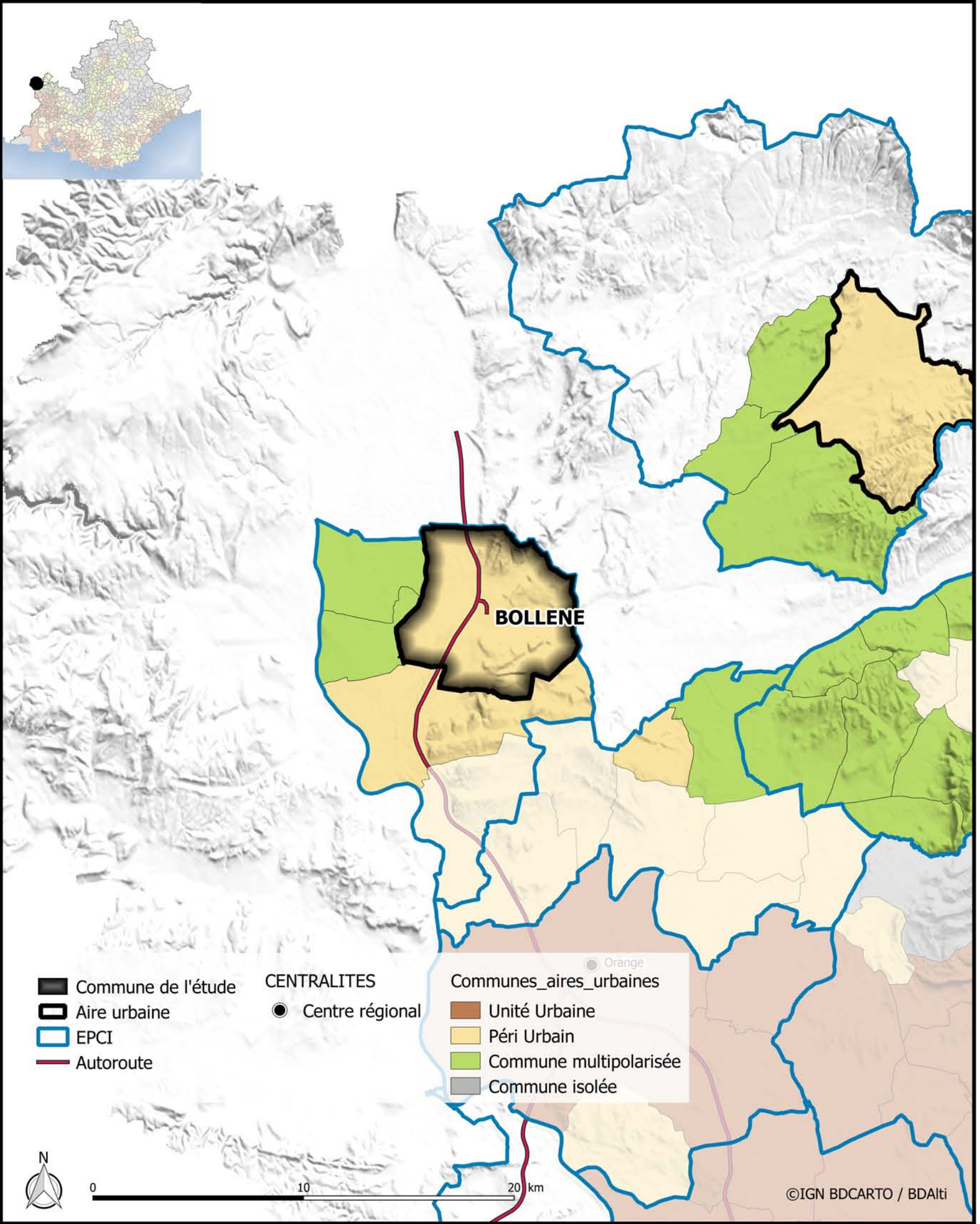


Bollène présente une situation stable dans laquelle la grande majorité des indicateurs sont dans la moyenne. Cette stabilité lui permet de conserver la troisième position en termes d'attractivité des villes centres d'agglomération. C'est une ville qui affiche une forte vitalité démographique : le taux de natalité est assez élevé et la part des personnes âgées faible.

Faiblesses :



Malgré cette stabilité, Bollène présente de nombreuses fragilités. Le taux de pauvreté, la part élevée de non diplômés et la faiblesse des revenus des ménages placent cette ville dans une situation très défavorable. Cette ville résiste mal au chômage et présente d'importants écarts de revenus entre ménages.





BOLLENE

Population * : 1 800

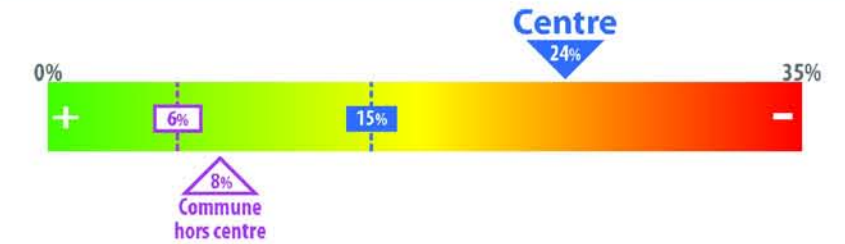
* (estimation de la population en 2010)

Superficie : 17 ha

CADRAGE : CENTRE ANCIEN

FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT

(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastré - Bases MAJIK 2016



FRAGILITÉ SOCIALE

(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011

■ Moyenne des 100 centres
■ Moyenne des 100 communes hors centre



VITALITÉ COMMERCIALE

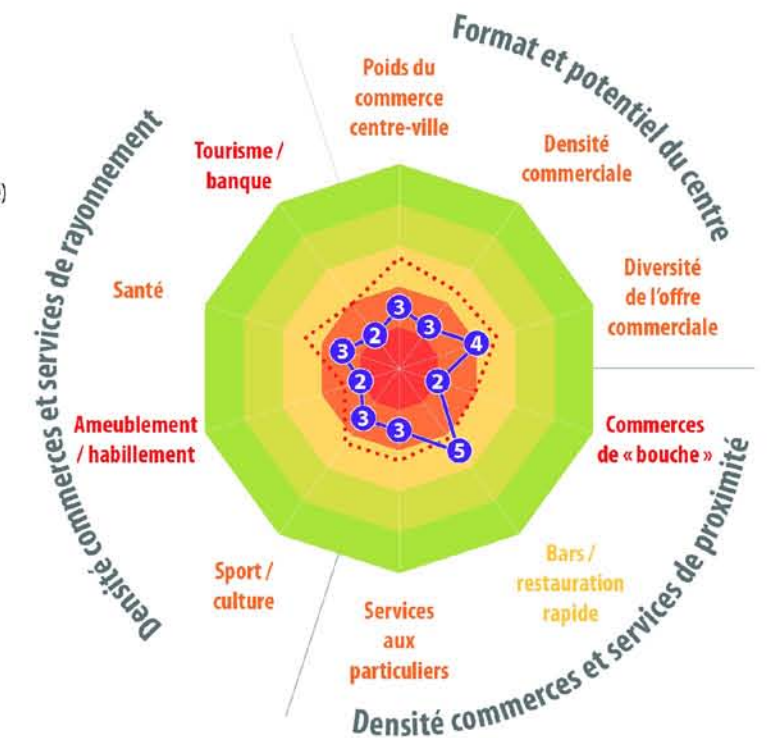
(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016

Groupe de notes :
9-10 (très forte densité)
7-8 (forte densité)
5-6 (densité moyenne)
3-4 (faible densité)
1-2 (très faible densité)

● Notes obtenues par centre

..... Notes moyennes des centres du panel de comparaison :

Villes-centre d'intercommunalité



La taille du centre de Bollène est très proche de la moyenne des villes principales : 17 hectares contre 18 hectares en moyenne. La population résidente dans le centre est bien inférieure à celle observée pour l'ensemble des ville-centres (1 748 habitants contre 2 300 en moyenne), son poids démographique dans la commune est faible : 13% contre 19%. Une situation qui s'explique par le fait que la progression de la population de la commune a été faible depuis 1968. En l'occurrence elle diminue depuis 15 ans. C'est un centre qui présente un niveau d'alerte très élevé du fait du haut degré de la vacance des logements (24% contre 15% pour l'ensemble du panel) et de l'importance du taux de bas revenus (45% contre 32%). De plus, les différentiels des taux avec le reste de la commune sont particulièrement importants, signe qu'au-delà des fragilités liées à la commune, le centre présente un phénomène d'abandon et de paupérisation marqué. Cette situation est d'autant plus fragile que la situation du commerce présente des signes alarmants de dévitalisation du centre.

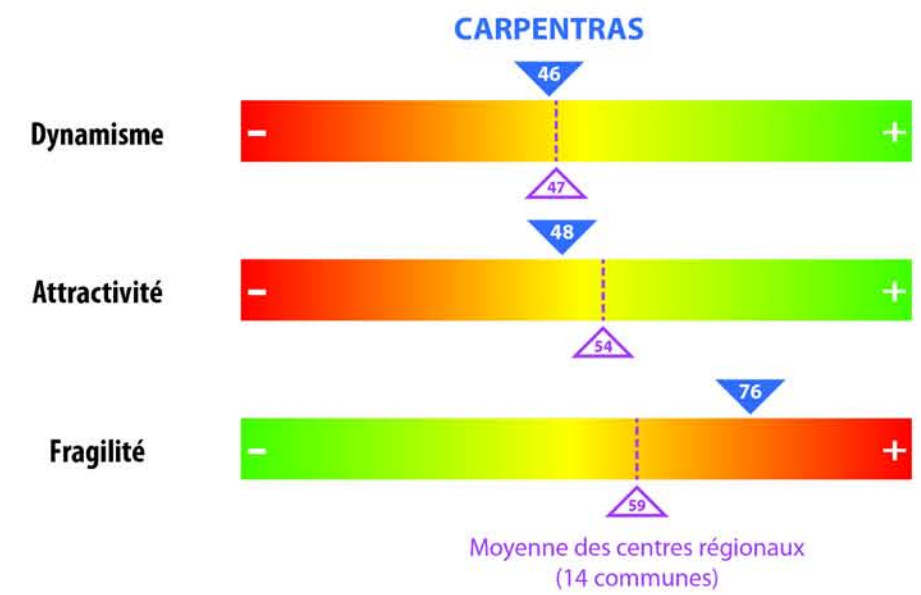
CARPENTRAS

EPCI : CA Ventoux-Comtat Venaissin / Aire Urbaine d'Avignon

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 3781 ha Logements : 14697 Code INSEE : 84031
Population : 28422 Emplois : 12894 Source : INSEE

Positionnement de la commune



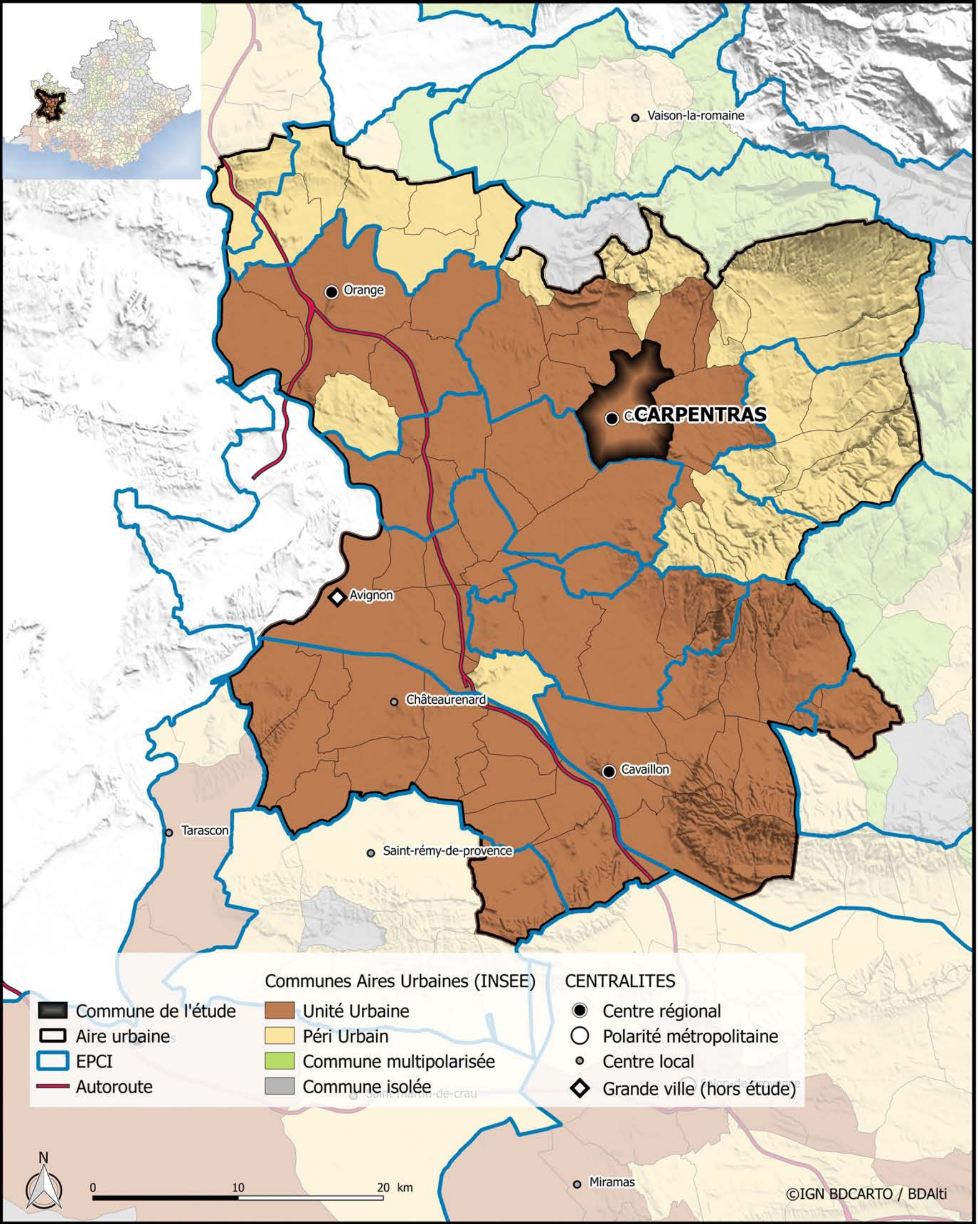
Carpentras est la capitale du Comtat Venaissin. La ville est dans la plaine, au sud du mont Ventoux, à l'ouest des monts de Vaucluse, à l'est du Rhône et au nord de la Durance. Située dans l'aire urbaine d'Avignon (à 25 kilomètres de la Cité des Papes), elle est chef de file de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat-Venaissin (25 communes, 68 000 habitants). C'est un centre régional qui est en grande difficulté.

Forces :

Au regard des indicateurs ici retenus, Carpentras présente peu de points forts si ce n'est la jeunesse de sa population, son niveau d'équipement et sa vocation touristique.

Faiblesses :

Malgré les évolutions récentes qui montrent que Carpentras s'inscrit dans une dynamique assez proche de celle des autres centres régionaux, Carpentras souffre toujours de très fortes fragilités. Le taux de pauvreté, la part élevée de non diplômés et la faiblesse des revenus des ménages placent cette ville dans une situation très défavorable. Cette ville résiste mal au chômage et présente d'importants écarts de revenus entre ménages.



CAVAILLON

EPCI : CC Luberon-Monts de Vaucluse / Aire Urbaine d'Avignon

CADRAGE : COMMUNE

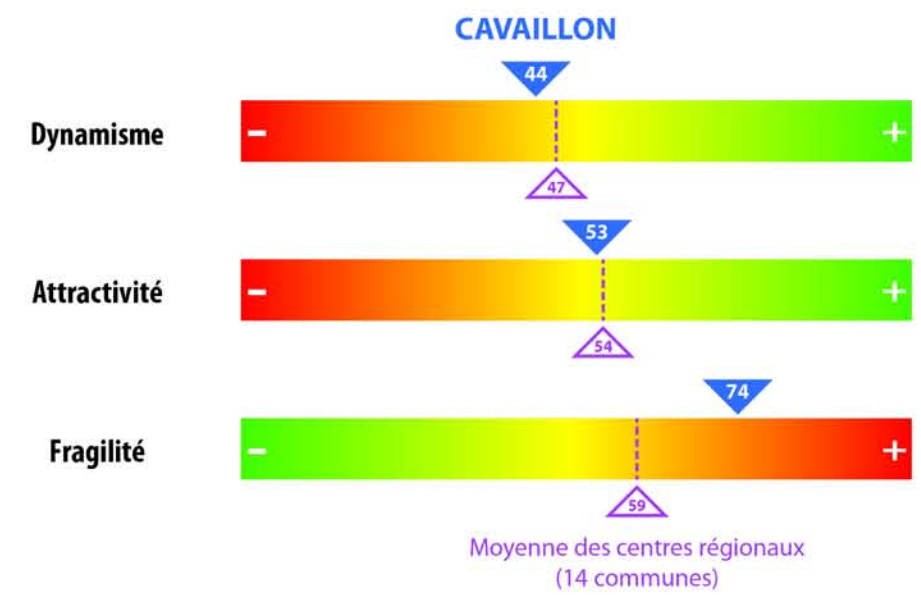
Superficie : 4588 ha
Population : 25636

Logements : 13092
Emplois : 13938

Code INSEE : 84035

Source : INSEE

Positionnement de la commune



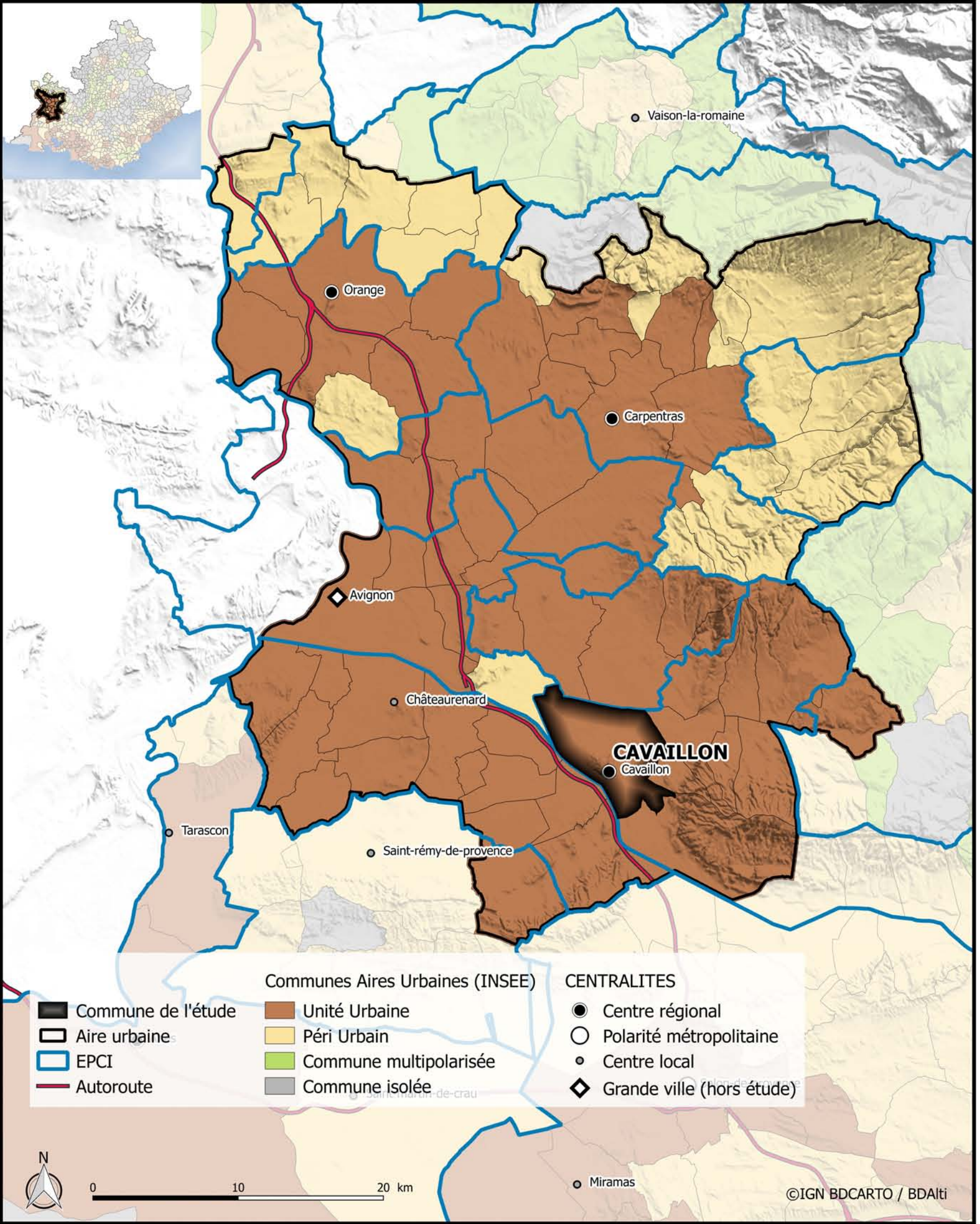
Cavaillon est située dans la vallée de la Durance et fait face au Luberon à l'est et aux Alpilles au sud-ouest. Le sol autour de Cavaillon est assez riche et l'eau fournie par l'irrigation est abondante, ce qui a favorisé le développement de l'agriculture maraîchère, dont la culture du melon. Une grande part de la production de melons provient de la Crau et est expédiée depuis Cavaillon via le marché d'intérêt national (MIN). La ville est desservie par une sortie de l'autoroute A7 et elle dispose d'une gare SNCF en centre-ville. Elle est considérée comme étant une des Portes du Luberon car elle est en lisière ouest du parc naturel régional. Elle appartient à l'aire urbaine d'Avignon et elle est chef de file de la communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse (11 communes, 46 000 habitants). Comme Carpentras, elle apparaît comme un des centres régionaux en grande difficulté.

Forces :

Le principal atout de Cavaillon est lié à sa situation avantageuse et à son excellente connectivité. Son statut de centre régional n'est pas galvaudé car la ville constitue bien une polarité au sein de son territoire car elle concentre les emplois et les fonctions de centralité (équipements). C'est également une ville jeune qui bénéficie d'une bonne vitalité démographique portée par son solde naturel.

Faiblesses :

A l'instar de Carpentras, Cavaillon apparaît comme un centre régional en difficulté. Le taux de pauvreté, la part élevée de non diplômés et la faiblesse des revenus des ménages placent cette ville dans une situation très défavorable. Cette ville résiste mal au chômage et présente d'importants écarts de revenus entre ménages.



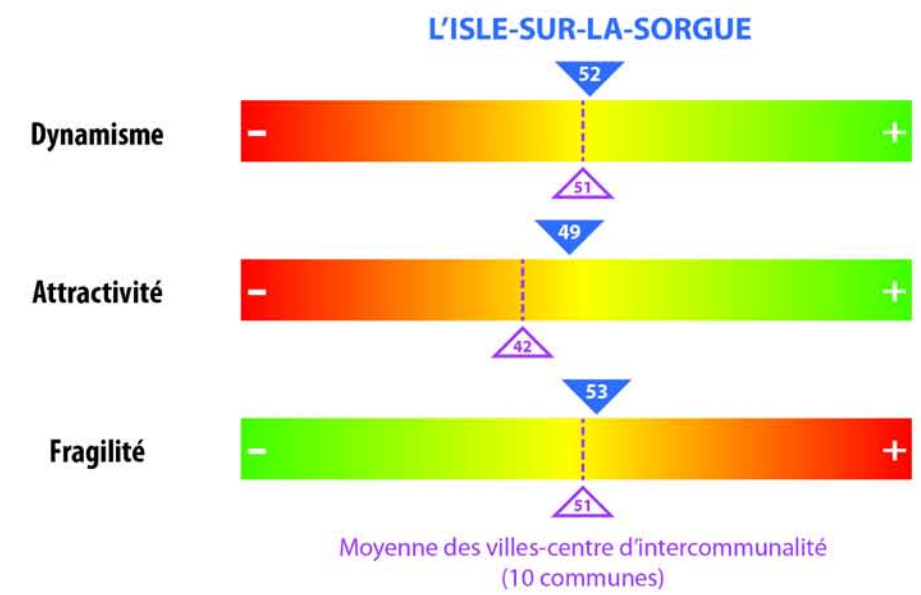
L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

EPCI : CC du Pays des Sorgues et des Monts Vaucluse

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 4464 ha Logements : 10398 Code INSEE : 84054
Population : 18955 Emplois : 6865
Source : INSEE

Positionnement de la commune



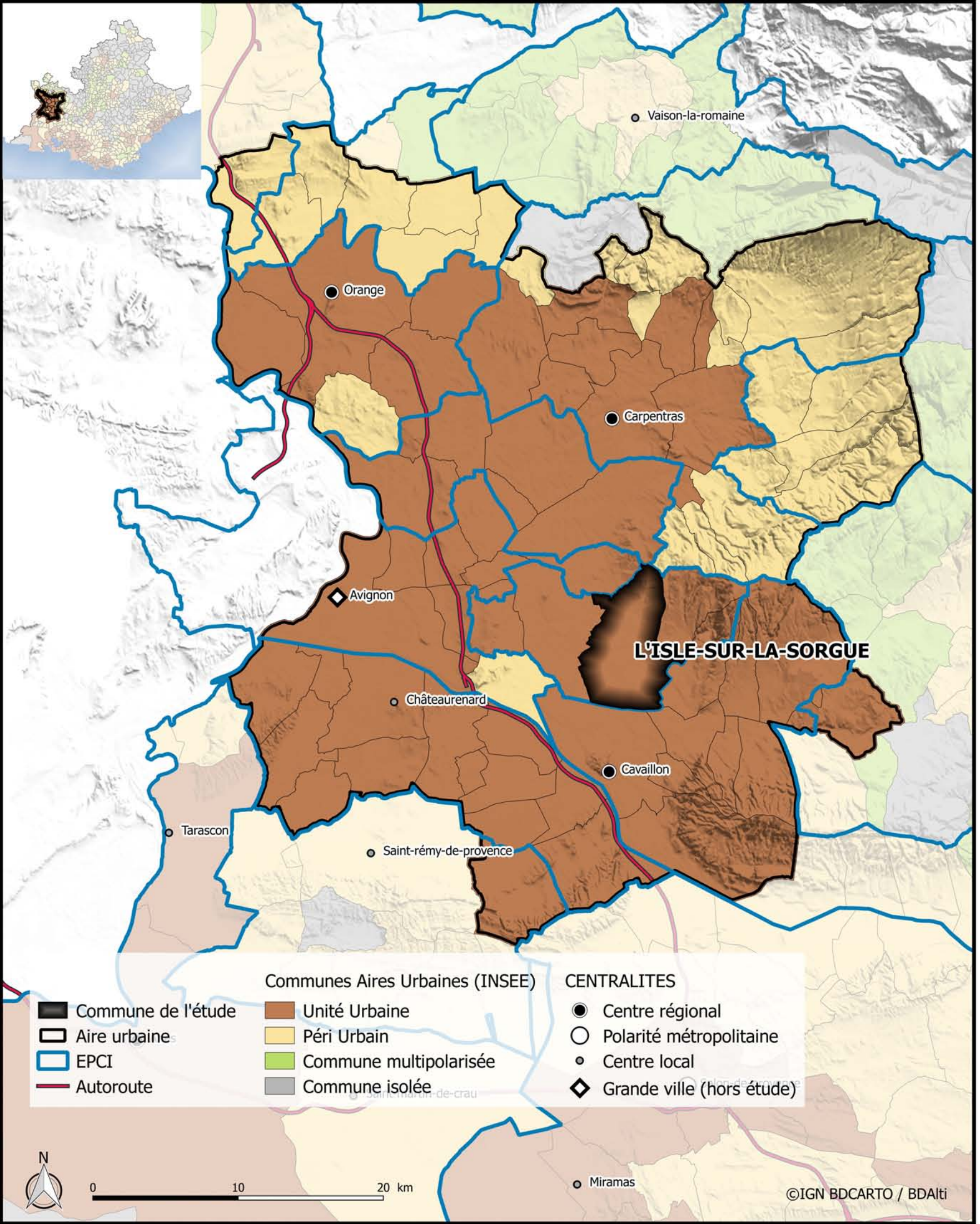
L'Isle de la Sorgue est la ville-centre d'une petite communauté de communes comptant cinq communes et regroupant 32 000 habitants. Elle est située à une vingtaine de kilomètres d'Avignon et à une dizaine de kilomètres de deux échangeurs routiers de l'A7. Elle bénéficie de la présence d'une gare RER. Elle présente un profil équilibré qui la place en position moyenne aussi bien pour le dynamisme que pour l'attractivité. Même constat pour le niveau de fragilité.

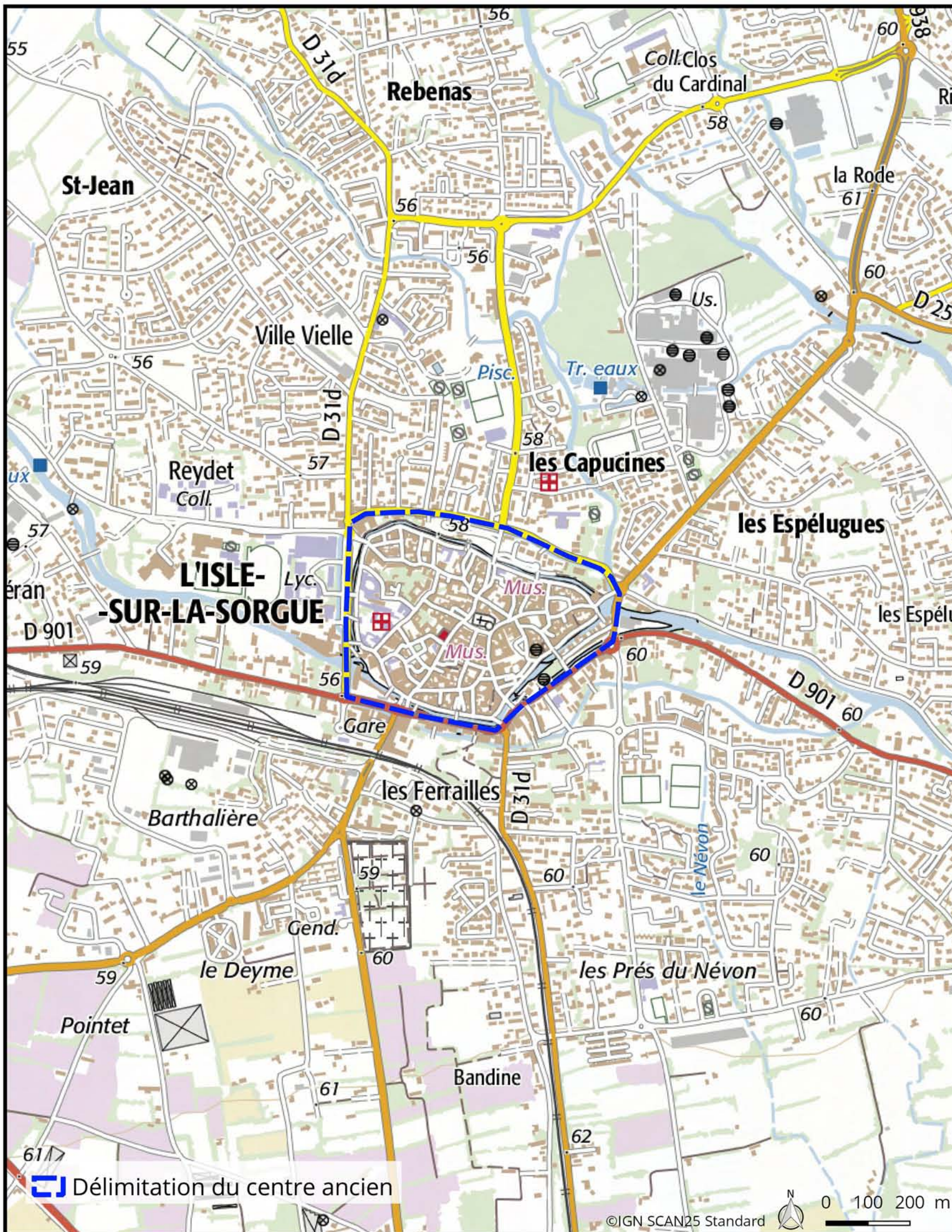
Forces :

L'Isle-sur-la-Sorgues présente une dynamique stable dans laquelle la grande majorité des indicateurs sont dans la moyenne. Cette commune résiste bien au chômage et est dotée d'une bonne attractivité touristique.

Faiblesses :

L'Isle-sur-la-Sorgues présente très peu de fragilités, parmi lesquelles une faible connectivité qui limite l'attractivité économique et une présence plus importante de familles mono parentales.





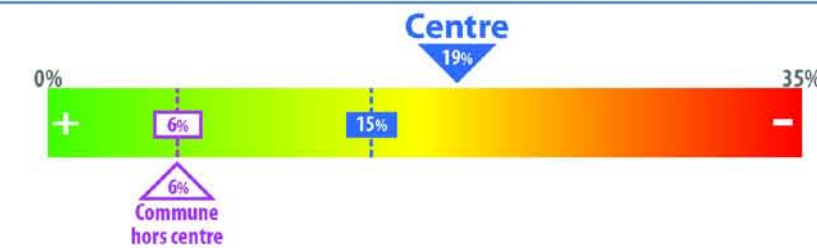
L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Population * : 2 300
* (estimation de la population en 2010)

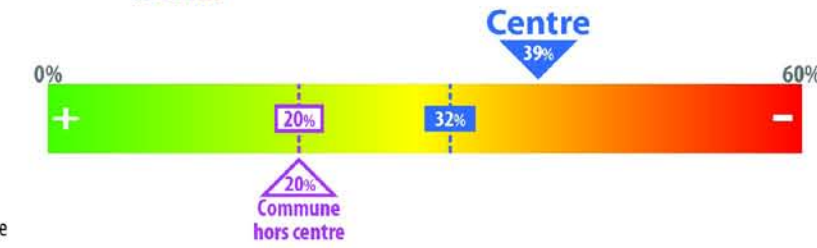
Superficie : 26 ha

CADRAGE : CENTRE ANCIEN

FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT
(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastré - Bases MAJIK 2016

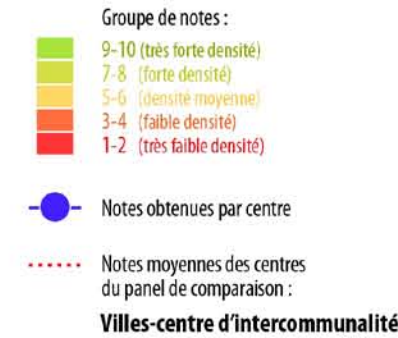


FRAGILITÉ SOCIALE
(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011

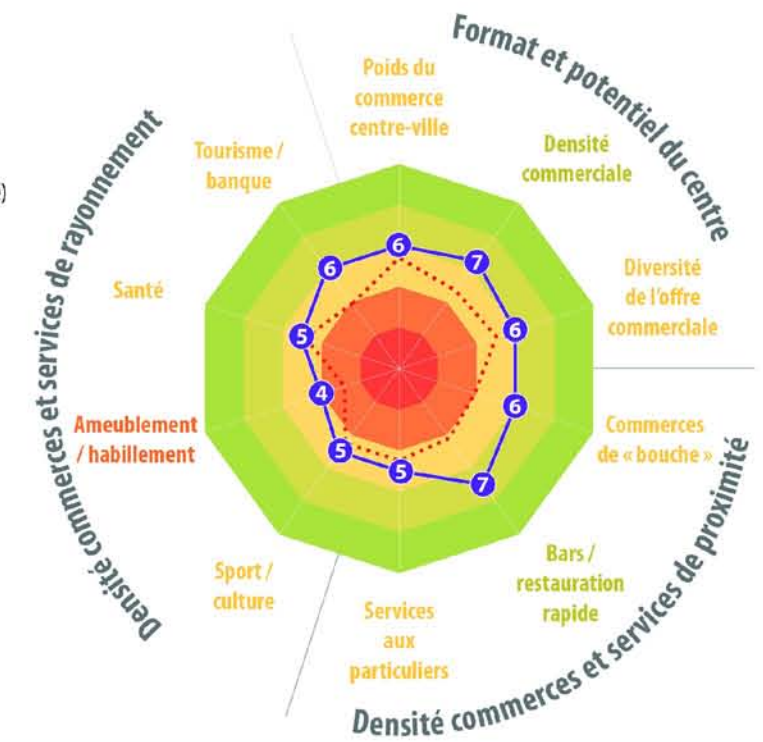


■ Moyenne des 100 centres
■ Moyenne des 100 communes hors centre

VITALITÉ COMMERCIALE
(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016



Villes-centre d'intercommunalité



Comparativement aux autres ville-centres, le centre de L'Isle-sur-la-Sorgue est de grande taille : 26 hectares contre 18 hectares en moyenne. La population résidente dans le centre est bien supérieure à celle observée pour l'ensemble des ville-centres (2 771 habitants contre 2 300 en moyenne), mais son poids démographique dans la commune est plutôt faible : 15% contre 19%. Une situation qui s'explique par le fait que la progression de la population de la commune a été très élevée depuis 1968. Elle a doublée en 50 ans. C'est un centre qui présente un niveau d'alerte moyen même si les niveaux de fragilité restent supérieurs à la moyenne du panel. En revanche la vitalité commerciale est bonne sans doute galvanisée par une attractivité touristique reconnue.

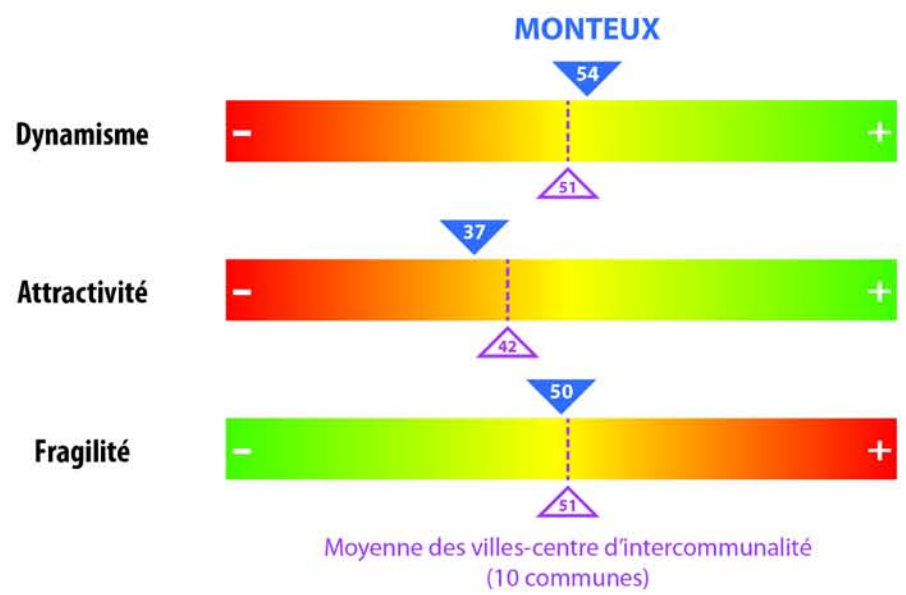
MONTEUX

EPCI : CC des Sorgues du Comtat / Aire Urbaine d'Avignon

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 3953 ha Logements : 5538 Code INSEE : 84080
Population : 12015 Emplois : 3673
Source : INSEE

Positionnement de la commune



Monteux se situe au cœur du Comtat Venaissin, à une vingtaine de kilomètres d'Avignon. Bien que distante d'à peine quatre kilomètres de Carpentras, elle ne fait partie de la communauté d'agglomération car est la ville centre d'une petite communauté de communes regroupant cinq communes et 48 00 habitants. Son déficit d'attractivité n'influe pas sur sa dynamique (dans la moyenne) et n'a pas engendré de vulnérabilités notables.

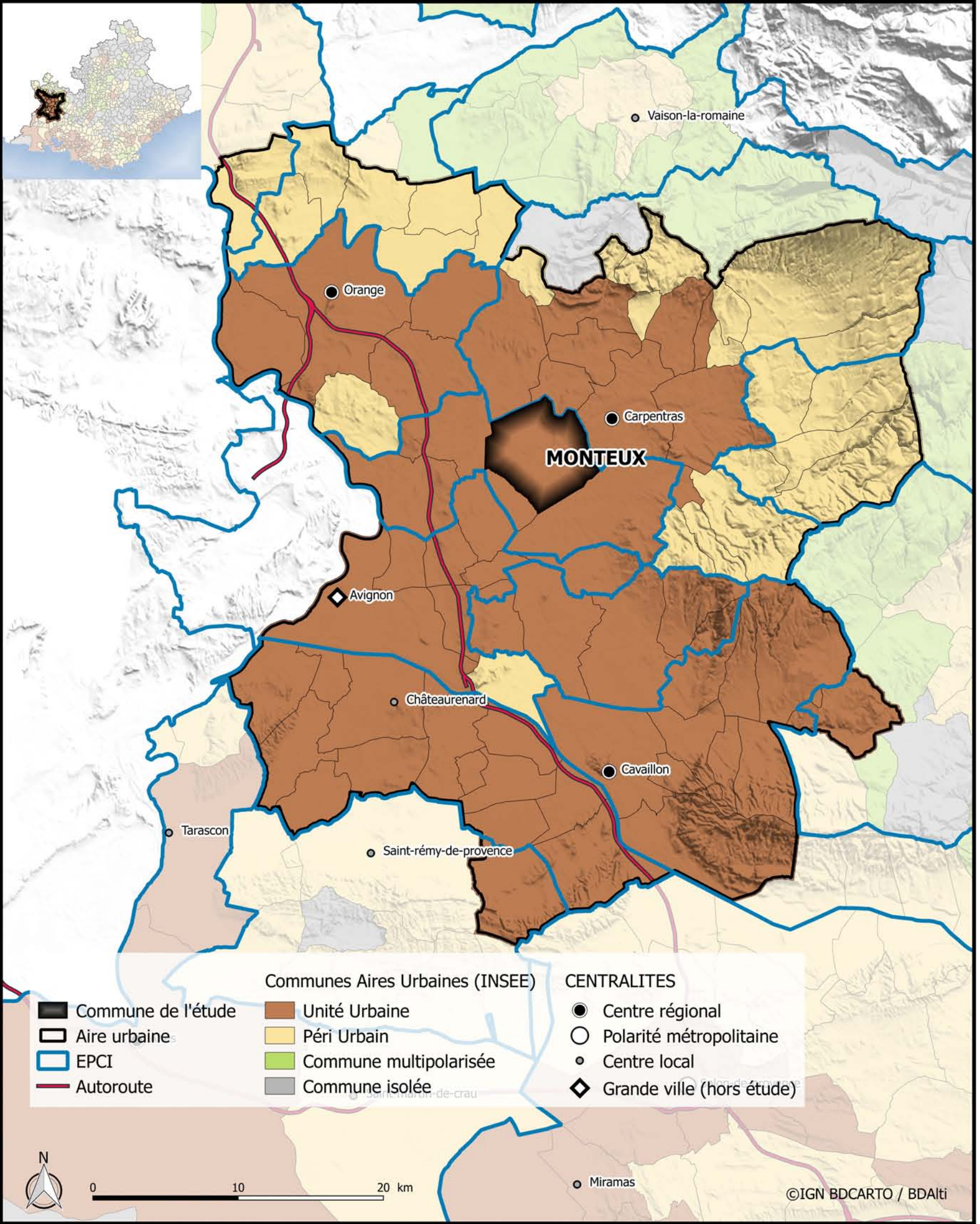
Forces :

La commune bénéficie d'une bonne dynamique résidentielle et sa population est en forte croissance. Le parc de logements augmente sans développement notable de la vacance.



Faiblesses :

Monteux présente certaines fragilités tout en restant dans la moyenne des panels. Sa plus grande fragilité concerne son faible niveau d'attractivité qui place cette commune dans une situation défavorable.





MONTEUX

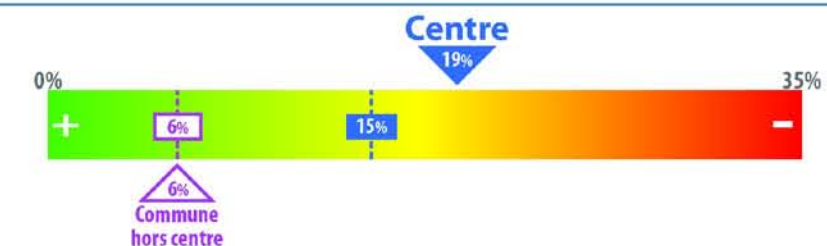
Population * : 1 650

* (estimation de la population en 2010)

Superficie : 10 ha

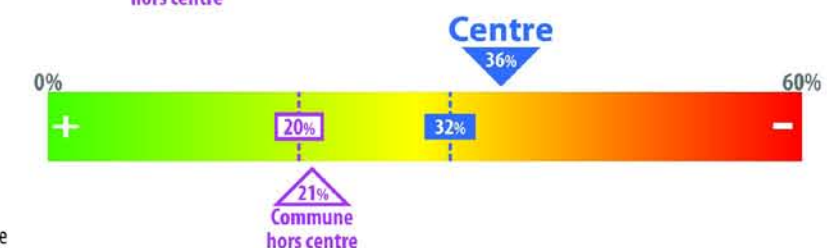
CADRAGE : CENTRE ANCIEN

FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT
(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastre - Bases MAJIC 2016



FRAGILITÉ SOCIALE
(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011

■ Moyenne des 100 centres
 ■ Moyenne des 100 communes hors centre

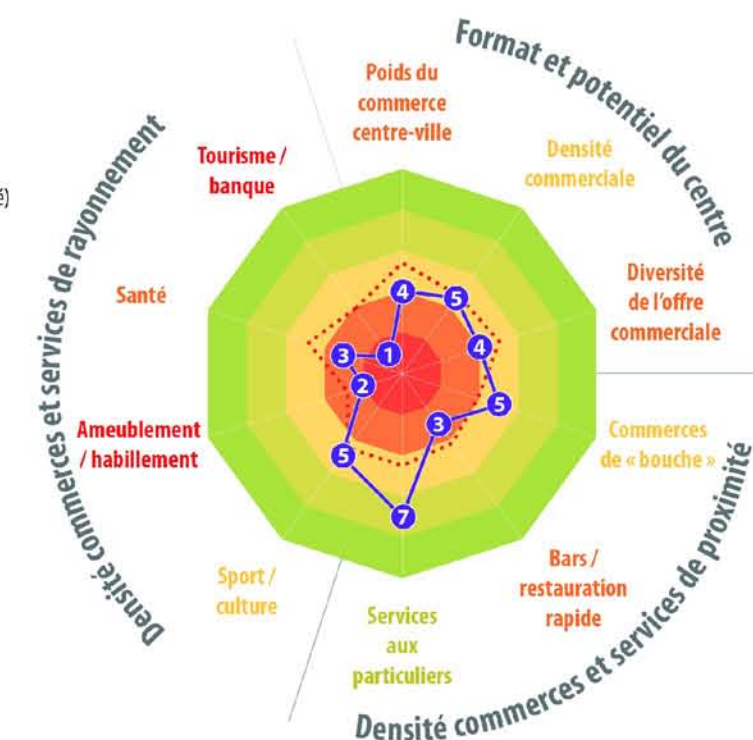


VITALITÉ COMMERCIALE
(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016

Groupe de notes :

- 9-10 (très forte densité)
- 7-8 (forte densité)
- 5-6 (densité moyenne)
- 3-4 (faible densité)
- 1-2 (très faible densité)

● Notes obtenues par centre
⋯ Notes moyennes des centres du panel de comparaison : Villes-centre d'intercommunalité

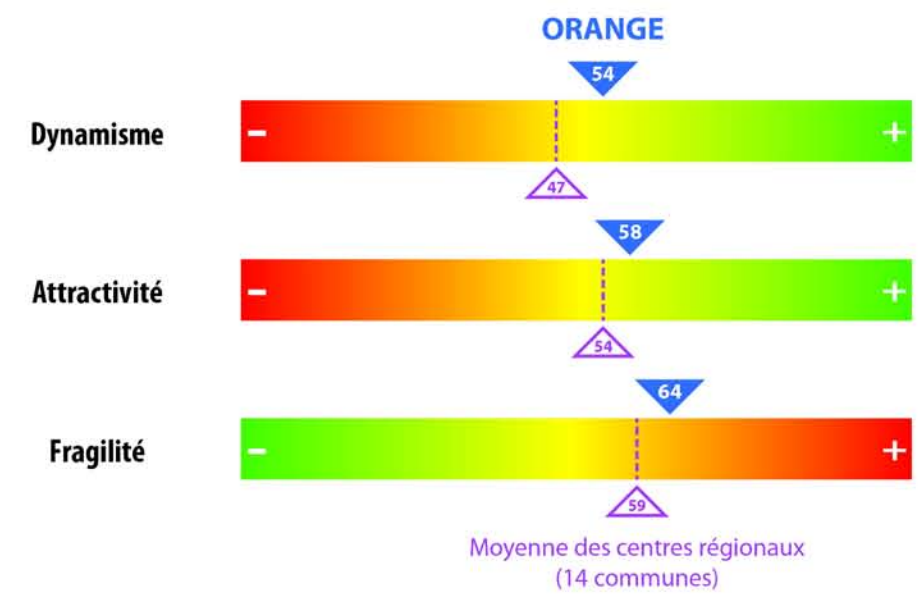


Comparativement aux autres ville-centres, le centre de Monteux est de petite taille : 10 hectares contre 18 hectares en moyenne. La population résidente dans le centre est bien inférieure à celle observée pour l'ensemble des ville-centres (1 631 habitants contre 2 300 en moyenne), son poids démographique dans la commune est faible : 14% contre 19%. Une situation qui s'explique par le fait que la progression de la population de la commune a été soutenue depuis 1968, elle a doublé en 50 ans mais n'a pas bénéficié à la croissance démographique du centre. C'est un centre qui présente un niveau d'alerte moyen même si les niveaux de fragilité restent supérieurs à la moyenne du panel. La vitalité commerciale apparaît contrastée et relativement limitée par le faible poids démographique et le manque d'attractivité touristique du centre.

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 7438 ha Logements : 14107 Code INSEE : 84087
Population : 29193 Emplois : 13830 Source : INSEE

Positionnement de la commune



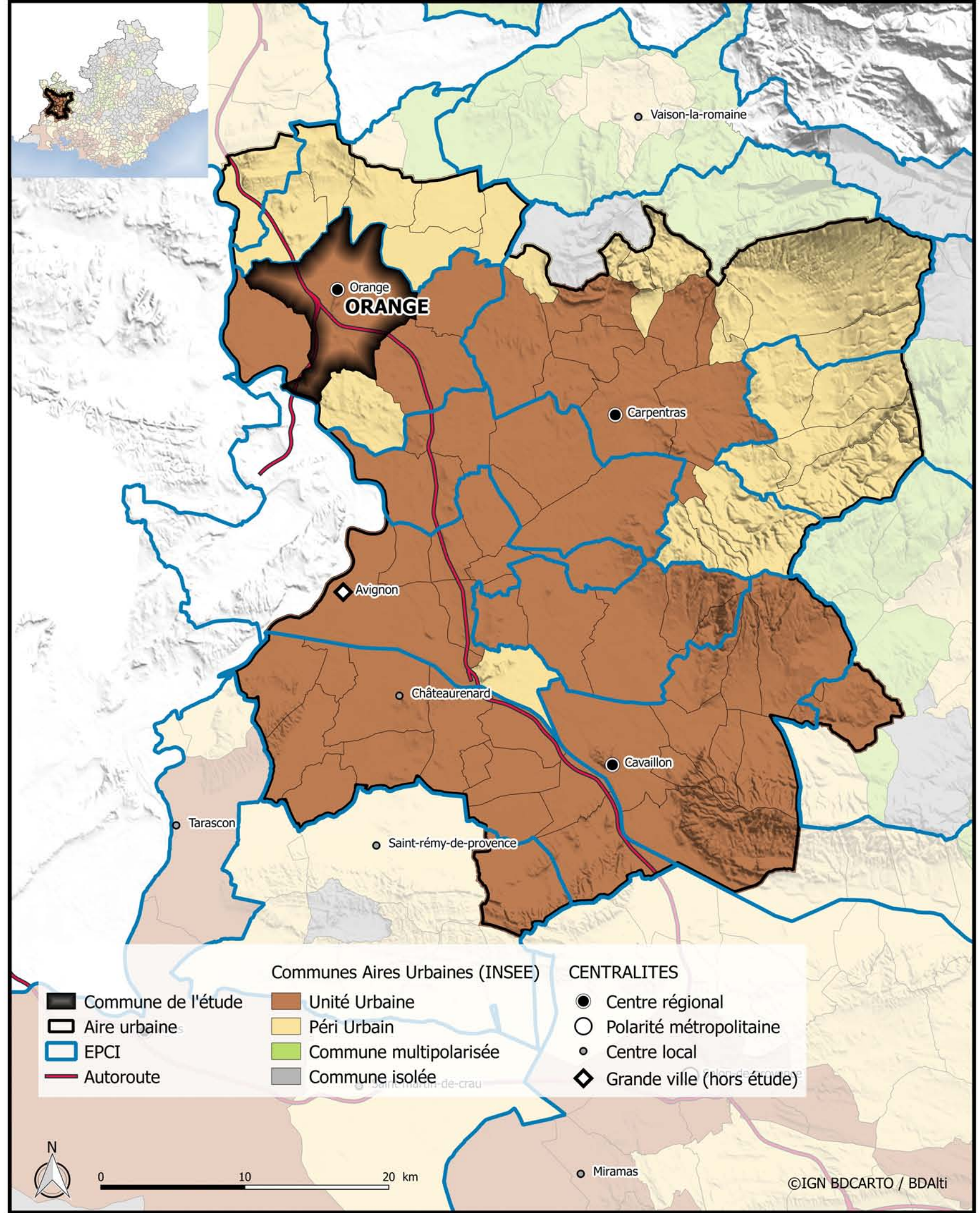
Orange bénéficie d'une position exceptionnelle au carrefour de passages pour le nord, l'Espagne ou l'Italie. Située au cœur d'une riche région agricole, la « Cité des princes », pourtant la deuxième commune du Vaucluse après Avignon, a un positionnement géostratégique compliqué au sein de l'aire urbaine d'Avignon. Elle est aujourd'hui chef de file d'une petite communauté de communes regroupant cinq communes et près de 45 000 habitants où la ville-centre représente les deux tiers de la population. Elle bénéficie d'une forte notoriété touristique liée à son passé (époque romaine) et à son festival d'opéra et de musique classique (les Chorégies) qui se déroule au théâtre antique.

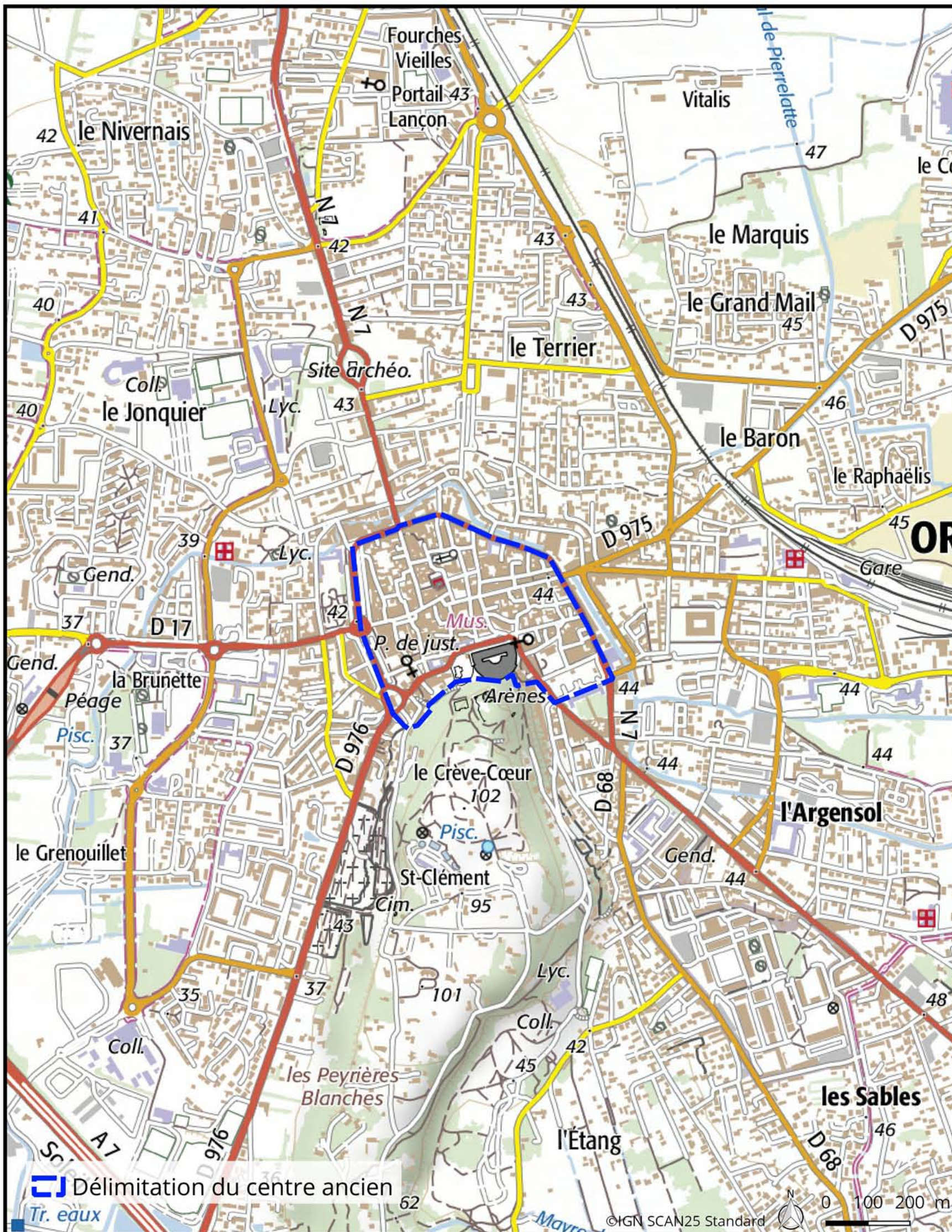
Forces :

Orange présente la plus forte dynamique des centres régionaux et sa bonne connectivité et son attractivité économique et touristique lui confère une situation favorable

Faiblesses :

Malgré son attractivité et son dynamisme, Orange présente pourtant d'importantes fragilités sociales liées à l'importance des emplois précaires, des personnes sans emploi, des familles mono parentales et de la faiblesse des revenus.





ORANGE

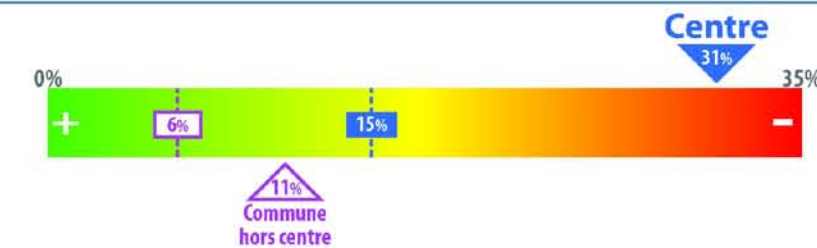
Population * : 3 300

* (estimation de la population en 2010)

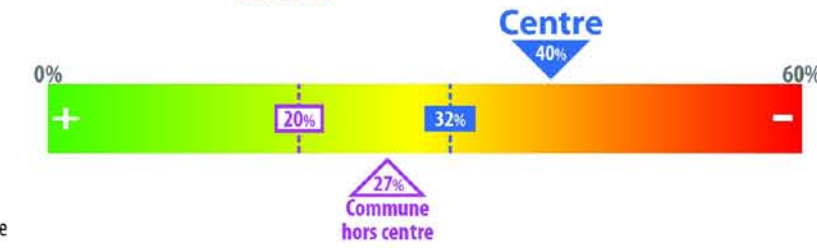
Superficie : 20 ha

CADRAGE : CENTRE ANCIEN

FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT
(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastré - Bases MAJIC 2016

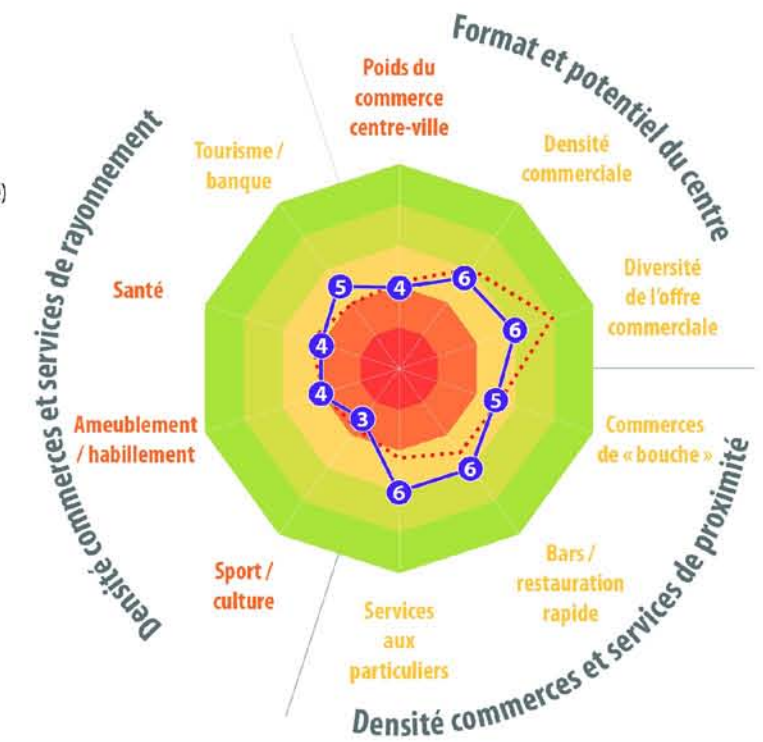
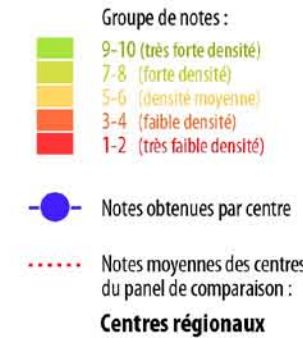


FRAGILITÉ SOCIALE
(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011



■ Moyenne des 100 centres
■ Moyenne des 100 communes hors centre

VITALITÉ COMMERCIALE
(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016



La taille du centre d'Orange, la population résidant dans le centre et le poids démographique du centre sont en dessous de la moyenne du panel. Une situation qui s'explique par le fait que la progression de la population de la commune a été soutenue mais n'a pas bénéficié au centre. Orange est un centre qui présente un niveau d'alerte élevé du fait du très haut degré de la vacance des logements (31% contre 15% pour l'ensemble du panel) et de l'importance du taux de bas revenus (40% contre 32%). De plus, les différentiels des taux avec le reste de la commune sont particulièrement importants, signe qu'au-delà des fragilités liées à la commune, le centre présente un phénomène d'abandon et de paupérisation très net. La vitalité commerciale reste cependant dans la moyenne du panel et présente peut-être le signe d'un renouveau.

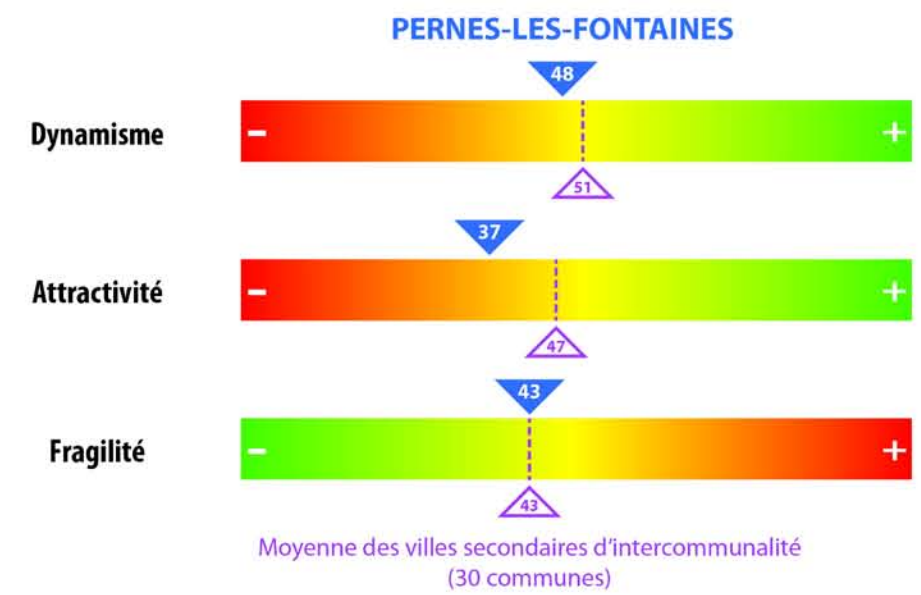
PERNES-LES-FONTAINES

EPCI : CC des Sorgues du Comtat / Aire Urbaine d'Avignon

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 5117 ha Logements : 4922 Code INSEE : 84088
Population : 10121 Emplois : 2719 Source : INSEE

Positionnement de la commune



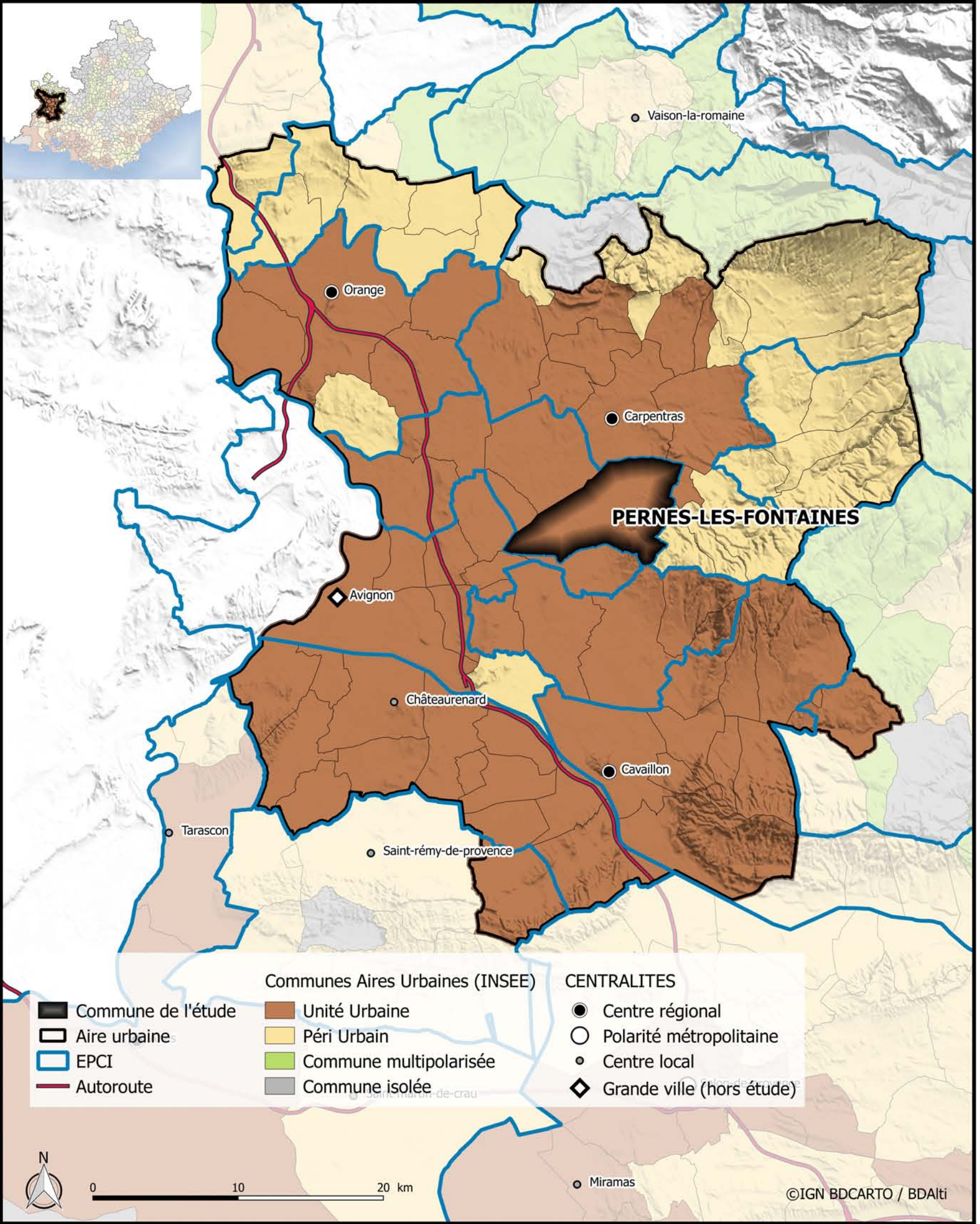
Pernes-les-Fontaines est située au sud du Mont Ventoux, dans la plaine au pied des Monts du Vaucluse, entre Carpentras et L'Isle-sur-la-Sorgue. C'est une petite ville secondaire appartenant à la communauté de communes de Sorgues du Comtat dont Montoux est le chef de file. Elle s'inscrit dans la mouvance résidentielle et économique d'Avignon. Forte de son patrimoine culturel et naturel, elle bénéficie d'une attractivité touristique notable.

Forces :

Pernes-les-Fontaines est une commune qui résiste bien au chômage et dont le revenu médian a augmenté. Elle exerce également une bonne attractivité touristique.

Faiblesses :

Malgré ces atouts, Pernes-les-Fontaines reste une commune « dortoir » peu attractive pour l'activité économique, l'emploi et les jeunes.



Communes Aires Urbaines (INSEE)

- Commune de l'étude
- Aire urbaine
- EPCI
- Autoroute

Unité Urbaine

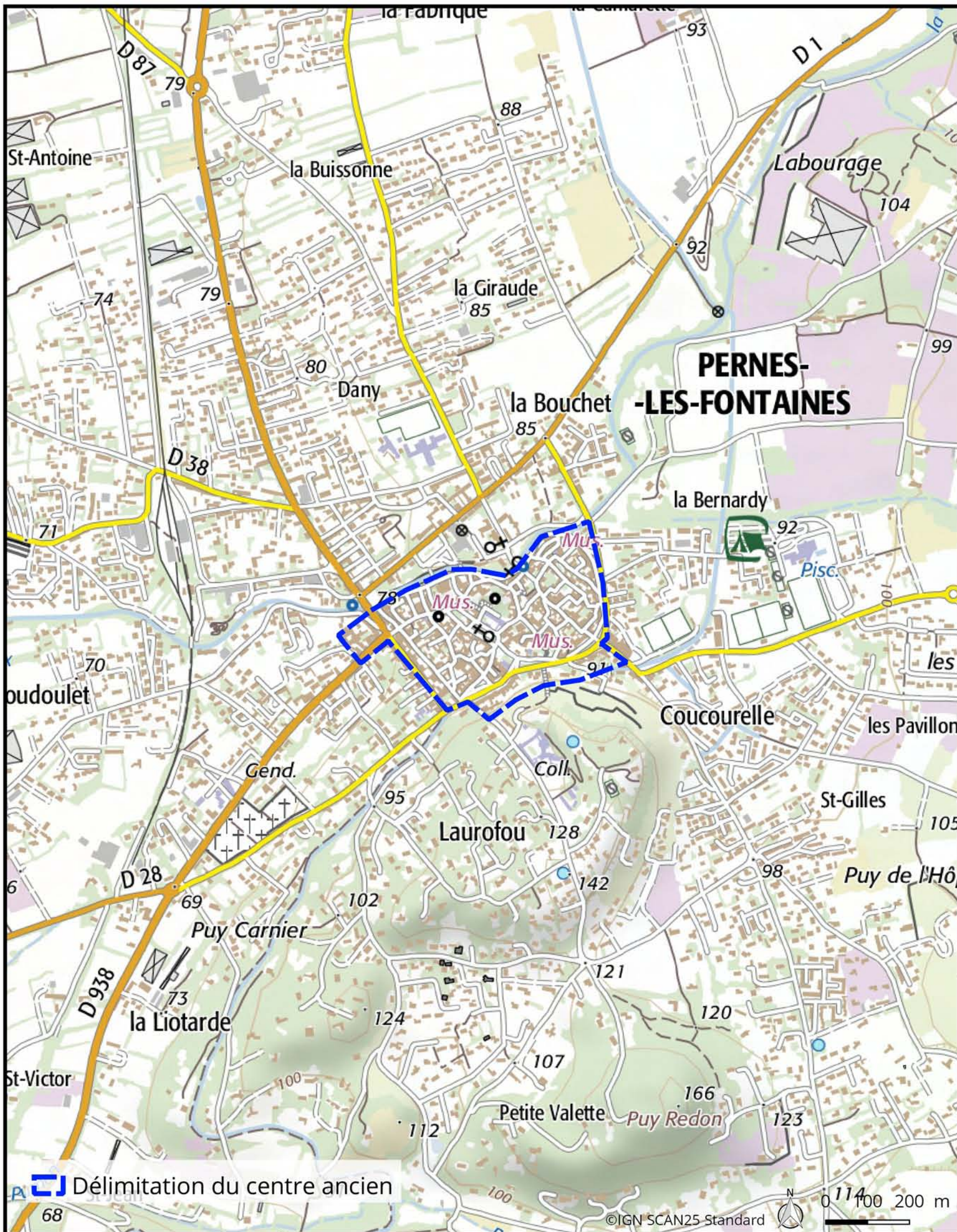
Péri Urbain

Commune multipolarisée

Commune isolée

CENTRALITES

- Centre régional
- Polarité métropolitaine
- Centre local
- Grande ville (hors étude)



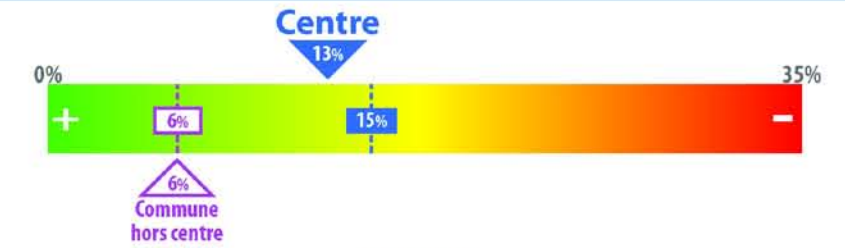
PERNES-LES-FONTAINES

Population * : 1 300
* (estimation de la population en 2010)

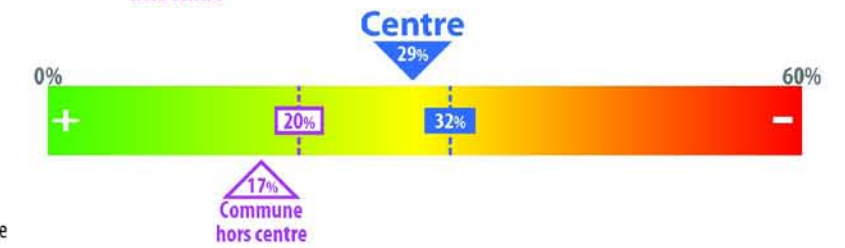
Superficie : 17 ha

CADRAGE : CENTRE ANCIEN

FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT
(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastré - Bases MAJIC 2016



FRAGILITÉ SOCIALE
(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011



VITALITÉ COMMERCIALE
(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016



Comparativement aux autres villes secondaires, le centre de Pernes-les-Fontaines est de grande taille : 17 hectares contre 14 hectares en moyenne. La population résidente dans le centre est cependant inférieure à celle observée pour l'ensemble des ville-centres (1 312 habitants contre 2 500 en moyenne), son poids démographique dans la commune est faible : 13% contre 17%. Une situation qui s'explique par le fait que la progression de la population de la commune a été soutenue depuis 1968, elle a doublé en 40 ans mais n'a pas bénéficié à la croissance démographique du centre. De plus la commune est en perte de vitesse démographique depuis 15 ans. C'est un centre qui présente un niveau d'alerte très faible même si les niveaux de fragilité restent très légèrement supérieurs à la moyenne du panel. La vitalité commerciale reste représentative des villes secondaires de même rang.

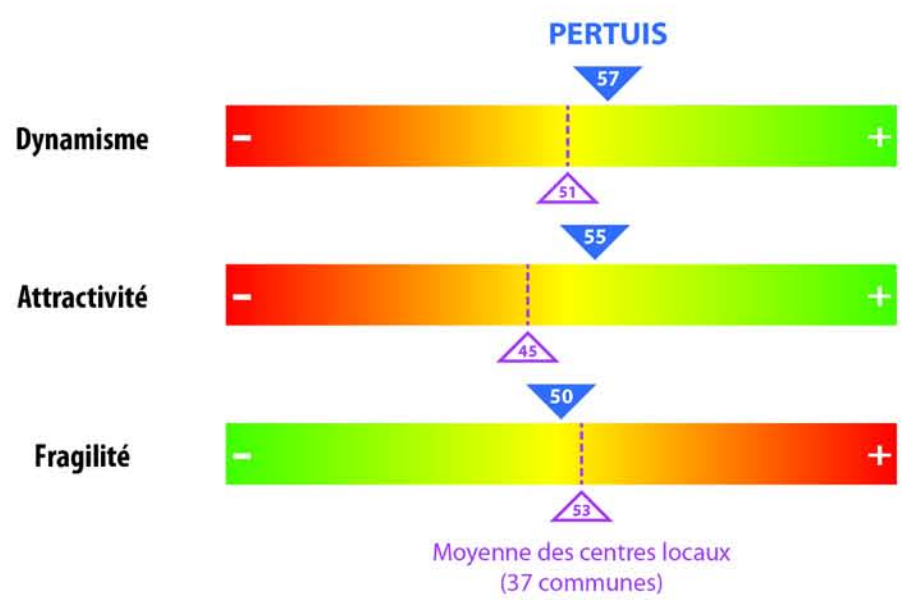
PERTUIS

EPCI : Métropole Aix-Marseille Provence / Aire Urbaine de Marseille-Aix-en-Provence
Conseil de territoire : Pays d'Aix-en-Provence

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 5915 ha Logements : 9445 Code INSEE : 84089
Population : 19498 Emplois : 7539 Source : INSEE

Positionnement de la commune



Pertuis est la ville principale du pays d'Aigues situé dans le Département du Vaucluse. Elle fait partie de la métropole d'Aix-Marseille-Provence (AMP) et du Conseil de territoire du Pays d'Aix. Son positionnement est très particulier : elle est à la fois une ville « passerelle » entre la métropole AMP et le sud Luberon et la principale polarité du territoire couvert par la communauté de commune « Territoriale Sud-Luberon » à laquelle elle n'appartient pas... C'est un centre local (au sens STRADDT) qui se porte bien : 3ème rang pour l'attractivité (sur 37), 12ème pour la dynamique et elle n'arrive qu'au 24ème rang pour le niveau de fragilité.

Forces :

Situé à vingtaine de kilomètres au nord d'Aix et proche du CEA de Cadarache, Pertuis accueille une part importante de jeunes et de cadres venant s'installer dans la commune. La ville présente également un solde naturel positif et supérieur à la moyenne du panel sur ces cinq dernières années. Grâce à une politique publique de création et de renouvellement du parc de logement ces dernières années, la vacance se progresse peu sur la commune sur la période 2008-2013 comparée à l'ensemble des communes étudiées

Faiblesses :

Comparativement aux autres centres locaux, Pertuis ne présente que peu de faiblesses. Comme elle s'inscrit fortement dans la mouvance d'Aix-en-Provence et qu'une part importante de ses actifs travaille dans la Cité du Roy René, elle est plutôt perçue comme une commune « dortoir » de la périphérie aixoise. Malgré un niveau moyen de densité d'emplois, son attractivité économique demeure insuffisante et sa fonction touristique lacunaire au regard du potentiel que représente le Sud Luberon.



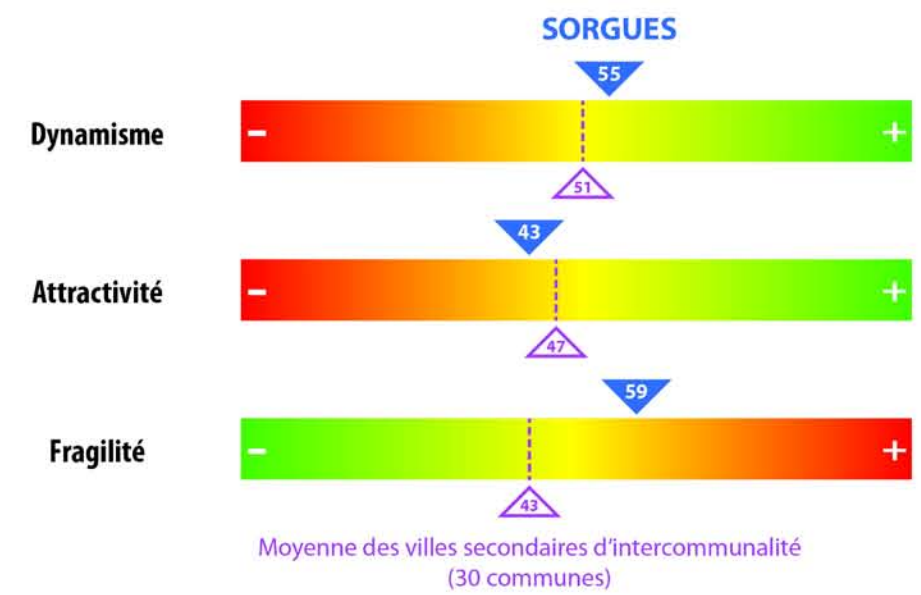
SORGUES

EPCI : CC Pays de Rhône et Ouvèze / Aire Urbaine d'Avignon

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 3376 ha Logements : 8437 Code INSEE : 84129
Population : 18500 Emplois : 8407 Source : INSEE

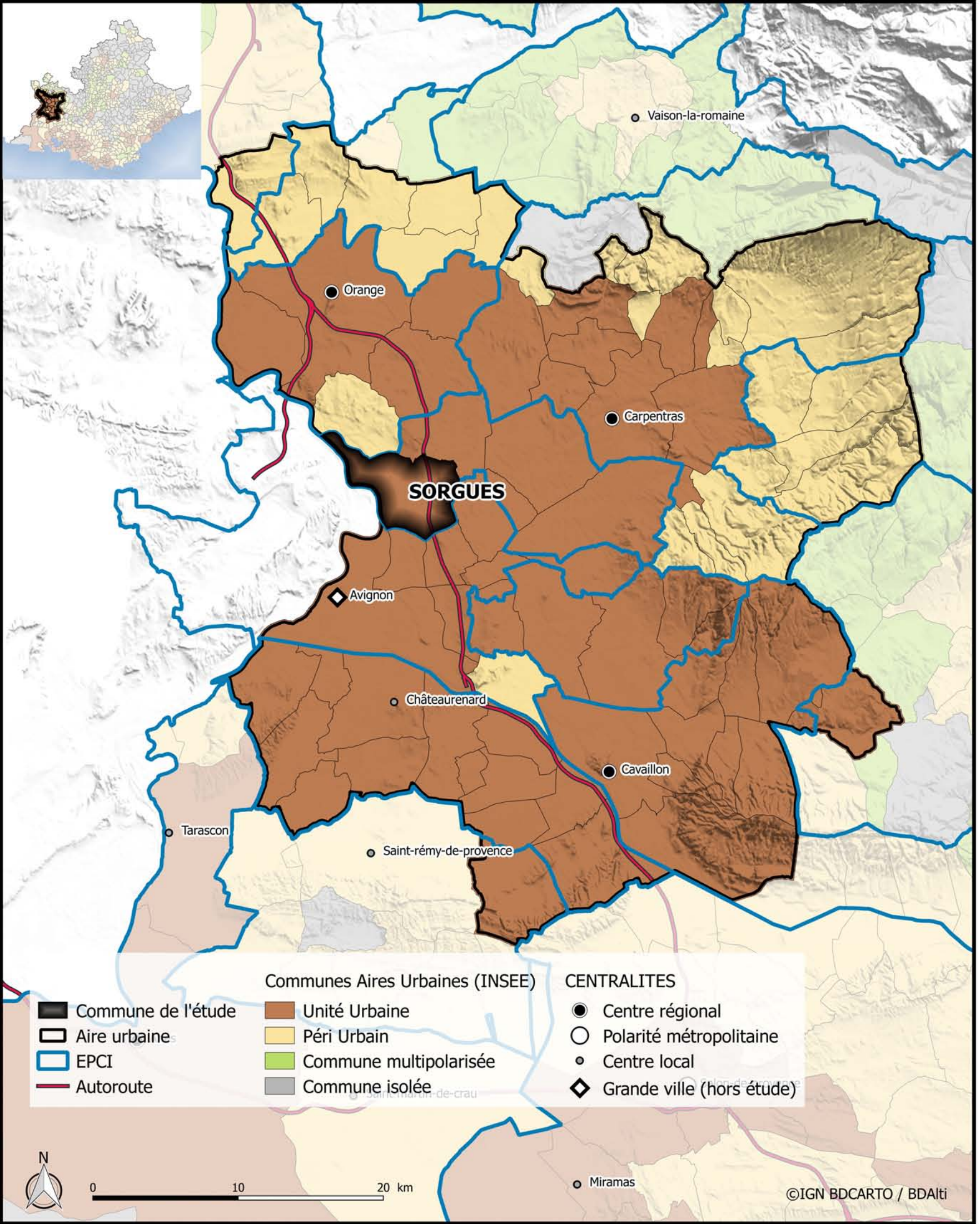
Positionnement de la commune



Sorgues est une commune située au Nord d'Avignon et elle appartient à la communauté de communes de Sorgues du Comtat dont elle constitue un pôle secondaire, Monteux étant le chef de file de cette intercommunalité. Elle est située au confluent de l'Ouvèze et du Rhône et elle est desservie par l'autoroute A7 (échangeur d'Avignon Nord).

Forces :
Sorgues bénéficie d'une bonne dynamique résidentielle et sa population est en forte croissance. Le parc de logements augmente sans développement notable de la vacance. Cette commune est bien connectée et reste attractive pour les jeunes.

Faiblesses :
Cependant Sorgues présente des fragilités sociales liées à l'importance des personnes sans emploi, des familles mono parentales et de la faiblesse des revenus. Le niveau de formation de la population constitue un autre point faible de la commune.





SORGUES

Population * : 1 300
* (estimation de la population en 2010)

Superficie : 8 ha

CADRAGE : CENTRE ANCIEN

FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT
(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastré - Bases MAJIC 2016

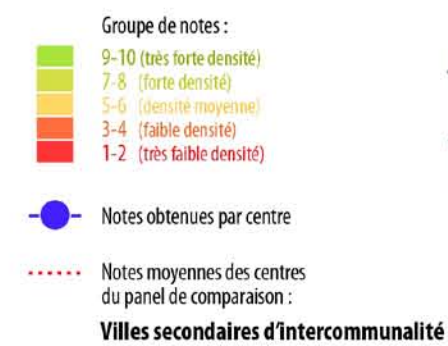


FRAGILITÉ SOCIALE
(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011



— Moyenne des 100 centres — Moyenne des 100 communes hors centre

VITALITÉ COMMERCIALE
(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016



Comparativement aux autres villes secondaires, le centre de Sorgues est de petite taille : 8 hectares contre 14 hectares en moyenne. La population résidente dans le centre est cependant inférieure à celle observée pour l'ensemble des ville-centres (1 300 habitants contre 2 500 en moyenne), son poids démographique dans la commune est très faible : 7% contre 17%. Une situation qui s'explique par le fait que la progression de la population de la commune a été faible depuis 1968 et n'a pas bénéficié à la croissance démographique du centre. C'est un centre qui présente un niveau d'alerte élevé du fait du haut degré de la vacance des logements (23% contre 15% pour l'ensemble du panel) et de l'importance du taux de bas revenus (37% contre 32%). De plus, les différentiels des taux avec le reste de la commune sont importants, signe qu'au-delà des fragilités liées à la commune, le centre présente un risque d'abandon et de paupérisation. Cette fragilité est accentuée par une faible vitalité commerciale liée à la proximité d'une zone commerciale de grande envergure.

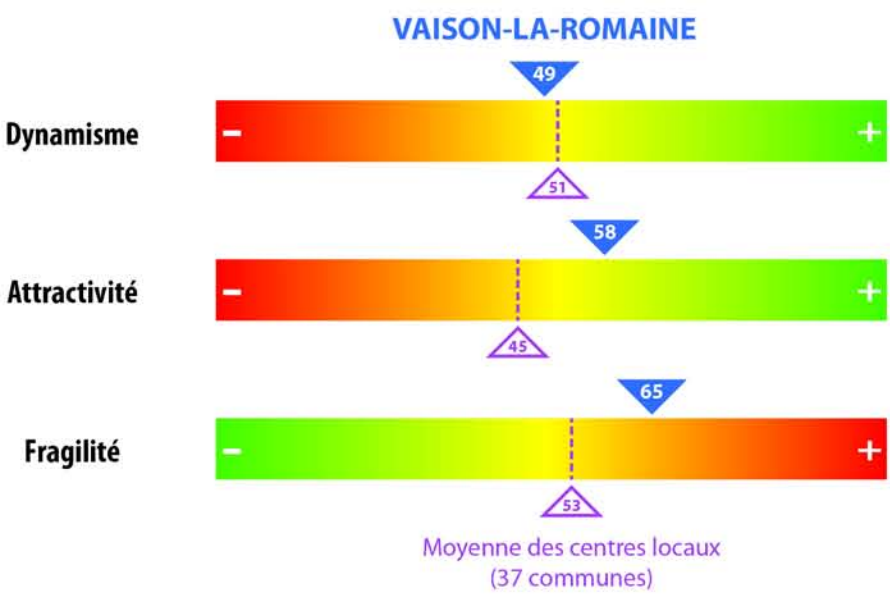
VAISON-LA-ROMAINE

EPCI : CC PAYS VAISON-VENTOUX

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 2709 ha Logements : 3886 Code INSEE : 84137
Population : 6089 Emplois : 3706 Source : INSEE

Positionnement de la commune



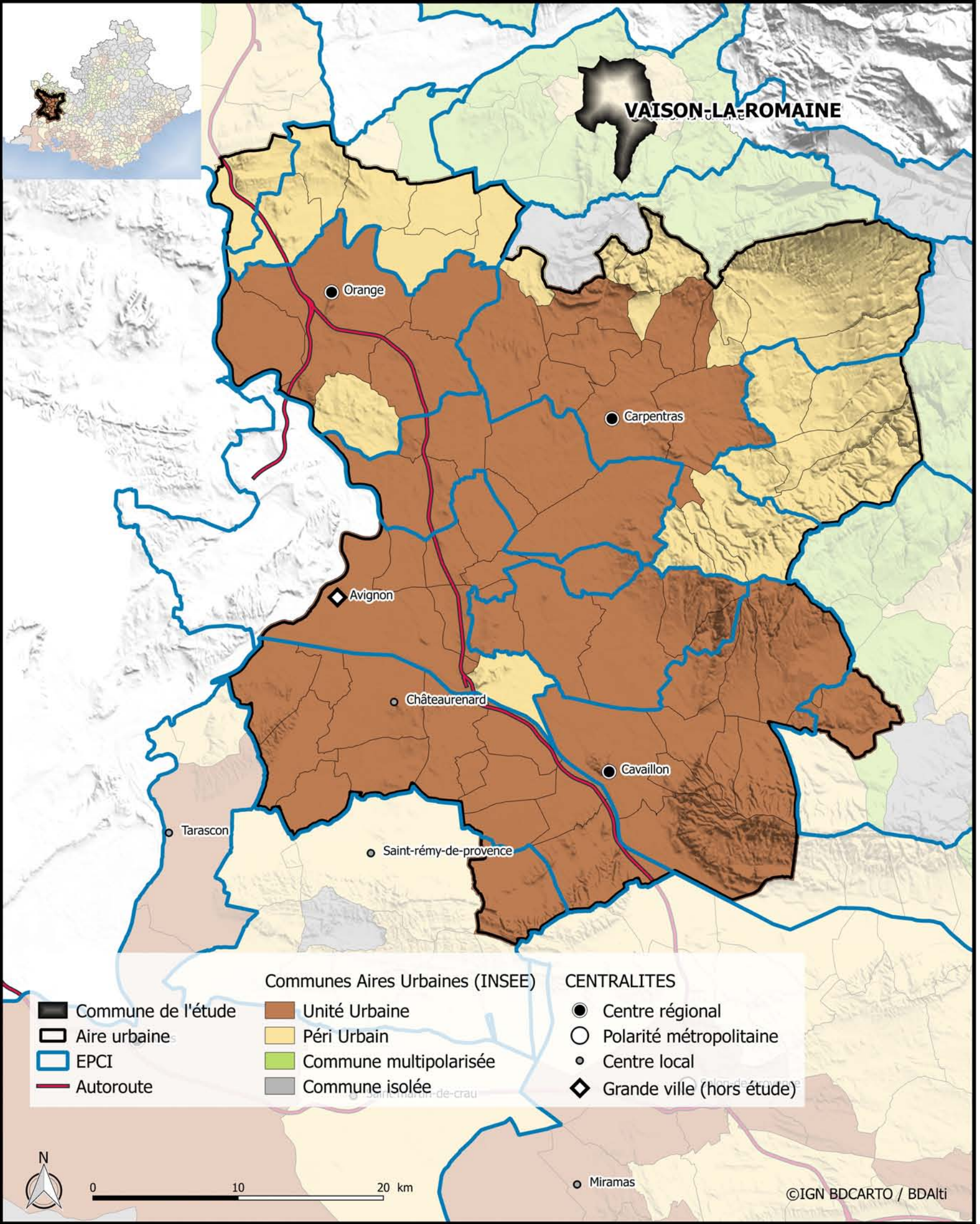
Vaison-la-Romaine est une petite ville de 6 000 habitants située au Nord du Vaucluse. C'est la ville-centre de la communauté de communes de Vaison-Ventoux qui est composée de 19 communes et qui regroupe 17 000 habitants. C'est un centre local qui anime un territoire très rural où la population moyenne des communes (hors commune centre) est de 580 habitants. C'est avant tout un pôle touristique important connu pour ses vestiges romains ainsi que pour sa cité médiévale et sa cathédrale. Malgré ses atouts touristiques, c'est un des centres locaux qui présente le plus de vulnérabilités

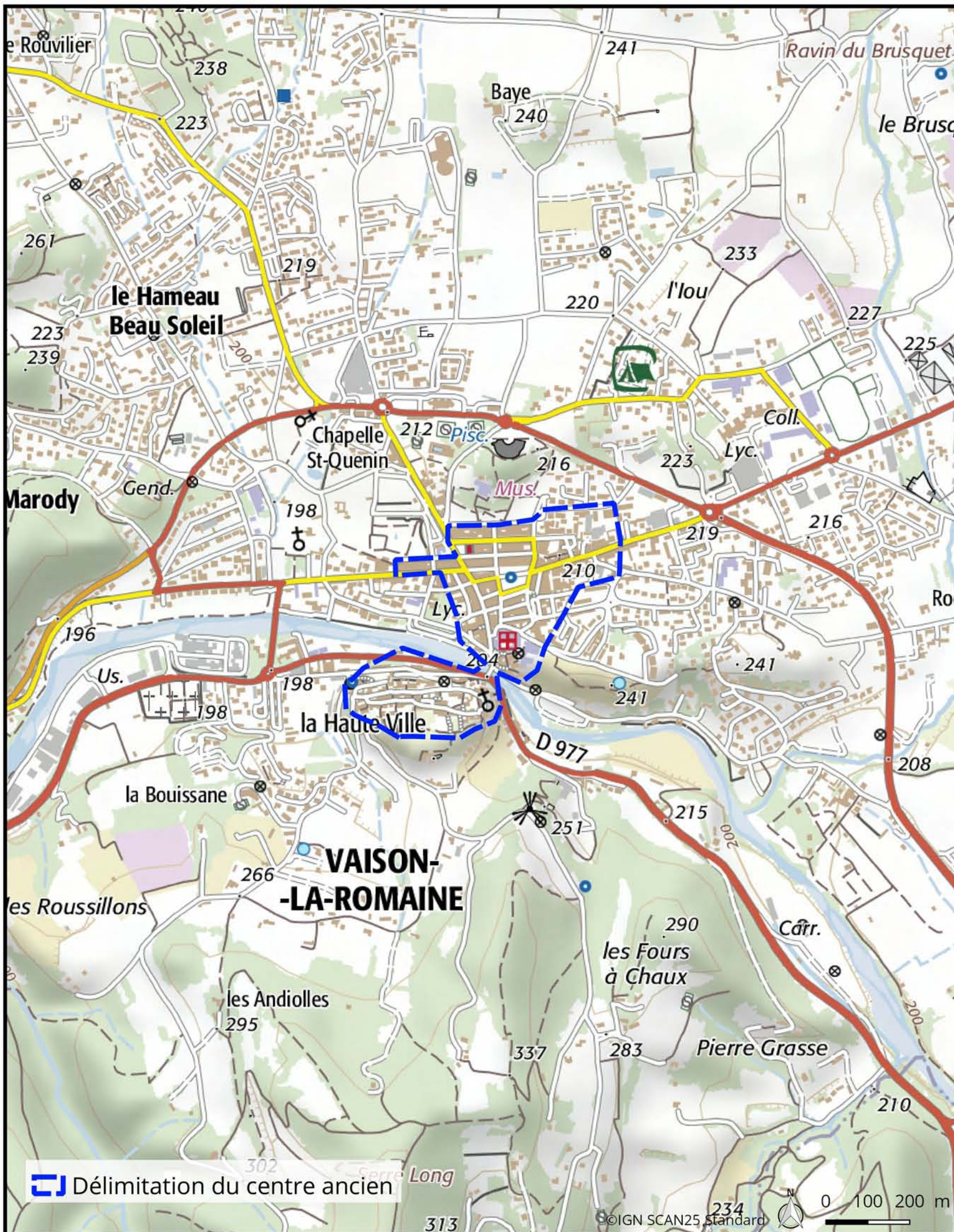
Forces :

Vaison-la-Romaine bénéficie d'une bonne dynamique résidentielle et sa population est en forte croissance. Le parc de logements augmente sans développement notable de la vacance. Le revenu médian a augmenté. Cette commune exerce une très forte attractivité touristique et économique

Faiblesses :

Parmi les dix indicateurs de fragilité ici retenus, six positionnent la commune en situation défavorable. Le principal point faible est lié à une population vieillissante. Au plan social, la commune présente nombre de difficultés : faible niveau de qualification de la population, fort taux d'emplois précaires, importance de l'écart des revenus et faiblesse des revenus des ménages. Le niveau élevé de la vacance du parc de logement constitue un autre point faible. Le tout palce cette commune dans une situation de forte fragilité (au 4ème rang parmi les 37 centres locaux).





VAISON LA ROMAINE

Population * : 1 400

* (estimation de la population en 2010)

Superficie : 18 ha

CADRAGE : CENTRE ANCIEN

FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT

(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastré - Bases MAJIC 2016



FRAGILITÉ SOCIALE

(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011



■ Moyenne des 100 centres
■ Moyenne des 100 communes hors centre

VITALITÉ COMMERCIALE

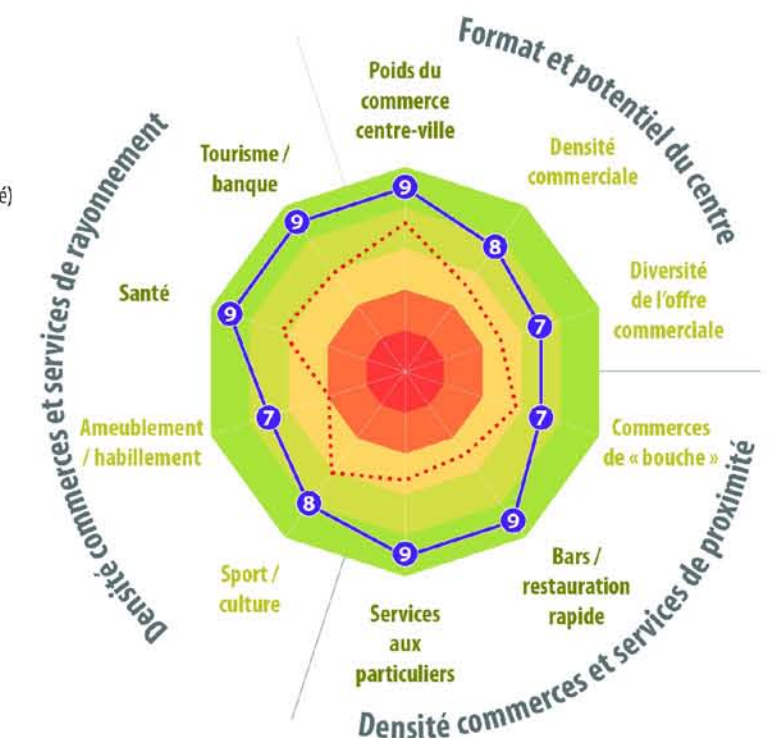
(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016

Groupe de notes :
9-10 (très forte densité)
7-8 (forte densité)
5-6 (densité moyenne)
3-4 (faible densité)
1-2 (très faible densité)

● Notes obtenues par centre

..... Notes moyennes des centres du panel de comparaison :

Centres locaux



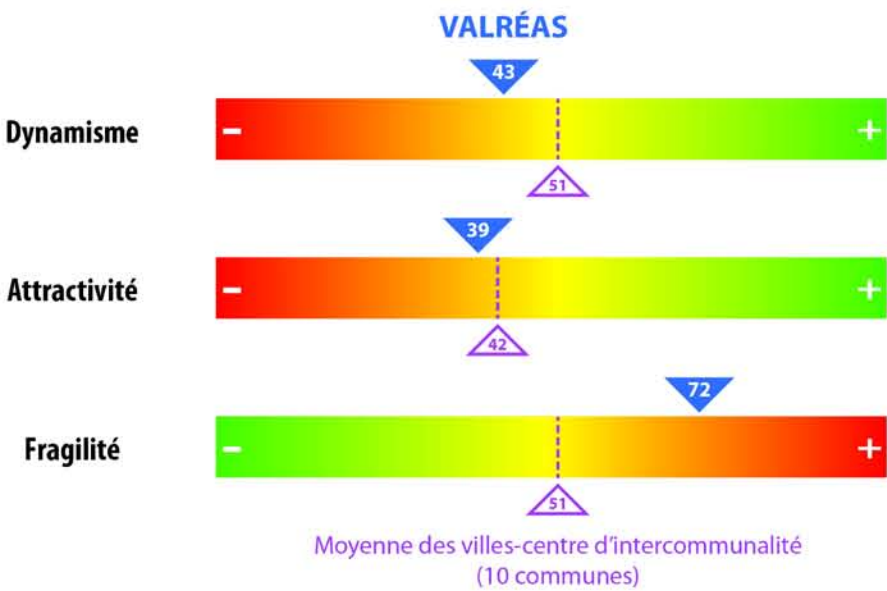
Le centre de Vaison-la-Romaine est de taille moyenne mais présente un poids démographique assez élevé (23% contre 19% en moyenne). La population résidente dans le centre est cependant inférieure à celle observée pour l'ensemble des centres locaux (1 383 habitants contre 1 850 en moyenne). Une situation qui s'explique par le fait que la progression de la population de la commune a été relativement faible depuis 1968 et n'a pas bénéficié à la croissance démographique du centre. Le centre de Vaison-la-Romaine présente un niveau d'alerte moyen même si les niveaux de fragilité restent légèrement supérieurs à la moyenne du panel. En revanche la vitalité commerciale est très bonne sans doute galvanisée par une attractivité touristique reconnue.

CADRAGE : COMMUNE

Superficie : 5882 ha Logements : 4947 Code INSEE : 84138
Population : 9519 Emplois : 3746

Source : INSEE

Positionnement de la commune



Valréas constitue une enclave du département de Vaucluse dans celui de la Drôme. Cette situation est un héritage des modifications des limites départementales qui ont eu lieu en 1800. Valréas est aujourd'hui la ville-centre de la communauté de communes Enclave des Papes – Pays de Grignan qui regroupe 19 communes et compte 23 000 habitants. Parmi les dix villes-centres que compte le panel (hors polarités du STADDT) Valréas est celle qui affiche la plus faible dynamique et qui cumule le plus de fragilités

Forces :

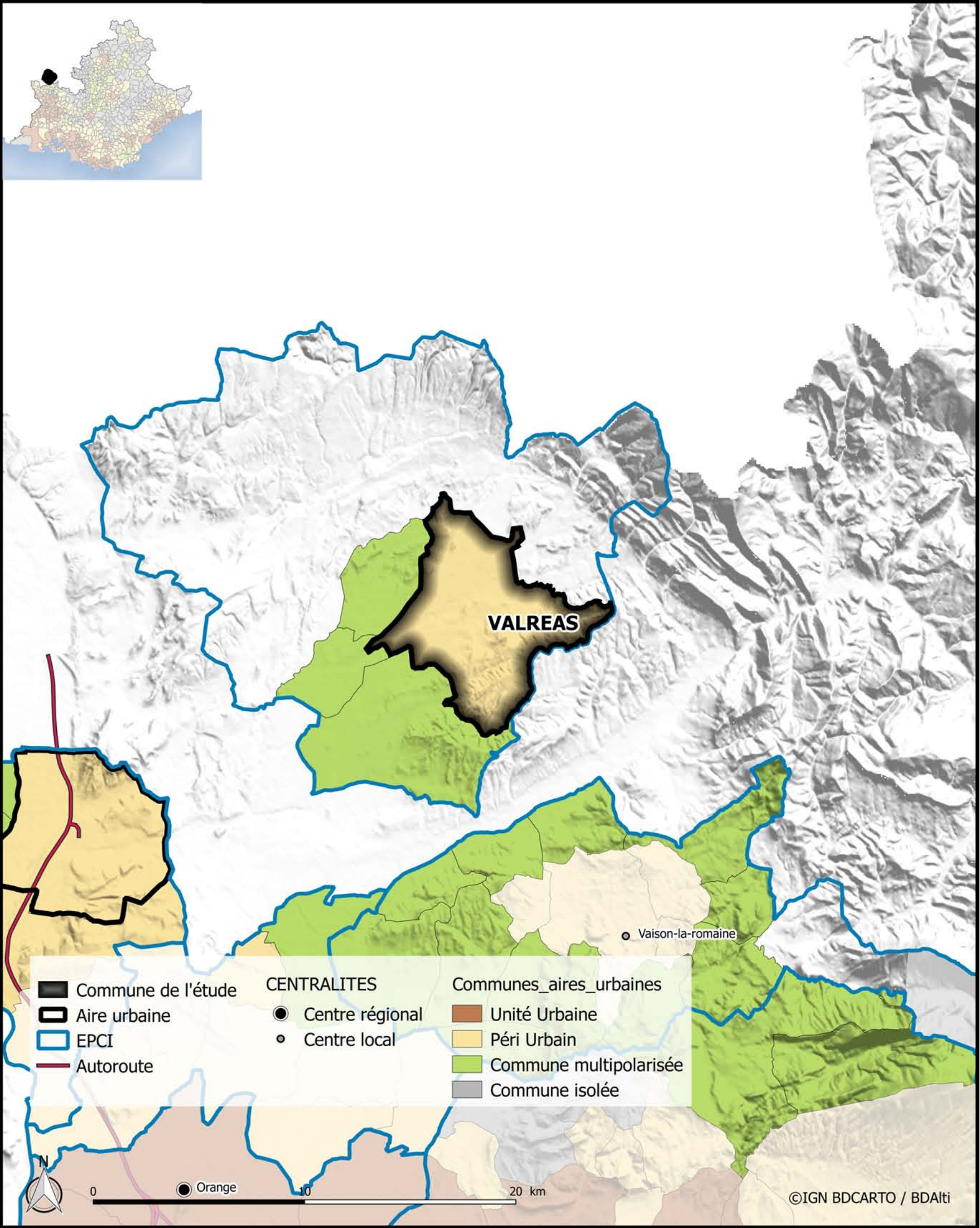
Un seul indicateur positif : le revenu médian – parmi les plus bas du panel – a progressé plus vite que la moyenne au cours des cinq dernières années.

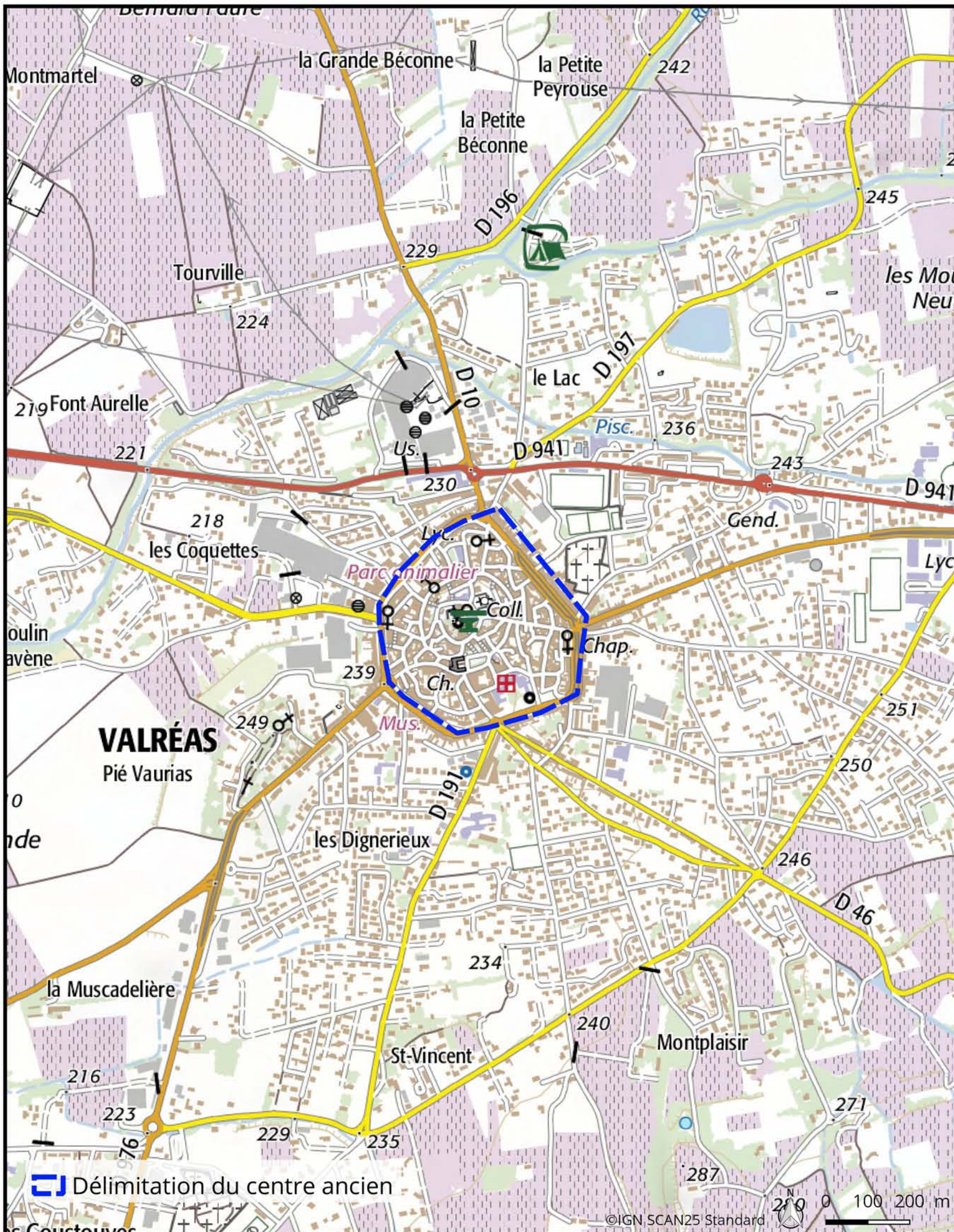


Faiblesses :



Valréas présente de nombreuses fragilités (la plus élevée de son panel de référence) parmi lesquelles le nombre élevé d'emplois précaires, le taux de pauvreté, la faiblesse des revenus, mais aussi le taux de vacance des logements





VALREAS

Population * : 2 100

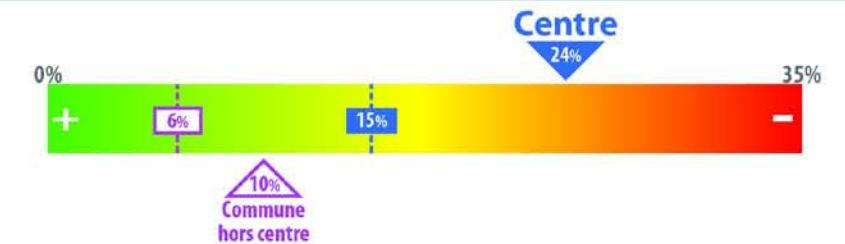
* (estimation de la population en 2010)

Superficie : 19 ha

CADRAGE : CENTRE ANCIEN

FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT

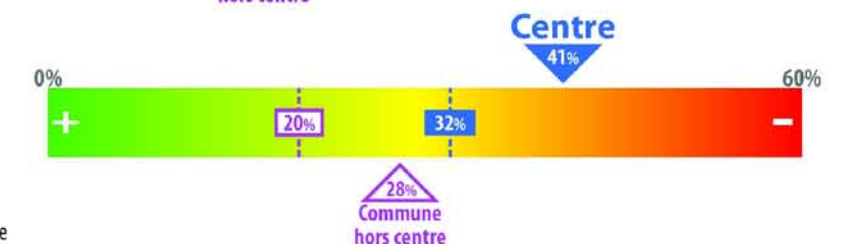
(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastré - Bases MAJIC 2016



FRAGILITÉ SOCIALE

(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011

Moyenne des 100 centres Moyenne des 100 communes hors centre



VITALITÉ COMMERCIALE

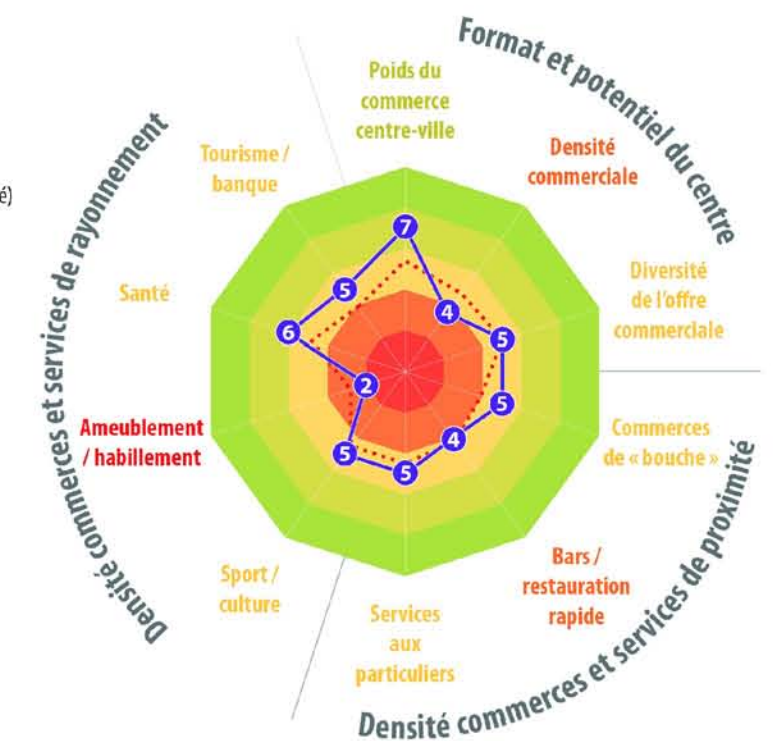
(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016

Groupe de notes :
9-10 (très forte densité)
7-8 (forte densité)
5-6 (densité moyenne)
3-4 (faible densité)
1-2 (très faible densité)

Notes obtenues par centre

Notes moyennes des centres du panel de comparaison :

Villes-centre d'intercommunalité



La taille du centre de Valréas est très proche de la moyenne des villes principales : 19 hectares contre 18 hectares en moyenne. La population résidente dans le centre est inférieure à celle observée pour l'ensemble des ville-centres (2 087 habitants contre 2 300 en moyenne), son poids démographique dans la commune est plutôt élevé : 22% contre 19%. Une situation qui s'explique par le fait que la progression de la population de la commune a été relativement faible depuis 1968 et n'a pas bénéficié à la croissance démographique du centre. C'est un centre qui présente un niveau d'alerte élevé du fait du haut degré de la vacance des logements (24% contre 15% pour l'ensemble du panel) et de l'importance du taux de bas revenus (41% contre 32%). De plus, les différentiels des taux avec le reste de la commune sont particulièrement importants, signe qu'au-delà des fragilités liées à la commune, le centre présente un phénomène d'abandon et de paupérisation marqué. Cependant il faut noter que le niveau de fragilité sociale reste élevé dans l'ensemble de la commune ce qui illustre une fragilité généralisée. La vitalité commerciale reste cependant dans la moyenne du panel et présente peut-être le signe d'un renouveau.

VEDÈNE

EPCI : CA Grand Avignon / Aire Urbaine d'Avignon

CADRAGE : COMMUNE

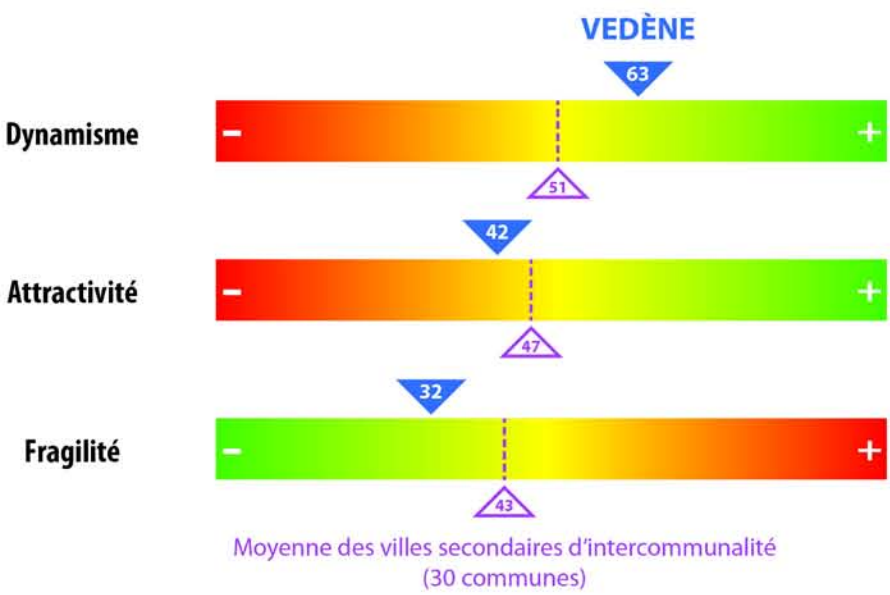
Superficie : 1147 ha
Population : 10661

Logements : 4573
Emplois : 4119

Code INSEE : 84141

Source : INSEE

Positionnement de la commune



Vedène est une ville secondaire de la communauté d'agglomération du Grand Avignon. C'est une commune qui a connu un fort développement au cours de ces dernières décennies et qui a franchi le cap des 10 000 habitants au début de la décennie en cours. Toujours aussi dynamique, elle ne présente pas de difficultés majeures.

Forces :

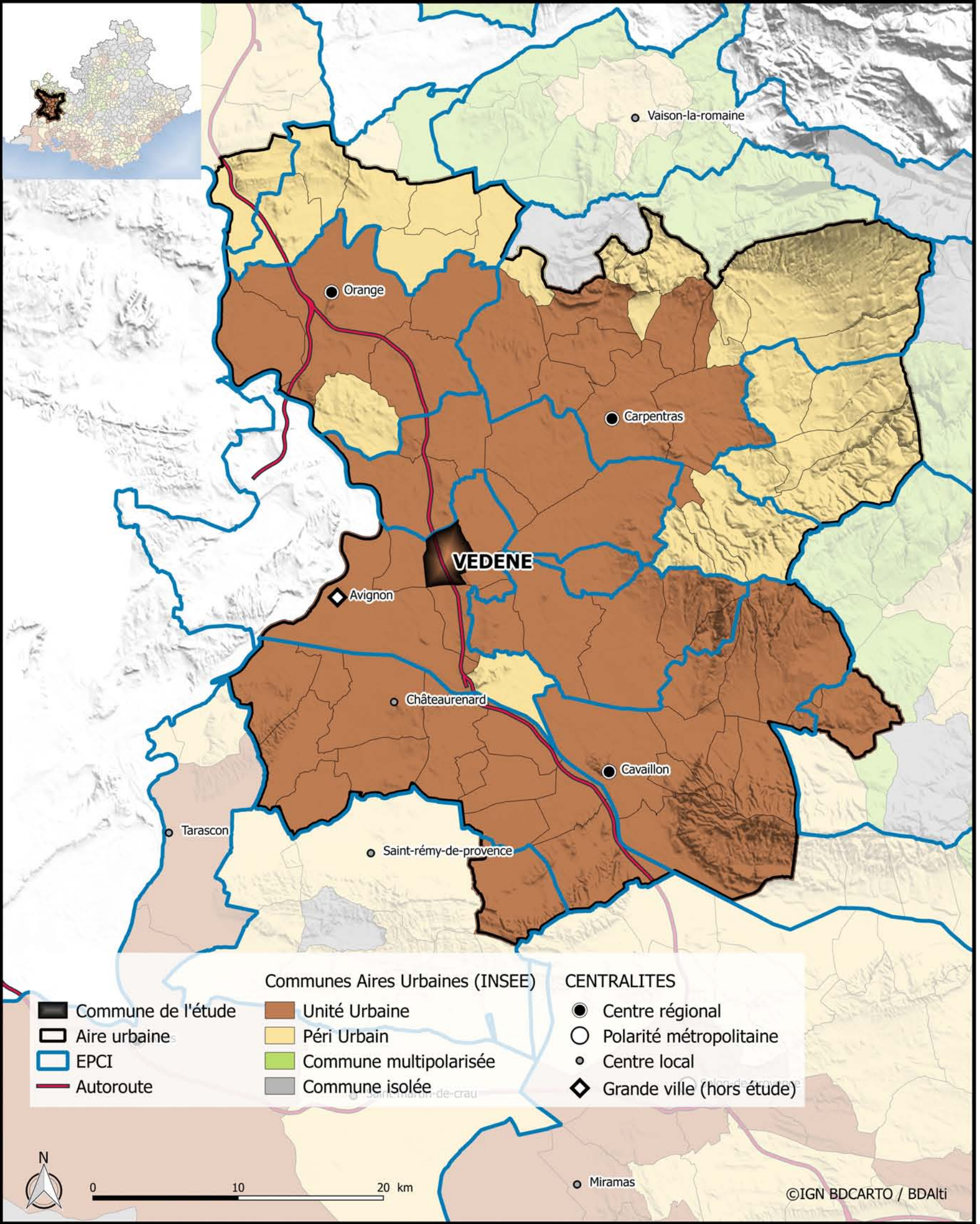


Vedène compte parmi les communes les plus dynamiques du panel. Elle bénéficie d'une bonne dynamique résidentielle et sa population est en forte croissance. Le parc de logements augmente sans développement notable de la vacance. L'emploi connaît une forte croissance également. Vedène fait partie des communes les moins fragilisées. Les taux de pauvreté et de personnes sans emplois sont faibles.

Faiblesses :



Vedène présente peu de fragilités si ce n'est celle d'avoir une fonction de « ville dortoir » et d'avoir un taux élevé de familles monoparentales.





VEDÈNE

Population * : 1 200

* (estimation de la population en 2010)

Superficie : 5 ha

CADRAGE : CENTRE ANCIEN

FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT

(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastré - Bases MAJIC 2016



FRAGILITÉ SOCIALE

(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011



VITALITÉ COMMERCIALE

(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016

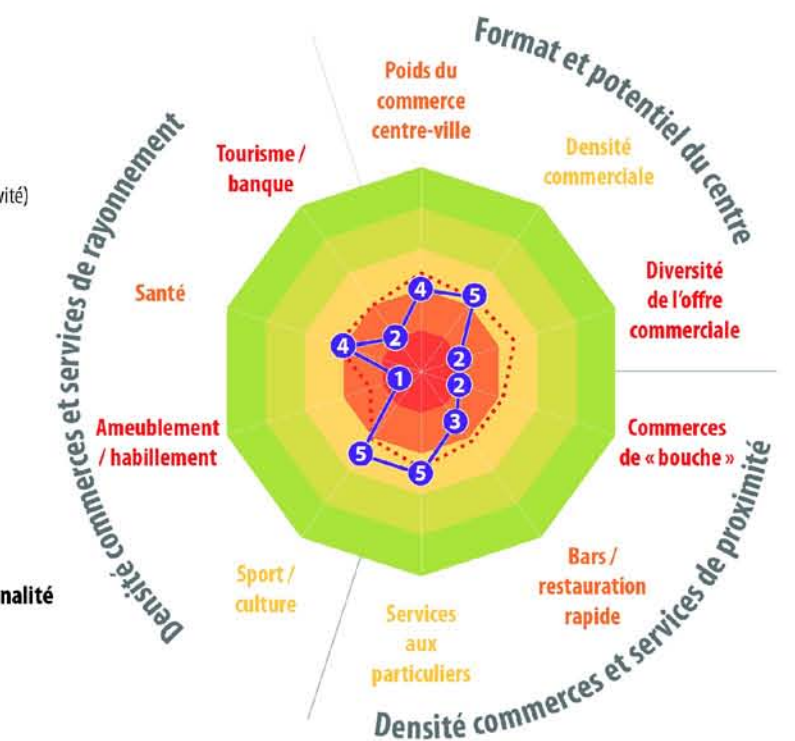
Groupe de notes :

- 9-10 (très forte densité)
- 7-8 (forte densité)
- 5-6 (densité moyenne)
- 3-4 (faible densité)
- 1-2 (très faible densité)

Notes obtenues par centre

Notes moyennes des centres du panel de comparaison :

Villes secondaires d'intercommunalité



Comparativement aux autres villes secondaires, le centre de Vedène est de petite taille : 5 hectares contre 14 hectares en moyenne. La population résidente dans le centre est cependant inférieure à celle observée pour l'ensemble des ville-centres (1 179 habitants contre 2 500 en moyenne), son poids démographique dans la commune est faible : 11% contre 17%. La petite dimension du centre explique pourquoi il n'a pas pu absorber un triplement de la population en 50 ans. C'est un centre qui présente un niveau d'alerte faible et les niveaux de fragilité sont en-dessous de la moyenne du panel. De plus, les différentiels des taux avec le reste de la commune sont importants, signe qu'au-delà des fragilités liées à la commune, le centre présente un risque d'abandon et de paupérisation. En revanche la vitalité commerciale du centre se heurte à l'attractivité d'une zone commerciale de grande envergure.

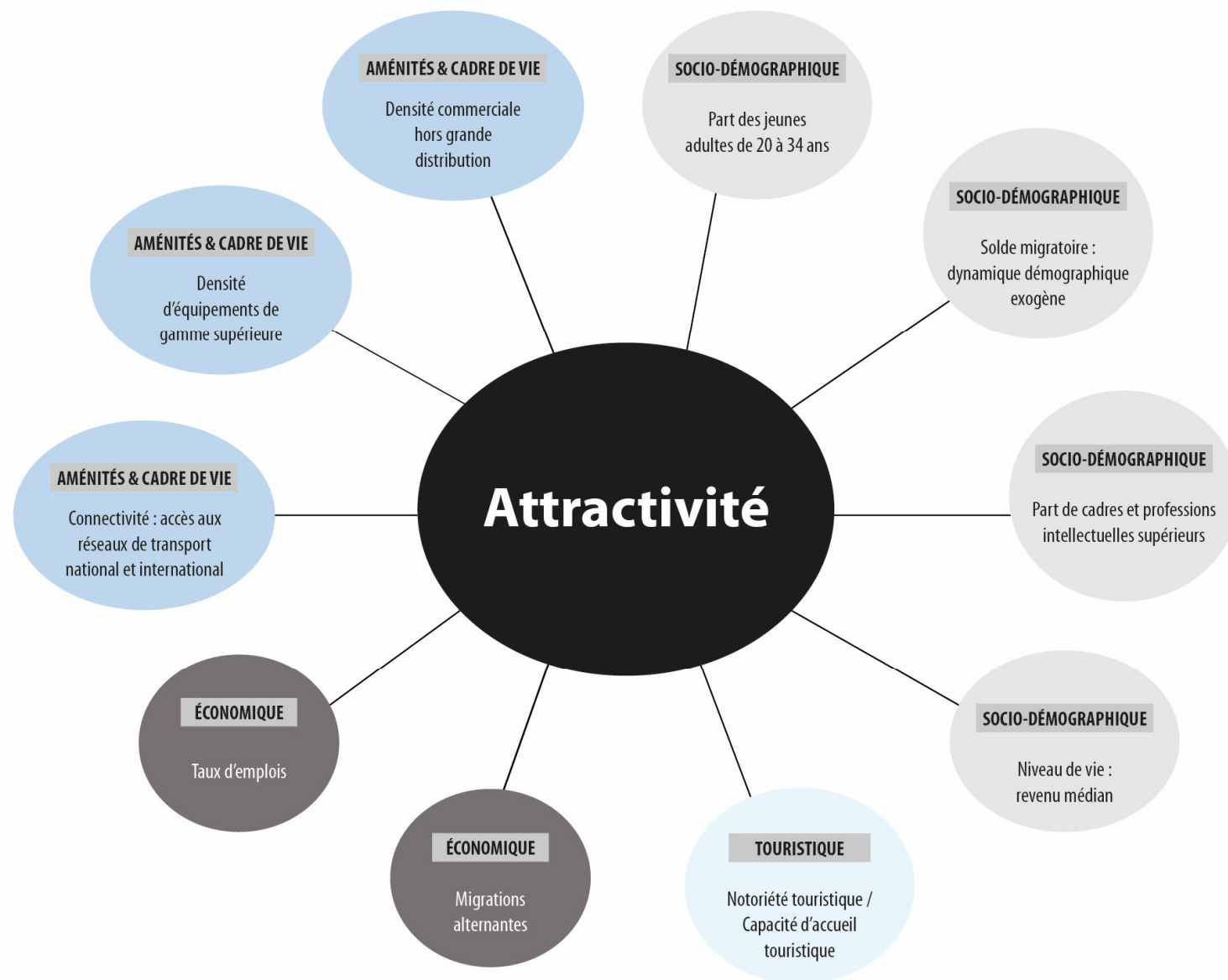
ANNEXES

REPERES METHODOLOGIQUES

BAROMETRE

VOLET COMMUNAL

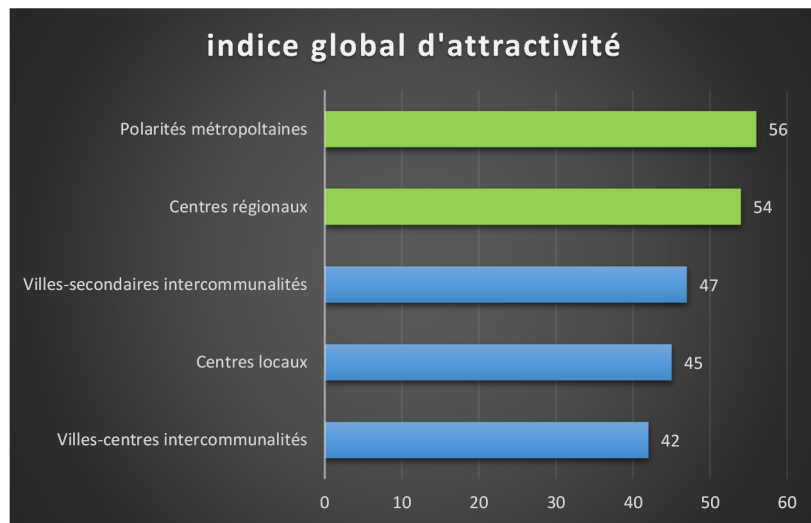
- Les 10 indicateurs d'attractivité
- Les 10 indicateurs de dynamisme
- Les 10 indicateurs de fragilité



ATTRACTIVITE :

L'indicateur synthétique d'attractivité calculé à partir des 10 indicateurs retenus montre que ce sont les polarités métropolitaines et les centres régionaux qui sont les plus attractifs (voir graphique ci-dessous). Le tableau suivant mentionne quels sont les indicateurs d'attractivité qui sont remarquables selon le type de commune : ils sont mentionnés en vert dans le tableau. Enfin, les tableaux suivants présentent les indicateurs et mentionnent les moyennes obtenues pour chaque catégorie de polarité.

Graphique : l'indice global d'attractivité selon le type de polarité

[illegible]

INDICATEUR N°1 : CONNEXION

Cet indicateur a été créé pour les besoins de l'étude afin de mesurer le niveau d'accessibilité des communes et par là même aussi le niveau d'enclavement de celles qui sont les plus moins accessibles. Afin d'être le plus complet possible, il intègre :

- la connexion dite « régionale » résultant du temps d'accès à un échangeur routier et celui pour se rendre à une gare de desserte régionale (TER). Les temps indiqués correspondent au temps mentionnés par l'application « MAPPY ». Par convention, lorsqu'une ville dispose en son centre d'une gare, le temps affecté est de zéro minute.
- La connexion dite « nationale et internationale » comprenant l'accès à une gare TGV (Aix, Marseille, Avignon) ou Grandes Lignes (Toulon, Nice) et celui d'accès à un aéroport international (Nice Côte d'Azur, Marseille-Provence).

Tableau1 : connexions / accessibilité

	Moyenne des temps en minutes						
POLARITES	Moyenne générale connexion	Moyenne temps connexion National + international	Moyenne Temps accès aux gares TGV et grande ligne	Moyenne Temps accès aéroport international	Moyenne temps connexion régionale (autoroute + gares TER)	Moyenne temps Accès échangeur autoroutier	temps accès gare TER la plus proche
centres locaux	215	165	75	90	50	30	20
Villes-centres intercommunalités	165	125	45	80	40	20	20
Villes-secondaires intercommunalités	155	115	55	60	40	20	20
centres régionaux	155	130	60	70	25	20	5
Polarités métropolitaines	80	65	35	30	15	10	5

Sources : MAPPY / Traitements agences

INDICATEUR N°2 : ATTRACTIVITE TOURISTIQUE

Le tourisme est une fonction essentielle dans la région. Certaines villes sont des polarités touristiques en raison de leur patrimoine et des évènements qu'elles organisent, d'autres sont des points d'étape pour la découverte du patrimoine naturel et récréatif de premier ordre sur l'ensemble de la région. Cet indicateur spécialement construit pour cet atlas, comporte deux variables

- La première concerne le niveau de notoriété touristique de la commune établi à partir de la classification réalisée par le « Guide Michelin » qui fait référence en la matière. Six niveaux de notoriété ont été déterminés :

1- Niveau exceptionnel	→ Communes pour lesquelles le Guide a décerné 3 étoiles	« communes qui valent le voyage »
2- Niveau très élevé	→ Communes pour lesquelles le Guide a décerné 2 étoiles	« communes qui méritent le détour »
3- Niveau élevé	→ Communes pour lesquelles le Guide a décerné 1 étoile	« communes intéressantes »
4- Niveau moyen	→ Communes «non étoilées » mais qui sont entourées de site d'intérêts touristiques	
5- Niveau faible	→ Communes «non étoilées » qui font juste l'objet d'une mention dans le guide	
6- Niveau très faible	→ communes non citées dans le guide	
- la seconde correspond au « **taux de fonction touristique** » défini par l'INSEE. Il s'agit du rapport entre le nombre de lits touristiques d'un territoire et le nombre d'habitants permanents de ce même territoire. Ainsi, cette variable indique la capacité d'un territoire à accroître sa population en période touristique. Les hébergements touristiques pris en compte sont les hôtes, campings et les résidences secondaires. Une chambre d'hôtel comporte pour deux lits, un emplacement de camping pour 3 lits et une résidence secondaire pour 5 lits.

Tableau: Notoriété et fonction touristique

POLARITES	Pourcentage de communes considérées comme des communes "touristiques"
Centre REGIONAL	85%
Centre LOCAL	50%
POLARITE métropolitaine principale	45%
Ville-secondaire d'intercommunalité	40%
Ville-centre d'intercommunalité	30%
Ensemble du panel	50%

Sources : Base des capacités touristiques 2017 –INSEE
 Guides MICHELIN : Provence, Côte d'Azur, Alpes du Sud
 Traitements agences d'urbanisme

INDICATEUR N°3 : ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE (solde migratoire)

L'indicateur retenu est le solde migratoire relatif de la population entre 2008 et 2013

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période 2008-13. Il s'agit d'un solde dit « apparent » par l'INSEE qui est calculé de la façon suivante : croissance de la population 2008-13 – solde naturel au cours de la même période.

Tableau : le solde migratoire au cours de la période 2008-13

Type de polarité	Population 2008	Population 2013	Solde naturel 2008-13	Solde migratoire 2008-13	solde migratoire 2008-13 rapporté à la population
Centre LOCAL	350 902	364 814	1 619	12 293	0,7%
Ville-centre d'intercommunalité	114 579	116 618	448	1 591	0,3%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	462 862	463 032	4 215	-4 045	-0,2%
Centre REGIONAL	489 109	490 321	7 399	-6 187	-0,3%
POLARITE métropolitaine principale	374 947	376 710	6 543	-4 780	-0,3%
Ensemble du panel	1 792 399	1 811 495	20 224	-1 128	-0,01%

Source : recensement de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°4 : LA PART DES JEUNES (âgés entre 20 et 34 ans)

Le vieillissement de la population française est une tendance lourde de la société. Dans ce contexte, l'importance de la présence de jeunes sur un territoire est souvent considérée comme un atout notamment par les entreprises. C'est pourquoi la part des jeunes âgés entre 20 et 34 ans a été retenue comme indicateur d'attractivité.

Tableau : Part des jeunes âgés entre 20 et 34 ans en 2013

POLARITES	Nombre de jeunes âgés entre 20 et 34 ans	Population totale en 2013	part des jeunes
POLARITE métropolitaine principale	65 082	376 710	17,3%
Centre REGIONAL	82 350	490 321	16,8%
Ville-secondaire d'intercommunalité	74 168	463 032	16,0%
Centre LOCAL	55 900	364 814	15,3%
Ville-centre d'intercommunalité	17 565	116 618	15,1%
Ensemble du panel	295 065	1 811 495	16,3%

Source : recensement de la population 2013 /INSEE

INDICATEUR N°5 : LA PART DES CADRES

Professions intellectuelles supérieures parmi les actifs occupés 15-64 ans en 2013 ;

Comme pour jeunes, la présence des cadres est considérée comme un indicateur d'attractivité à la fois par la sphère économique (tertiarisation de l'économie) et par la sphère politique (population imposable).

Tableau: Part des cadres et professions intellectuelles supérieures

POLARITES	Nombre cadres	Population totale	Part des cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les actifs occupés de 15 à 64 ans en 2013
Ville-secondaire d'intercommunalité	29 492	179 621	16,4%
Centre REGIONAL	25 710	183 651	14,0%
POLARITE métropolitaine principale	19 715	143 010	13,8%
Centre LOCAL	15 933	132 784	12,0%
Ville-centre d'intercommunalité	4 757	43 704	10,9%
Ensemble du panel	95 607	682 770	14,0%

Source : recensement de la population 2013 /INSEE

INDICATEUR N°6: L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE Le Taux d'emplois :

Nombre d'emplois pour 100 actifs occupés résidant dans la commune en 2013

Cet indicateur, appelé aussi taux de concentration économique, renseigne sur le rapport entre le nombre d'actifs qui habitent dans la commune et le nombre d'emplois offerts sur le territoire communal.

Type de polarité	Nombre d'emplois en 2013	Nombre d'actifs occupés en 2013	indice de concentration de l'emploi
POLARITE métropolitaine principale	185 291	145 081	128
Centre REGIONAL	216 552	186 897	116
Centre LOCAL	136 372	134 924	101
Ville secondaire d'intercommunalité	178 675	182 318	98
Ville-centre d'intercommunalité	38 840	44 375	88
Ensemble	755 731	663 595	109

Source : recensement de la population 2013 /INSEE

INDICATEUR N°7 L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE Les Migrations professionnelles

Il s'agit du nombre de migrations professionnelles entrantes pour 1000 migrations professionnelles sortantes en 2013.

Cet indicateur permet de mesurer l'attractivité économique d'une commune et de voir si elle constitue un pôle d'emploi attractif par rapport aux communes avoisinantes

Type de polarités	entrées	sorties	stables	Nombre d'entrées pour 100 sorties
POLARITE métropolitaine principale	110 889	70 680	74 349	157
Centre REGIONAL	99 605	69 900	116 842	142
Centre LOCAL	70 640	69 557	65 679	102
Ville secondaire d'intercommunalité	110 702	114 443	67 924	97
Ville-centre d'intercommunalité	20 764	26 173	18 051	79
Ensemble du panel	412 599	350 754	342 845	118

Source : recensement de la population 2013 /INSEE

INDICATEUR N°8 LE NIVEAU d'EQUIPEMENT COMMERCIAL / DENSITE COMMERCIALE

L'indicateur ici proposé correspond au nombre d'équipements commerciaux hors grande distribution pour 1000 habitants en 2015.

Ce ratio ne comporte que le petit commerce, la grande distribution est traitée à part

Tableau : Niveau d'équipement commercial

POLARITES	nombre d'équipements commerciaux pour 1 000 habitants en 2015
Centre REGIONAL	8,9
POLARITE métropolitaine principale	8,7
Centre LOCAL	8,3
Ville-centre d'intercommunalité	7,7
Ville-secondaire d'intercommunalité	7,5
Ensemble du panel	8,3

Source : Fichier SIRENE 2016 /INSEE

INDICATEUR N°9 LE NIVEAU d'EQUIPEMENT DE GAMME SUPERIEURE

Nombre selon la classification INSEE de la BPE (*) pour 1000 habitants en 2015

La gamme supérieure comporte 36 équipements et elle regroupe les équipements « rayonnant » comme les lycées, les établissements hospitaliers. Elle présente une forte dominante (19 sur 36) d'équipements de la santé et de l'action sociale.

(*) BPE = Base Permanente des Equipements

Tableau : Niveau d'équipements de gamme supérieure (équipements rayonnants)

POLARITES	Nombre d'équipements de gamme supérieure pour 1 000 habitants en 2015
Centre REGIONAL	3,3
POLARITE métropolitaine principale	3,3
Centre LOCAL	2,2
Ville-centre d'intercommunalité	2,0
Ville-secondaire d'intercommunalité	1,7
Ensemble du panel	2,6

Source : Fichier BPE 2016 /INSEE

INDICATEUR N°10 LE NIVEAU MEDIAN PAR UNITE DE CONSOMMATION

Richesse des ménages / Revenu médian par unité de Consommation.

Le dernier indicateur indique le niveau de richesse de la population. L'indicateur retenu est le revenu médian qui est le salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. Comme il s'agit du revenu médian, il n'a pas été possible d'établir des moyennes par type de polarité. De fait, le tableau suivant indique la distribution des communes (par polarité) selon les niveaux de revenus.

Tableau revenu médian en 2013.

	NIVEAU DU REVENU MEDIAN EN 2013 EN € / REPARTITION SELON TYPE COMMUNES				
	Niveau très élevé	Niveau élevé	Niveau moyen	Niveau Faible	Niveau très Faible
POLARITE	21500 à 27500	20501 à 21500	19001 à 20150	17801 à 19000	14850 à 17800
Centre REGIONAL	7%	7%	29%	21%	36%
Centre LOCAL	5%	14%	27%	32%	22%
POLARITE métropolitaine principale	0%	33%	44%	22%	0%
Ville-centre d'intercommunalité	20%	30%	10%	10%	30%
Ville-secondaire d'intercommunalité	50%	27%	3%	7%	13%

Définitions

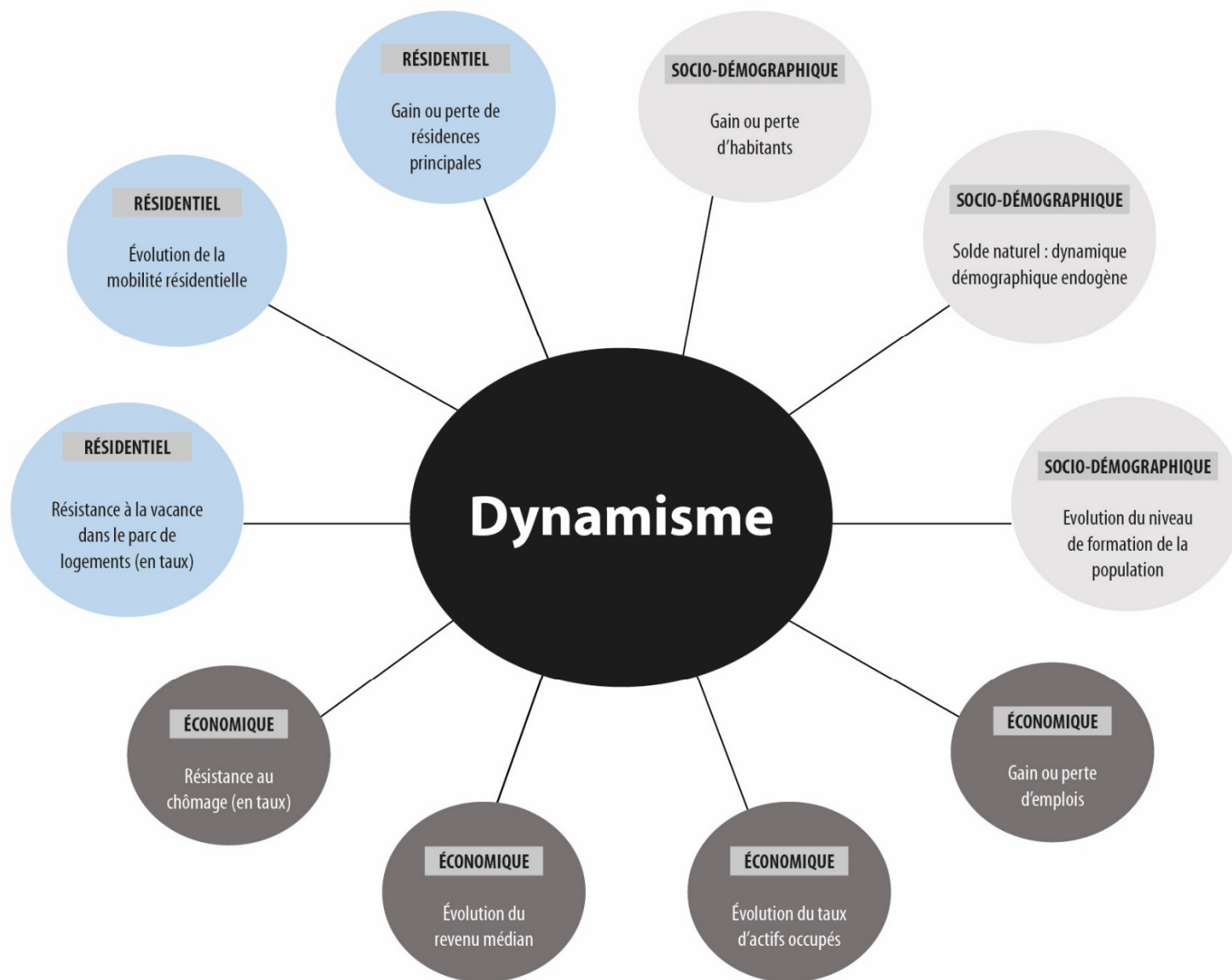
Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Le **revenu médian** est le **revenu** qui divise la population en deux parties égales, c'est-à-dire tel que 50 % de la population ait un **revenu** supérieur et 50 % un **revenu** inférieur. En 2014, le **revenu médian** des ménages est de 20.150 euros annuels, soit 1679 euros par mois.

Unité de consommation : Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC). Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

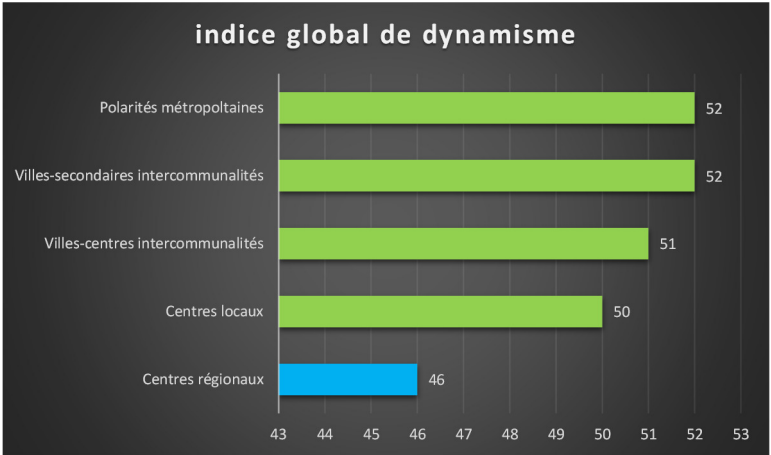
- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.



DYNAMISME

L'indicateur synthétique de dynamisme est calculé à partir des 10 indicateurs retenus et détaillés ci-après. Il montre que les centres régionaux sont « décrochés » en termes de dynamisme par rapport aux autres types de polarités. Le tableau suivant mentionne quels sont les indicateurs de dynamisme qui sont remarquables selon le type de commune : ils sont mentionnés en vert dans le tableau. Enfin, les tableaux suivants présentent les indicateurs et mentionnent les moyennes obtenues pour chaque catégorie de polarité.

Graphique : l'indice global de dynamisme selon le type de polarité



	indicateur 1	indicateur 2	indicateur 3	indicateur 4	indicateur 5	indicateur 6	indicateur 7	indicateur 8	indicateur 9	indicateur 10
	croissance de la population 2008-13	Croissance des residences principales 2008-13	croissance de l'emploi 2008-13	taux de natalité 2008-13	evolution actifs ayant emploi (2008-13)	Accroissement du revenu médian 2008-13	evolution de la mobilité résidentielle	évolution indice de formation	Résistance au chômage (évolution 2008-13)	Résistance au développement de la vacance (2008-13)
Centres régionaux										
Polarités métropolitaines										
Centres locaux										
Villes-centres intercommunalités										
Villes-secondaires intercommunalités										

Contrairement aux deux autres dimensions (attractivité et fragilité) qui donnent un aperçu de la situation des communes à une année donnée (généralement en 2013), les indicateurs de dynamisme visent à indiquer quelles sont les tendances récentes (2008-13) observées dans les communes dans les domaines économiques, résidentiels et sociodémographiques. Ils sont ci-après présentés d'une manière différente et selon trois filtres différents.

- Le premier groupe d'indicateurs (évolution du nombre d'habitants, de l'emploi, des résidences principales, des naissances) renvoie à une notion de développement du territoire,
- Le deuxième groupe d'indicateurs (évolution des actifs, du revenu, de la mobilité résidentielle, du niveau de formation) vise à identifier si la situation socio-économique d'une commune s'améliore et dans quelle proportion par rapport aux autres,
- Enfin le troisième groupe a trait des indicateurs de résistance à des phénomènes considérés pénalisants pour un territoire : la vacance du parc de logements, le chômage.

INDICATEUR N°1 : DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE

Croissance démographique

Croissance démographique : taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 2008 et 2013 ;

S'inscrire dans une dynamique de croissance est une volonté partagée par de nombreux Elus Locaux. Gagner des habitants est souvent considéré comme un signe positif et en perdre comme un signe négatif.

Tableau évolution du nombre d'habitants entre 2008 et 2013

POLARITES	Nombre d'habitants en 2008	Nombre d'habitants en 2013	Evolution du nombre d'habitants entre 2008 et 2013	taux annuel de croissance 2008/13
Centre LOCAL	351 000	365 000	14 000	0,78%
Ville-centre d'intercommunalité	114 500	116 600	2 100	0,35%
POLARITE métropolitaine principale	375 000	376 700	1 700	0,09%
Centre REGIONAL	489 000	490 000	1 000	0,05%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	462 800	463 000	200	0,01%
Ensemble du panel	1 792 300	1 811 300	19 000	0,21%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°2 : DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE

Solde naturel

Solde naturel relatif de la population entre 2008 et 2013 ;

Comme le solde migratoire est considéré comme un indicateur d'attractivité, le solde naturel renvoie plutôt à une notion de dynamisme qui traduit la vitalité démographique d'un territoire.

Tableau 4 : évolution du solde naturel (naissances – décès)

POLARITES	solde naturel relatif de la population entre 2008 et 2013
POLARITE métropolitaine principale	0,35%
Centre REGIONAL	0,30%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	0,18%
Centre LOCAL	0,09%
Ville-centre d'intercommunalité	0,08%
Ensemble du panel	0,22%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°3 : DYNAMIQUE RESIDENTIELLE

Croissance du parc de logements : taux d'accroissement annuel moyen du nombre de résidences principales entre 2008 et 2013

Plutôt que de prendre l'évolution de l'ensemble du parc de logements qui comprend les résidences secondaires et les logements vacants, le choix s'est porté sur l'évolution des résidences principales qui est le véritable indicateur de dynamique résidentielle.

Tableau 2 : évolution du nombre de résidences principales entre 2008 et 2013

POLARITES	Nombre de résidences principales en 2008	Nombre de résidences principales en 2013	Evolution du nombre de résidences principales entre 2008 et 2013	taux annuel de croissance 2008/13
Centre LOCAL	152 000	163 000	11 000	1,4%
Ville-centre d'intercommunalité	49 000	51 300	2 300	1,0%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	197 000	203 000	6 000	0,6%
POLARITE métropolitaine principale	162 000	166 000	4 000	0,5%
Centre REGIONAL	219 000	223 500	4 500	0,4%
Ensemble du panel	779 000	806 800	27 800	0,7%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°4 : DYNAMIQUE ECONOMIQUE

Croissance de l'emploi : taux d'accroissement annuel moyen du nombre d'emploi au lieu de travail entre 2008 et 2013 ;

On notera que les taux de croissance de l'emploi et de la population sont les mêmes (+0,2%)

Tableau 3 : évolution de l'emploi

POLARITES	Nombre d'emplois en 2008	Nombre d'emplois en 2013	Evolution du nombre d'emplois entre 2008 et 2013	Taux annuel de croissance de l'emploi (2008-13)
Centre LOCAL	133 000	136 400	3 400	0,5%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	176 000	178 700	2 700	0,3%
POLARITE métropolitaine principale	184 300	185 300	1 000	0,1%
Ville-centre d'intercommunalité	38 600	39 000	400	0,1%
Centre REGIONAL	217 500	216 500	- 1 000	-0,1%
Ensemble du panel	749 400	755 900	6 500	0,2%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°5: DYNAMIQUE ECONOMIQUE Evolution des actifs occupés

Après les quatre premiers indicateurs relevant du niveau de croissance des communes, les quatre suivants visent à indiquer si les évolutions récentes (2008-13) sont défavorables ou plutôt favorables.

1) **Evolution des actifs occupés** : taux d'accroissement annuel moyen du nombre d'actifs occupés âgés de 15-64 ans entre 2008 et 2013 ;
Cet indicateur est à mettre en corrélation avec l'évolution de l'emploi et celle du taux de chômage.

Tableau : évolution des actifs occupés

	Nombre d'actifs en 2008	Nombre d'actifs en 2013	Evolution brute 2008-13	Evolution 2008-13 en %
Centre LOCAL	128 000	133 000	5 000	0,7%
Ville-centre d'intercommunalité	43 000	44 000	1 000	0,4%
Centre REGIONAL	186 000	184 000	- 2 000	-0,3%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	183 000	180 000	- 3 000	-0,4%
POLARITE métropolitaine principale	146 000	143 000	- 3 000	-0,4%
Ensemble du panel	686 000	684 000	- 2 000	-0,1%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°6 DYNAMIQUE SOCIOECONOMIQUE Evolution du revenu médian

Evolution du revenu médian : taux d'accroissement annuel moyen de la médiane du revenu fiscal par unité de consommation entre 2008 et 2013 ;
Pas possible pour cet indicateur de produire des moyennes par type de polarité. Aussi, le tableau ci-dessous montre dans quelle tranche se situent les communes selon leur catégorie d'appartenance.

Tableau : évolution de revenu médian

évolution (2008-13) du prix médian >>>	0 à 1%	1 à 2%	2 à 3%	3 à 4%	
Centre LOCAL	3%	30%	59%	8%	100%
Ville-centre d'intercommunalité		20%	80%		100%
Centre REGIONAL		80%	20%		100%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité		20%	77%	3%	100%
POLARITE métropolitaine principale		22%	78%		100%
Ensemble du panel	1%	32%	63%	4%	

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°7 DYNAMIQUE RESIDENTIELLE

Evolution de la mobilité résidentielle

Evolution de la mobilité résidentielle : évolution de la proportion des ménages ayant emménagé dans leur logement depuis 5 ans ou plus entre 2008 et 2013

Lecture du tableau 7 pour l'ensemble du panel :

En 2013, 69,6% des ménages avaient emménagé dans leur logement depuis plus de 5 ans. En 2008, cette proportion était de 67,6% et elle a diminué de 1,1%.

Tableau 7 : évolution de mobilité résidentielle

POLARITES	Evolution de la proportion de ménages ayant emménagé dans leur logement depuis 5 ans ou plus entre 2008 et 2013	Part de la proportion de ménages ayant emménagé dans leur logement depuis 5 ans ou plus en 2013
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	-0,2%	69%
Centre REGIONAL	-0,7%	64%
Ville-centre d'intercommunalité	-1,4%	68%
POLARITE métropolitaine principale	-1,7%	68%
Centre LOCAL	-1,9%	65%
Ensemble du panel	-1,1%	66,5%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°8 DYNAMIQUE SOCIOECONOMIQUE

Evolution de l'indice de formation

Evolution de l'indice de formation : entre 2008 et 2013

Pour les besoins de l'étude, il a été produit un indice synthétique de niveau de formation de la population âgée de plus de 15 ans non scolarisée. L'indice a une valeur théorique maximale de 10 qui correspondrait à une situation où toute la population aurait un niveau de diplôme de l'enseignement supérieur. Inversement, l'indice minimum serait de 1 dans le cas où toute la population âgée de plus de 15 ans et non scolarisée n'aurait pas de diplôme ou serait détenteur au maximum d'un BEP ou d'un brevet des collèges.

Barème retenu selon le niveau de diplôme obtenu

- Sans diplôme ou BEPC ou brevet des collèges ou CEP : 1 point
- CAP ou BEP : 4 points
- BAC général ou BAC Pro : 6 points
- Diplôme de l'enseignement supérieur : 10 points

On notera que c'est le seul indicateur qui évolue de la même manière (+0,3 entre 2008 et 2013) par type de polarité.

Dans le détail et à l'échelle des communes, cet indice varie entre 0 et +0,6 selon les communes.

Tableau 8 : évolution de l'indice de formation entre 2008 et 2013

POLARITES	Indice de formation en 2013	evolution de l'indice de formation entre 2008 et 2013
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	5,1	0,3
POLARITE métropolitaine principale	5,1	0,3
Centre REGIONAL	4,7	0,3
Ville-centre d'intercommunalité	4,6	0,3
Centre LOCAL	4,6	0,3
Ensemble du panel	4,8	0,3

Les deux derniers indicateurs présentés ci-après sont dénommés « de résistance » car le taux de chômage et de vacance du parc de logements sont des indicateurs pour les lesquels une progression du taux correspond à une dynamique « négative ». Moins les taux progressent, et mieux la commune résiste à fragilisation de sa population (chômage) ou de son parc de logements (vacance).

INDICATEUR N°9 RESISTANCE A LA PROGRESSION DU CHOMAGE

Résistance au chômage : évolution de la proportion de chômeurs parmi les actifs de 15 à 64 ans entre 2008 et 2013

Taux de chômage : il est en progression pour 92% des communes, en baisse pour 7% et il est stable pour 1%

Tableau: Evolution du taux de chômage entre 2008 et 2013

POLARITES	Taux de chômage en 2008	Taux de chômage en 2013	Evolution du taux de chômage entre 2008 et 2013
Ville-centre d'intercommunalité	12,8%	15,1%	2,3%
Centre REGIONAL	13,4%	15,6%	2,2%
Centre LOCAL	13,2%	15,3%	2,1%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	11,6%	13,3%	1,7%
POLARITE métropolitaine principale	13,5%	14,8%	1,3%
Ensemble	12,9%	14,8%	1,9%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°10 RESISTANCE A LA PROGRESSION DE LA VACANCE DANS LE PARC DE LOGEMENTS

Résistance au développement de la vacance des logements : évolution de la proportion des logements vacants entre 2008 et 2013 ;

Taux de vacance : il est en progression pour 78% des communes et en baisse pour 22% d'entre elles.

Evolution du taux de vacance entre 2008 et 2013

POLARITES	taux de vacance en 2008	taux de vacance en 2013	Evolution du taux de vacance entre 2008 et 2013
Ville-centre d'intercommunalité	6,4%	8,2%	1,8%
Centre REGIONAL	6,8%	8,6%	1,8%
Centre LOCAL	6,4%	7,8%	1,4%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	5,3%	6,3%	1,0%
POLARITE métropolitaine principale	5,7%	6,3%	0,6%
Ensemble du panel	6,1%	7,4%	1,3%

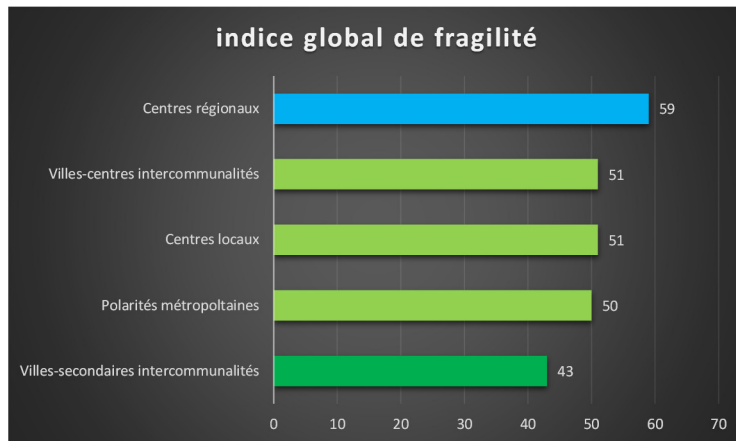
Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE



FRAGILITE :

L'indicateur synthétique de fragilité est calculé à partir des 10 indicateurs retenus et détaillés ci-après. Il montre que les centres régionaux sont globalement les polarités les plus fragilisées par rapport aux autres types de polarités. Le tableau suivant mentionne quels sont les indicateurs de fragilité qui sont remarquables selon le type de commune : ils sont mentionnés en rouge dans le tableau. Enfin, les tableaux suivants présentent les indicateurs et mentionnent les moyennes obtenues pour chaque catégorie de polarité.

Graphique : l'indice global de dynamisme selon le type de polarité

[illegible]

INDICATEUR N°1 POPULATION SANS EMPLOI

Population sans emploi : part des personnes sans emploi parmi les 15-64 ans hors retraités et étudiants en 2013 ;

La population sans emploi est constituée de chômeurs et d'inactifs (hors retraités et étudiants)

POLARITES	Proportion de personnes sans emploi parmi les 15 à 64 ans hors retraités et étudiants en 2013
Centre REGIONAL	26,8%
Centre LOCAL	26,5%
POLARITE métropolitaine principale	26,4%
Ville-centre d'intercommunalité	25,9%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	23,4%
Ensemble du panel	25,7%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°2 NIVEAU DU SOUS EMPLOI

Sous-emploi - Emplois précaires : proportion d'actifs occupés en contrat précaire et/ou à temps partiel en 2013 ;

Est considérée comme une population en « sous-emploi », les actifs qui ont un contrat précaire (CDD, emplois aidés) ou qui sont à temps partiel

POLARITES	part de la population en sous emploi
Centre REGIONAL	27,0%
Centre LOCAL	26,9%
POLARITE métropolitaine principale	25,8%
Ville-centre d'intercommunalité	25,3%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	24,0%
Ensemble du panel	25,8%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°3 NIVEAU DE PAUVRETE

Taux de pauvreté à 60% du niveau de vie médian en 2013

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

POLARITES	taux pauvreté en 2013
Centre REGIONAL	18,7%
Centre LOCAL	17,2%
Ville-centre d'intercommunalité	16,8%
POLARITE métropolitaine principale	16,1%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	13,7%
Ensemble du panel	16,4%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°4 FAIBLESSE DU NIVEAU DE VIE

Faiblesse du niveau de vie – revenu médian en 2013

Cet indicateur a déjà été utilisé pour l'attractivité car la forte présence de ménages à hauts revenus sur un territoire est un facteur d'attractivité. Inversement, la forte proportion de ménages à bas revenus est considérée comme une fragilité.

	NIVEAU DU REVENU MEDIAN EN 2013 EN € / REPARTITION SELON TYPE COMMUNES				
	Niveau très élevé	Niveau élevé	Niveau moyen	Niveau Faible	Niveau très Faible
POLARITE	21500 à 27500	20501 à 21500	19001 à 20150	17801 à 19000	14850 à 17800
Centre REGIONAL	7%	7%	29%	21%	36%
Centre LOCAL	5%	14%	27%	32%	22%
POLARITE métropolitaine principale	0%	33%	44%	22%	0%
Ville-centre d'intercommunalité	20%	30%	10%	10%	30%
Ville-secondaire d'intercommunalité	50%	27%	3%	7%	13%

Source : INSEE

INDICATEUR N°5 DISPARITES DU NIVEAU DE VIE

Ecart de revenus : rapport entre le 1^{er} et le 9^{ème} décile du niveau de vie en 2013 ;

Les rapports inter-déciles (entre le 1^{er} et le 9^{ème} décile) des revenus sont utilisés pour mettre en évidence les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres.

POLARITES	Moyenne de l'écart de revenus
Centre REGIONAL	3,5
Centre LOCAL	3,5
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	3,5
POLARITE métropolitaine principale	3,3
Ville-centre d'intercommunalité	3,3
Ensemble du panel	3,4

Source : INSEE

INDICATEUR N°6 VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Part des plus de 80 ans dans la population en 2013

En règle générale, les personnes âgées de plus de 80 ans sont considérées comme faisant partie du « quatrième âge ». Une catégorie de la population qui nécessite plus de soins et dont une partie (les plus âgés) perd en autonomie.

POLARITES	Part des plus des + de 80 ans en 2013
Centre LOCAL	7,5%
Centre REGIONAL	7,4%
Ville-centre d'intercommunalité	6,9%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	6,9%
POLARITE métropolitaine principale	6,7%
Ensemble du panel	7,1%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°7 FRAGILITE FAMILILALE

Part des familles monoparentales par rapport au total des ménages en 2013

En raison de leur augmentation et de leur forte exposition à la pauvreté et à la précarité, les familles dites « monoparentales » constituent une fraction fragile de la population : élever seul (e) ses enfants est considéré comme un fait participant des « nouveaux risques » familiaux et sociaux.

POLARITES	Part des plus des familles monoparentales en 2013
POLARITE métropolitaine principale	11,2%
Centre REGIONAL	10,0%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	9,8%
Ville-centre d'intercommunalité	9,6%
Centre LOCAL	9,4%
Ensemble du panel	10,2%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°8 FRAGILITE SOCIOECONOMIQUE

Part des non diplômés : proportion des 15 ans et plus non scolarisés et titulaires d'aucun diplôme en 2013

Le diplôme reste le meilleur rempart contre le chômage : aussi les actifs peu ou non diplômés sont les plus exposés au risque de chômage.

POLARITES	Part des plus des non diplômés en 2013
Ville-centre d'intercommunalité	35,2%
Centre REGIONAL	34,9%
Centre LOCAL	34,7%
POLARITE métropolitaine principale	34,3%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	32,0%
Ensemble du panel	34,0%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°9

FRAGILITE RESIDENTIELLE

Taux de logements vacants

Taux de logements vacants en 2013

Un fort taux de vacance est un signe de dysfonctionnement du marché du logement qui traduit dans la plupart des cas un déficit d'attractivité résidentielle.

POLARITES	taux de vacance en 2013
Centre REGIONAL	8,6%
Ville-centre d'intercommunalité	8,2%
Centre LOCAL	7,8%
POLARITE métropolitaine principale	6,3%
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	6,3%
Ensemble du panel	7,4%

Source : recensements de la population 2008 et 2013 /INSEE

INDICATEUR N°10

FRAGILITE RESIDENTIELLE

Taux de sur-occupation du parc de logement

Taux de sur-occupation du parc de logements en 2013.

Sa définition repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est sur occupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'« occupation normale ». Les données sont issues de la base FILOCOM pour l'année 2013.

L'occupation " normale " d'un logement est définie ainsi :

- une pièce de séjour pour le ménage ;
- une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ;
- une pièce pour les autres personnes mariées ou remariées mais ne vivant pas en couple, veuves ou divorcées, ainsi que pour les célibataires de 19 ans ou plus ;

Tableau 10 : taux de logements en situation de sur-occupation en 2013 (Source FILOCOM *)

POLARITES	Proportion de logements en situation de sur-occupation en 2013
Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	3,1%
Centre REGIONAL	3,0%
Ville-centre d'intercommunalité	2,9%
POLARITE métropolitaine principale	2,8%
Centre LOCAL	2,4%
Ensemble du panel	2,9%

Source : DREAL/PACA Données FILOCOM

(*) En raison du secret statistiques, la donnée n'est pas renseignée pour deux communes : la Brillanne et Saint-André des Alpes.

Mode de calcul des indices

Pour chaque indicateur, on calcule l'indice de la commune qui va varier entre 100 (commune ayant la valeur la plus forte) et 1 (commune ayant la valeur la plus faible). La commune qui se situe en positionnement médiane se voit attribuée un indice de 50. Les indices des autres communes sont calculés selon leur distribution par rapport aux valeurs extrêmes et par rapport à la médiane.

Le tableau ci-dessous constitue un exemple pour l'indicateur de connectivité.

INDICE CONNECTIVITE	Commune	total temps	total temps connexion National/international	Temps gare TGV et grande ligne	Temps aéroport international	Total temps connexion régionale	temps Accès autoroutier	temps accès gare TER
100	Vitrolles	25	20	10	10	5	5	0
50	La Garde	85	80	10	70	5	5	0
1	Seyne	480	310	150	160	170	80	90

Il est procédé de la même manière pour les dix indicateurs. Tous les indicateurs sont sommés sans pondération, chaque indicateur ayant la même valeur.

On obtient ainsi un total des indicateurs. Par l'exemple dans l'exemple ci-dessous concernant la commune d'Allauch est la dimension « attractivité », la valeur est de 431. Puis on divise cette valeur par 10 (le nombre d'indicateurs) pour obtenir au final un indice moyen.

Cet indice est calculé pour chaque commune.

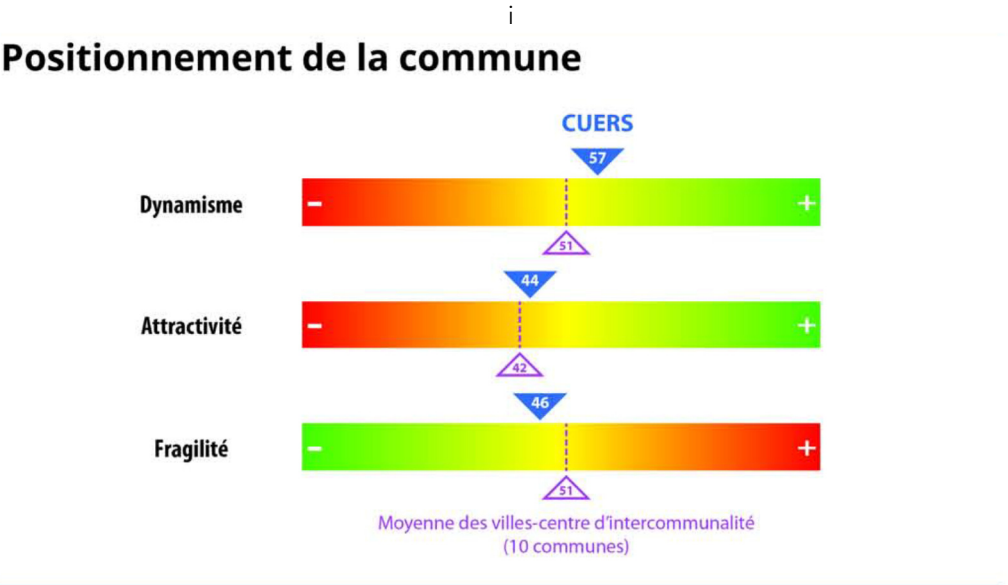
La même méthode est employée pour ce qui concerne le niveau de dynamisme et de fragilité des communes.

code INSEE	COMMUNE	GRUPE COMMUNE	indice moyen d'attractivité sur 10 indicateurs	ENSEMBLE INDICE ATTRACTIVITE	connectivité	tourisme	migratoire	jeunes	cadres	indice emploi	indice commerce	indice équipements	indice migr alternantes (attractivité économique)	revenus
13002	Allauch	Ville SECONDAIRE d'intercommunalité	43	431	53	63	83	37	75	1	1	25	5	88

Tous les tableaux réalisés permettent d'analyser rapidement le positionnement de la commune par un code couleur. Ainsi, on constate que pour la commune d'Allauch, la faiblesse de son attractivité (indice 43) est due essentiellement à son déficit d'emplois et à un faible niveau d'équipements publics et à une densité commerciale typique d'une commune de « banlieue » située à proximité immédiate d'une grande ville, en l'occurrence Marseille. On distingue aussi ses points forts (en vert foncé) qui sont le haut niveau des revenus et une attractivité résidentielle notable (solde migratoire).

Le baromètre communal qui figure dans l'atlas constitue la synthèse des indicateurs et permet une lecture facile du positionnement de la commune sur les trois dimensions (dynamisme, attractivité, fragilité) et la comparaison avec les communes de même catégorie, dans le cas d'Allauch les villes secondaires d'agglomération.

In fine, si l'indice d'attractivité d'Allauch est faible (en raison de sa caractéristique de « commune dortoir »), c'est une commune très dynamique qui présente un niveau de fragilité particulièrement bas.
A noter que pour la dimension « fragilité » le sens est inversé



BAROMETRE

VOLET CENTRE

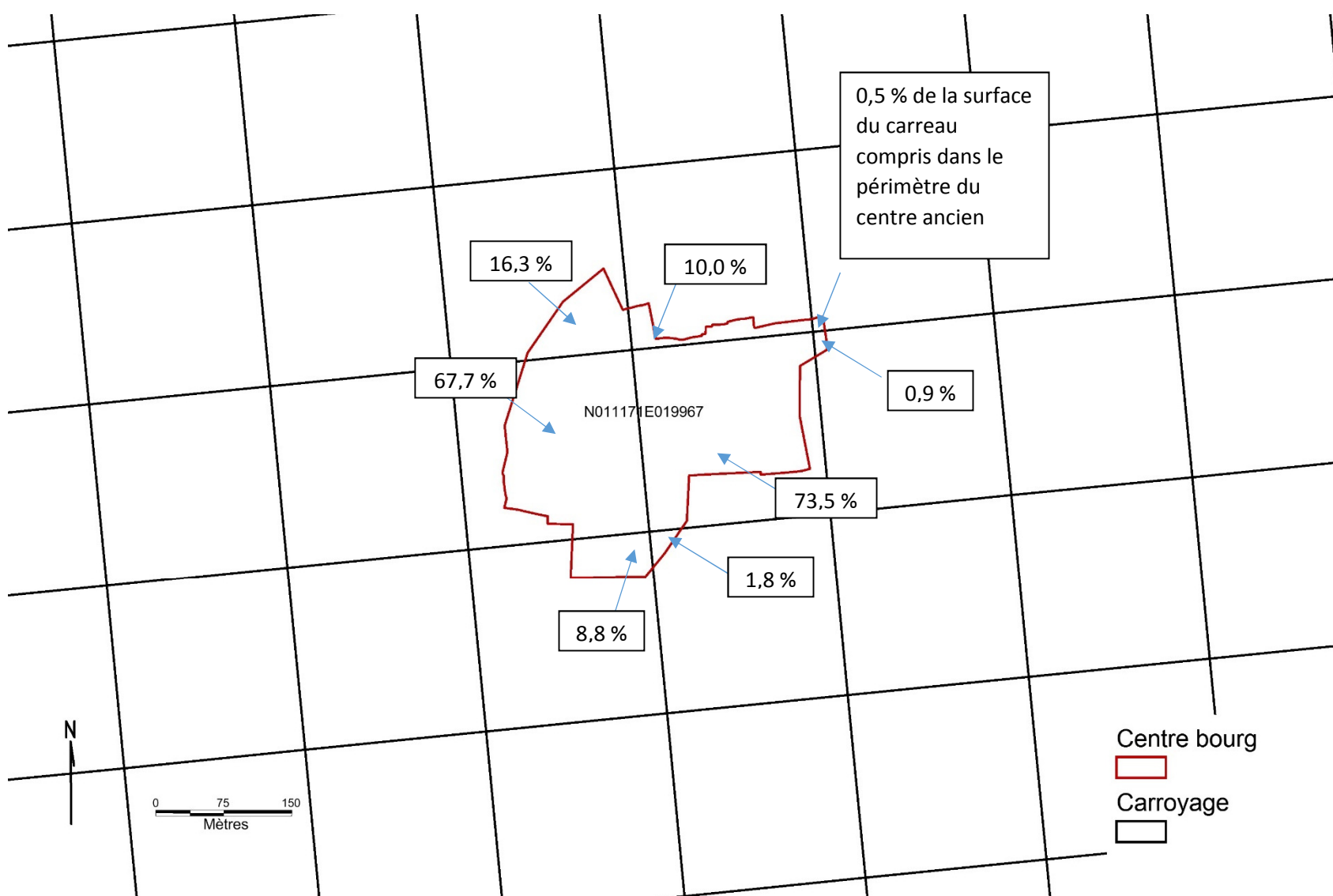
- Indicateur de taux de vacance
- Indicateur de taux de bas revenus
- Indicateurs de densité commerciale

Méthode de calcul pour déterminer le niveau de bas revenus

La base des données carroyées de l'INSEE permet d'avoir de l'information sur des carreaux de 200 mètres de côté situés dans les zones les plus densément peuplées de France métropolitaine. Nous avons donc découpé le territoire des cent communes concernées par l'étude en carreaux, avant de superposer les périmètres des centres anciens qui avaient été préalablement dessinés. Ainsi, il a été possible de déterminer quels carreaux se trouvent, en partie ou totalement, dans les centres. La base diffusée par l'INSEE présente les dénombremements, au 31 décembre 2010, des individus et des ménages des carreaux selon certaines caractéristiques sociodémographiques (groupe d'âges, taille du ménage, niveau de revenus, etc.) Ces informations sont issues de la source Revenus Fiscaux Localisées (RFL), aujourd'hui abandonnée. Pour obtenir des indicateurs, il a fallu calculer des numérateurs et des dénominateurs pour les périmètres des centres anciens, ceux-là ne correspondant donc pas à un agrégat de carreaux. Nous avons ainsi pondéré les effectifs de chacun des carreaux compris, en partie ou totalement, dans ces périmètres par la proportion de leur surface couverte par le centre ancien. Voici un exemple fictif pour le calcul d'une proportion de ménages composés d'une seule personne :

Identifiant carreau	Surface du carreau couverte par le périmètre du centre ancien	Surface du carreau en hectare	Proportion de la surface du carreau couverte par le périmètre du centre ancien	Nombre de ménages	Nombre de ménages d'une personne	Nombre de ménages pondéré	Nombre de ménages d'une personne pondéré
1	0,40	4,0	10,0%	370	209	37,0	20,9
2	0,07	4,0	1,8%	265	106	4,9	2,0
3	2,70	4,0	67,7%	277	121	187,5	81,9
4	2,94	4,0	73,5%	82	40	60,3	29,4
5	0,03	4,0	0,9%	176	85	1,5	0,7
6	0,65	4,0	16,3%	225	108	36,7	17,6
7	0,35	4,0	8,8%	361	184	31,8	16,2
8	0,02	4,0	0,5%	52	18	0,2	0,1
Total centre ancien	7,2	32	-	1 808	871	360,0	168,9

On peut donc estimer la proportion de ménages composés d'une seule personne pour de centre ancien fictif à $168,9 / 360 = 46,9 \%$.



Repères méthodologiques concernant le niveau de vacance des logements

Le Taux de vacance des logements a été calculé à partir des bases MAJIC (2016) du cadastre.
Les tableaux issus des traitements de la base MAJIC contiennent les informations suivantes

- Le taux de vacance sur l'ensemble de la commune
- Le taux de vacance de la commune hors centre
- Le taux de vacance dans le centre
- Le différentiel du niveau de vacance entre le centre et le reste de la commune
- Un indice de vacance (de 1 à 10) déterminé selon le niveau de vacance et le différentiel entre le taux de vacance du centre et celui du reste de la commune

Exemple de données

communes	taux de vacance en 2016 sur ensemble de la commune	taux de vacance en 2016 commune hors centre	taux de vacance en 2016 dans le centre	Différentiel du taux de vacance entre le centre et le reste de la commune
Allauch	5,8%	5,3%	13,1%	7,7%
Antibes	7,6%	7,0%	11,0%	4,0%
Apt	13,6%	10,1%	24,8%	14,8%
Arles	8,9%	7,6%	15,0%	7,4%
Aubagne	5,4%	4,3%	16,9%	12,6%
Auriol	4,5%	3,2%	12,2%	8,9%
Barcelonnette	10,6%	7,8%	20,4%	12,5%
Berre-l'Étang	5,7%	5,1%	9,5%	4,4%
Biot	5,2%	4,4%	12,6%	8,2%

Repères méthodologiques concernant les commerces et services

48 commerces et services sélectionnés qui sont répartis ainsi :

- | | | |
|---------------------------------------|-------------------|--------------------------|
| - Commerces et services de proximité | trois catégories | 27 commerces et services |
| - Commerces et service de rayonnement | quatre catégories | 19 commerces et services |

COMMERCE ET SERVICES DE PROXIMITE			COMMERCE ET SERVICES DE RAYONNEMENT			
Commerces de « bouche »	Services aux particuliers	Bars et restauration rapide	Sport et culture	Ameublement et Habillement	Santé	Tourisme et banques
boucheries	Buralistes-tabac	Bars	Magasins de sport	Quincailleries > 400m²	Pharmacies	Banques
charcuteries	Papeteries-journaux	Cafétérias/libre-service	Salle de sport et de fitness	Quincailleries < 400m²	Médecins généralistes	Restaurants traditionnels
Boulangeries	Téléphonie	Restauration rapide	Librairies	électroménager	Médecins spécialistes	Hôtels
Pâtisseries	Audio-visuel			ameublement	Dentistes	
Boulangeries-pâtisseries	Parfumeries			Habillement	Opticiens	
Surgelés détail	Fleuristes			Chausseurs	Laboratoires d'analyse médicale	
Primeurs	Horloger-bijoutier			Maroquinerie		
Poissonneries	Vétérinaires					
Epicerie	Ecoles de conduite					
Supérettes	Réparateurs tous types					
	Laverie et pressing					
	Coiffeurs					
	Soins de beauté					
	Traiteurs					

Les commerces et services de proximité

Ils sont essentiels pour répondre aux besoins des habitants résidents dans le centre, c'est pourquoi les ratios ont été calculés par rapport à la population du centre (même s'ils sont aussi fréquentés par des habitants résidents hors centre)

Les commerces et services de rayonnement

Ces commerces dits aussi « anomaux » sont de fréquentation plus rare et répondent aux besoins de l'ensemble des habitants. La population de référence pour calculer le ratio est celle de la commune et non pas celle du centre comme pour les commerces de proximité.

Autres indicateurs figurant dans le baromètre :

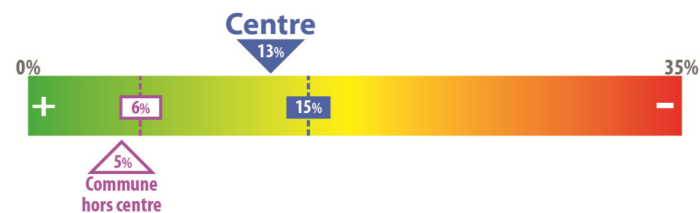
- **Poids du commerce centre-ville** : Nombre total d'établissements présents dans le centre / Nombre total d'établissement dans la commune. Les établissements retenus sont les 46 types de commerces et de services sélectionnés,
- **Densité commerciale** : ratio obtenu par pondération de trois types de densité
 - Nombre de commerces et services de proximité rapporté à la population du centre
 - Nombre de commerces et services de rayonnement rapporté à la population de la commune
 - Nombre total de commerces et services tous types confondus rapporté à la surface du centre
- **Diversité de l'offre commerciale** : occurrence de présence parmi les 46 types de commerces et services retenus
Présence d'au moins un établissement pour chacun des 46 types de commerces et services retenus.
Présence = 1 Absence = 0

Le diagramme « en radar » figurant dans le baromètre ci-dessous synthétise tous les indicateurs.

Le positionnement de chacun des 10 indicateurs est obtenu par une note de 1 à 10 selon la méthode exposée ci-après.

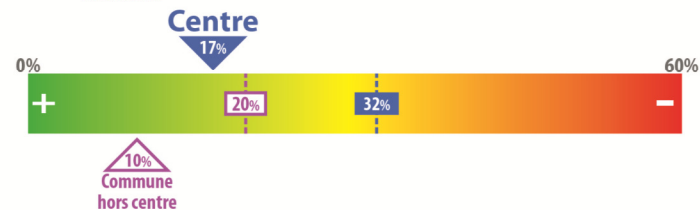
FRAGILITÉ DU PARC DE LOGEMENT

(Le taux de vacance dans le parc de logement)
Cadastré - Bases MAJIC 2016



FRAGILITÉ SOCIALE

(La part des ménages à bas revenus)
INSEE - Données carroyées 2011



Moyenne des 100 centres
 Moyenne des 100 communes hors centre

VITALITÉ COMMERCIALE

(Poids des centres, fonctions de proximité et attractivité)
INSEE - Fichier SIRENE 2016

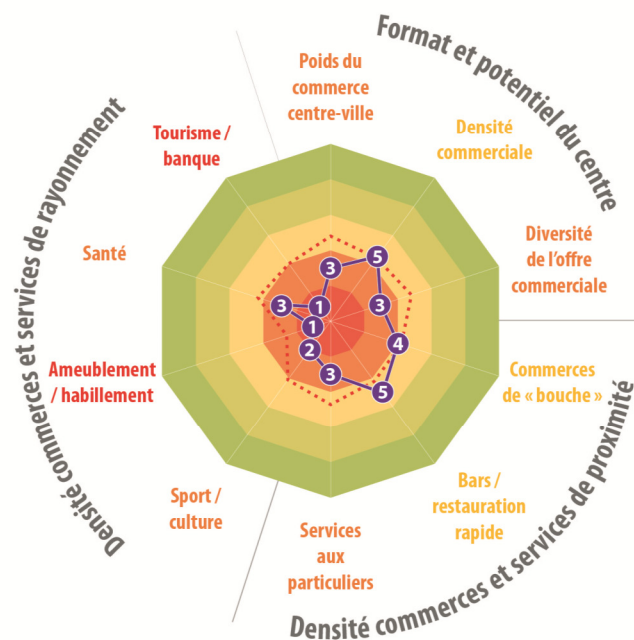
Groupe de notes :

- 9-10 (très forte densité)
- 7-8 (forte densité)
- 5-6 (densité moyenne)
- 3-4 (faible densité)
- 1-2 (très faible densité)

Notes obtenues par centre

Notes moyennes des centres du panel de comparaison :

Villes-secondaires EPCI



METHODE POUR EVALUER LE RISQUE D'ALERTE

Quatre groupes d'indicateurs avec un système de notation propre.

1- Le taux de vacance des logements	: 10
2- La part des bas revenus	: 10
3- La densité commerciale	: 10
4- Caractéristiques démographique	: 05
TOTAL	35

BAREME TAUX DE VACANCE (10 points)

Moyenne Taux de vacance dans les centres	: 15,6%
Moyenne taux de vacance hors centre	: 6,1%
Différentiel	: 9,5%

Taux de vacance du centre :

Taux inférieur à 10%	: 0
De 10 à 12,5%	: 1
De 12 à 15%	: 2
De 15 à 17,5%	: 3
De 17,5 à 20%	: 4
De 20 à 22,5%	: 5
De 22,5 à 25%	: 6
➤ A 25%	: 7

Différentiel : taux de vacance du centre / taux de vacance hors centre (rappel différentiel moyen : 9,5%)

< à 5%	: 0
5 à 9,5%	: 1
9,6 à 12,5%	: 2
➤ A 12,5%	: 3

BAREME PART DES BAS REVENUS (10 points)

Moyenne Taux de vacance dans les centres : 31,5%
Moyenne taux de vacance hors centre : 21,5%
Différentiel : 10 %

Part des bas revenus du centre :

Taux inférieur à 20% : 0
De 20 à 24% : 1
De 25 à 29% : 2
De 30 à 34% : 3
De 35 à 39% : 4
De 40 à 44% : 5
De 45 à 50% : 6
➤ A 50% : 7

Différentiel : part bas revenus du centre / part bas revenus hors centre (rappel différentiel moyen : 10%)

< à 10% : 0
10 à 14% : 1
15 à 19% : 2
➤ A 20% : 3

BAREME SOCIO-DEMOGRAPHIE (5 points)

Points attribués lorsque les valeurs des communes pour les variables suivantes se démarquent par le niveau élevé :

Part des plus de 75 ans : 2 points

Moyenne de la part des personnes âgées de plus de 75 ans sur l'ensemble des 100 centres : 12%

1 point pour les communes dont la part des personnes âgées de plus de 75 ans est comprise entre 15% et 20% dans le centre

2 points pour les communes dont la part des personnes âgées de plus de 75 ans est supérieure à 20% dans le centre

Part des moins de 18 ans : 1 point

Moyenne de la part des personnes âgées de moins de 18 ans sur l'ensemble des 100 centres : 20%

1 point pour les communes dont la part des personnes âgées de moins de 18 ans est inférieure à 15% dans le centre

Part des ménages > 5 personnes : 1 point

Moyenne de la part des ménages comptant plus de 5 personnes pour l'ensemble des 100 centres : 5%

1 point pour les communes dont la part des ménages comptant plus de 5 personnes est supérieure à 7 % dans le centre

Faible mobilité des ménages : 1 point

Proportion de ménages présents depuis 5 ans ou plus dans leur logement actuel dans les centres anciens (ensemble du panel) : 44%

1 point pour les communes dont la moitié des ménages sont présents dans leur logement actuel depuis 5 ans ou plus :

BAREME COMMERCE (10 points)

10 indicateurs pour le commerce

moyenne format et potentiel	1	Poids du commerce centre-ville
	2	densité commerciale
	3	Diversité commerciale
moyenne proximité	4	commerces de "bouche"
	5	Bars et restauration rapide
	6	services aux particuliers
moyenne rayonnement	7	Sport et culture
	8	Ameublement et Habillement
	9	Santé
	10	Tourisme et banque

Pour chaque indicateurs des 10 indicateurs ci-dessus une note de 1 à 10 est attribuée avec comme règle

Valeur maximale = 10

Valeurs comprises entre médiane et moyenne = 5

Valeur minimale : = 1

Pour chaque commune quand la valeur d'un indicateur est inférieure à 4 un point de « pénalité » (maxi 10) (exemple tableau ci-dessous)

COMMUNE	Poids du commerce centre-ville	densité commerciale	Diversité commerciale	commerces de "bouche"	Bars et restauration rapide	services aux particuliers	Sport et culture	Ameublement et Habillement	Santé	Tourisme et banque	TOTAL "Points de pénalité"
Allauch	3	4,5	3	4	5	3	2	1	3	1	7
Antibes	4	6	10	4	5	4	4	4	6	5	0
Apt	8	7,5	8	6	6	6	6	5	9	6	0
Arles	6	6,5	10	5	7	5	4	4	6	6	0
Aubagne	3	7,5	8	5	5	6	4	3	5	3	3
Auriol	7	4,5	5	5	4	6	5	2	4	3	2
Barcelonnette	7	7,5	5	7	7	7	1	9	9	9	1

Détermination du niveau d'alerte globale pour les centres (Valeur maximale: 35)

Très élevé : score > à 25

Elevé : score compris entre 20 et 24

Moyen : score compris entre 15 et 19

Faible : score compris entre 10 et 14

Très faible : score inférieur à 10



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

agAM
AGENCE D'URBANISME
DE L'AGGLOMÉRATION
MARSEILLAISE



audat.var
AGENCE D'URBANISME
DE L'AIRE TOULONNAISE ET DU VAR


aupa
Agence d'Urbanisme Pays d'Aix-Durance

AGENCE D'URBANISME
AURAV
RHÔNE-ALPES VAUCLUSE

